



## Les déchets, un problème majeur



Dossier  
pages 26 - 62

Être un lieu de travail respectueux de l'environnement





## News

- 4** Brèves  
**17** YDÉ – La nouvelle marque de la Chambre des Métiers

## Carte blanche

- 18** Wat ass den Ënnerscheed?

## Communication

- 20** Les événements *green* : mythe ou réalité ?

## Formation tout au long de la vie

- 22** Le diplôme, atout pour l'insertion professionnelle  
**23** PwC's Academy – Learning designed for me

## Entreprendre au féminin

- 24** Alexandra Fernández Ramos : « Pour y arriver, il faut oser et ne pas avoir peur d'apprendre »

## Dossier Les déchets, un problème majeur

- 26** Luxembourg : pas à pas vers un avenir où les « déchets » des uns feront le bonheur des autres  
**29** Que faites-vous au quotidien pour votre environnement ? – Résultats du sondage diffusé en octobre sur le site [lesfrontaliers.lu](http://lesfrontaliers.lu)  
**30** Service Hygiène de la Ville de Luxembourg – 66.031 tonnes de déchets collectés en 2018  
**32** SuperDrecksKëscht@ – Prévention, conseils et collecte  
**33** Lamesch – Des containers propres grâce à nos camions de lavage  
**34** L'UE et la gestion des déchets  
**36** Plus d'objectifs pour jeter moins  
**38** Que deviennent les déchets triés au Luxembourg ?  
**40** Déchets du bâtiment, le grand défi  
**42** En Europe, on manque de filières de recyclage  
**44** « Brûler nos déchets, c'est se priver de ressources »  
**46** La gestion (socialement) responsable des ressources  
**47** Piles au lithium : ce qu'il faut savoir !  
**48** Ces initiatives luxembourgeoises pour mieux consommer et moins gaspiller

- 52** ING Luxembourg amorce un tournant dans la gestion de ses déchets  
**53** Mission Zero Waste, la stratégie Sodexo dans la lutte contre les déchets  
**54** Être un lieu de travail respectueux de l'environnement  
**58** Accompagner les entreprises vers le zéro déchet  
**60** La digitalisation au service de l'environnement... et de la conformité !

## Bon à savoir

- 63** De nouvelles règles à venir pour les comptes et avoirs « dormants »  
**64** Place financière : 100.000 emplois directs, indirects et induits  
**66** La rupture du contrat de travail du délégué du personnel

## A nos frontières

- 68** Transport gratuits au Luxembourg : quel impact pour les frontaliers ?

## Etapes gourmandes

- 69** Un « bac à sable » où tout est fait maison

## Auto

- 70** Montée en gamme pour le Range Rover Evoque 2019

## Check in

- 73** Dublin, capitale historique et authentique

## Rencontre

- 76** Charlotte Gainsbourg et Yvan Attal : « Nous jouons avec nos pudeurs et nos fragilités cachées »

## 78 Beauty case

## 80 Livres

## 82 Musique

### Editeur / Régie publicitaire /

Media & Advertising S.à r.l.  
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg  
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

### Directeur de la publication /

#### Rédacteur en chef

Isabelle Couset  
E-mail : [icouset@yahoo.com](mailto:icouset@yahoo.com)

### Rédaction /

Anne-Sophie Bedel, Isabelle Couset, Quentin Deuxant, Sophie Dubois, Sébastien Lambotte, Michel Nivoix, Michaël Peiffer, Jeanne Renauld, Carol Thill

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : CDM, Marc Hostert, Netty Thines, INFPC, Hoai Thu Nguyen Doan, Chrystelle Thévenot-[lesfrontaliers.lu](http://lesfrontaliers.lu), VDL, Martine Borderies, ING, Sodexo, Dominique Laurent, M<sup>e</sup> Audrey Rustichelli, M<sup>e</sup> Lindsay Korytko, M<sup>e</sup> Michel Bulach, M<sup>e</sup> Daniel Krauspenhaar, M<sup>e</sup> Charlotte Tarquinio, Muriel Bouchet et M<sup>e</sup> Céline Lelièvre

Mise en page / Tessy Vandermerghel / weprint, Luxembourg

Impression / weprint, Luxembourg

### Parution bimestrielle

Abonnements

1 an – 6 numéros : 40 EUR  
2 ans – 12 numéros : 72 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez [icouset@yahoo.com](mailto:icouset@yahoo.com).



© 2019 – Media & Advertising S.à r.l. – Toute reproduction est interdite. Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) - [www.lord.lu](http://www.lord.lu)

## DELOITTE

### UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE CABINET



Le 19 septembre dernier, **Deloitte** a démarré un tout nouveau chapitre de son histoire avec l'ouverture officielle de **D.Square**, son nouveau bâtiment conçu par Paul Bretz Architectes en collaboration avec Moreno Architecture.

« Cette incroyable fenêtre carrée, nichée au cœur de notre bâtiment, est là pour nous rappeler constamment l'importance de laisser de l'espace pour de nouvelles idées, une bouffée d'air frais venant enrichir notre chemin au fur et à mesure que de nouveaux talents nous rejoignent. » (John Psaila, Managing Partner de Deloitte Luxembourg).

D.Square va permettre au cabinet de proposer des conférences et des formations à un niveau supérieur. Il comprend un auditorium de 200 places à la pointe de la technologie, un espace de formation moderne avec 20 salles convertibles ainsi que la Greenhouse au 7<sup>e</sup> étage où l'équipe Innovation de Deloitte organisera des ateliers d'innovation pour les clients. C'est là également que les data scientists, les développeurs et les experts en fonctions transversales de Deloitte imaginent et créent des prototypes et pilotes d'IA qui peuvent être directement déployés, à l'image d'AugmenteD, l'application de réalité augmentée de Deloitte Luxembourg conçue spécifiquement pour l'inauguration.

En juin dernier, la majorité des professionnels de Deloitte ont quitté Neudorf et Findel pour la Cloche d'Or dans le but de réunir toutes les lignes de services sous un même toit. Toutefois, en raison d'une croissance exceptionnelle imprévue, Deloitte conserve aussi un autre bureau à Belval accueillant quelque 270 personnes de l'équipe en charge des solutions à destination de l'industrie financière.

Depuis juin 2019, de nouveaux modes de travail flexibles ont été mis en place, proposant encore plus de latitude aux salariés et en les aidant à éviter les bouchons aux heures de pointe. Ceux-ci sont incités à opter pour le télétravail, pour des horaires de travail flexibles... Mais, bien qu'elle encourage ces nouvelles manières de travailler, l'entreprise accorde en parallèle beaucoup d'importance au droit à la déconnexion. ✓

[www.deloitte.lu](http://www.deloitte.lu)

## SPACES (INTERNATIONAL WORKPLACE GROUP)

### 3 ESPACES DE COWORKING PLANIFIÉS AU GRAND-DUCHÉ



D'ici la fin de l'année, le 1<sup>er</sup> centre de coworking luxembourgeois de **Spaces** ouvrira à proximité de la Gare centrale. Avec ses quelque 6.400 m<sup>2</sup> de bureaux au design novateur, ses espaces de coworking et ses salles de réunion, **le Luxembourg Spaces Place de la Gare** (ancien siège de KBL, bâtiment Impulse) sera le plus vaste espace de coworking du pays. Et presque simultanément, le **Spaces Boulevard Royal** (ancien bâtiment de BGL BNP Paribas) ouvrira également ses portes sur 4.500 m<sup>2</sup>. Un 3<sup>e</sup> Spaces de près de 4.500 m<sup>2</sup> verra le jour à Gasperich en 2022. L'objectif est d'atteindre au moins 8 localisations au Luxembourg d'ici 2022.

**CBRE Luxembourg** a accompagné International Workplace Group dans le cadre de sa prise en occupation dans cet immeuble entièrement réaménagé par Besix Red et appartenant à Swiss Life depuis 2017.

Spaces a vu le jour à Amsterdam en 2006 avec pour objectif de créer un environnement de travail créatif et stimulant pour les entrepreneurs, start-up, PME et entreprises (inter)nationales. Du simple poste de travail aux espaces de

plusieurs centaines de m<sup>2</sup>, pour du court ou du long terme, tous les besoins des clients peuvent être satisfaits. L'affiliation avec accès au club business (espace de coworking) durant les heures de bureau s'élève à 348 EUR/mois. ✓

[www.spacesworks.com](http://www.spacesworks.com)

## LEGITECH

### UN RECUEIL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES



Une année après l'entrée en vigueur du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), l'ouvrage **Protection des données personnelles – Recueil de textes**, mis à jour au 1<sup>er</sup> avril 2019, reprend les textes de référence européens, internationaux et luxembourgeois utiles dans le domaine de la protection des données personnelles. Enrichi de lignes directrices, avis et jurisprudences européenne et nationale, il est destiné à tous les professionnels s'intéressant ou oeuvrant en matière de protection des données personnelles : avocats, juristes d'entreprise, délégués à la protection des données (DPD/DPO), autorités publiques et étudiants.

Cette 1<sup>ère</sup> édition a été élaborée par l'équipe de **Legitech** avec le soutien de **M<sup>e</sup> Jean-François Henrotte** (Partner, Lexing Belgique) et de **M<sup>e</sup> Catherine Di Lorenzo** (Counsel, Allen & Overy Luxembourg).

L'ouvrage *Protections des données personnelles – Recueil de textes* est disponible en librairie ou sur [www.legitech.lu](http://www.legitech.lu) au prix de 95 EUR. ✓

## REGUS

### UN NOUVEAU CENTRE À LEUDELANGE



Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, **Regus**, fournisseur mondial d'espaces de travail, a choisi **Leudelange** et le complexe **Altitude** pour ouvrir son 11<sup>e</sup> centre d'affaires au Luxembourg.

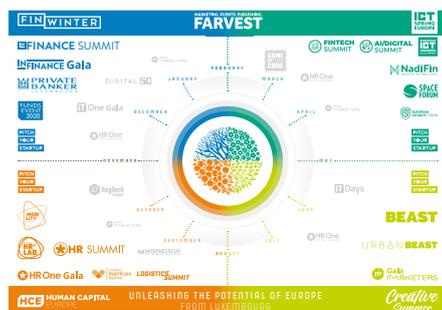
Le centre Regus Leudelange Altitude occupe le rez-de-chaussée et les 2 premiers étages du bâtiment Lhassa. Plus de 300 postes de travail dont 25 espaces de *coworking*, 82 bureaux et 2 salles de réunion pourront être loués à l'heure, à la journée, à la semaine ou de manière permanente.

Altitude est une co-promotion de Codic Luxembourg et de Tralux Immobilier, et totalise 13.000 m<sup>2</sup> de bureaux labellisés, répartis dans 2 immeubles : Lhassa, livré en novembre 2018 et pré-loué à Wavestone ainsi qu'à une crèche de renom, Rockids, qui ouvrira ses portes en janvier 2020. L'immeuble abrite également le siège social des sociétés Tralux Construction et Tralux Immobilier ; et La Paz, pré-loué à Northern Trust, dont la livraison est prévue en mars 2020. ✓

[www.regus.lu](http://www.regus.lu), [www.tralux.lu](http://www.tralux.lu), [www.codic.eu](http://www.codic.eu)

## FARVEST

### UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR L'AGENCE DE COMMUNICATION 360



À l'aube de son 20<sup>e</sup> anniversaire, **Farvest** a dévoilé sa **nouvelle stratégie Farvest 2020**.

Plus d'un an après l'annonce d'un partenariat stratégique noué avec Docler Holding, la nomination d'un nouveau CEO et la mise en place d'une équipe managériale expérimentée, Farvest Group poursuit sa mutation en mettant l'accent sur les secteurs qu'il traite depuis plus d'une décennie (Finance & Banking, Human Capital & Mobility et Marketing & Communication) et a décidé de dupliquer le concept ICT Spring et de créer 3 nouveaux grands sommets.

Les événements sont désormais regroupés dans **4 grands sommets annuels**. Ainsi, dès ce mois de novembre, **Human Capital Europe** traitera des thématiques autour de l'humain avec cette année un focus sur les RH et la mobilité, les bonnes pratiques européennes et le développement de nouvelles solutions. Ce sommet sera composé du HR Summit, Mobility Summit et se terminera avec le traditionnel Gala HR One et ses Luxembourg HR Awards. En 2020 s'ajouteront d'autres Summits et en particulier un Healthcare Summit.

En mai 2020, les experts tech et digital se donneront rendez-vous pour une 11<sup>e</sup> édition d'ICT Spring. Une nouvelle fois, les participants pourront discuter des tendances spatiales lors du Space Forum, mais également de cybersécurité, à l'occasion de l'IS Day, désormais rebaptisé **European Security Forum**.

Au début de l'été 2020, les spécialistes MarCom et autres créatifs pourront participer à un **Creative Summer**. Les agences et annonceurs seront notamment invités à présenter leurs derniers projets en date afin de tenter de décrocher un des précieux Luxembourg Marketing & Communication Awards (signifiant le report du Gala Marketers 2019 à juillet 2020). Plusieurs sessions de conférences sont également prévues, autour des thématiques Marketing et créativité.

Enfin, l'hiver 2020 rimera avec **Fin Winter**, sommet auquel seront greffés les traditionnels FundsEvent et PrivateBanker. ✓

[www.farvest.com](http://www.farvest.com)

## BÂLOISE ET IMMOPASS

### PARTENARIAT CONCLU

Le groupe **Bâloise Assurances** à Luxembourg et **ImmoPass**, service de contrôle technique immobilier, travaillent main dans la main depuis l'arrivée de la start-up belge au Grand-Duché en septembre dernier. Fort d'un service d'expertise immobilière permettant aux futurs acquéreurs de vérifier les éventuels vices techniques d'un bien et d'en évaluer les coûts potentiels, le service d'ImmoPass est désormais disponible pour les personnes souhaitant acquérir un bien au Luxembourg.

En tant que partenaire exclusif, le groupe Bâloise Assurances à Luxembourg apporte

son soutien à la jeune pousse et propose aux clients d'ImmoPass d'assurer leur futur bien via l'assurance solde restant dû ou l'assurance habitation Home proposées par Bâloise.

Fondée en octobre 2018 par Marc Guilmot (ex-cadre dirigeant d'un réseau bancaire), Pierre-Louis Firre (ingénieur civil des constructions) et Nicolas Biquet (consultant indépendant), ImmoPass est un service d'inspection technique immobilière basée sur plus de 80 points de contrôle. Le diagnostic est assuré par un réseau partenaire d'architectes et d'ingénieurs conseils de longue expérience. L'entreprise compte déjà une centaine d'inspections à son actif en Belgique. ✓

[www.baloise.lu](http://www.baloise.lu), [www.immopass.eu](http://www.immopass.eu)

## JOBSEUROPE SÀRLS

### UN SITE D'EMPLOI POUR DES PROFILS FINANCIERS TRÈS RECHERCHÉS



De g. à dr. : **Marcel Grifka** et **Pascal Schaefer**, fondateurs, JobsEurope Sàrls.

Les experts financiers peuvent désormais trouver leur futur emploi au Luxembourg via [www.financejobs.lu](http://www.financejobs.lu). La start-up **JobsEurope**, à l'origine du site, a créé le 1<sup>er</sup> site d'emploi de la Grande Région dédié exclusivement à des experts financiers, des profils très recherchés.

Financejobs.lu offre une recherche par localisation et une politique de prix transparente. Avec ses nouvelles fonctionnalités, il réduit le temps de recherche des candidats et améliore le processus de recrutement des entreprises. Lancé à l'origine uniquement en anglais et destiné à la communauté internationale de la Grande Région, le site est désormais disponible en français et le sera bientôt en allemand.

La start-up JobsEurope Sàrls a été fondée par **Pascal Schaefer** et **Marcel Grifka**. Elle offre également des services de conseil en RH concernant le recrutement dans les médias sociaux, tels que le recrutement SEO & SEA, le recrutement en réseau et le conseil en stratégie de marque employeur (Employer Branding). ☑

[www.financejobs.lu](http://www.financejobs.lu)

## MICROLUX

### ENTRÉE AU CAPITAL DU FEI



De g. à dr. : **Rémy Jacob** (président, microlux) et **Roger Havenith** (directeur général adjoint, FEI).

**microlux**, 1<sup>ère</sup> institution de microcrédit du pays qui, en 3 années d'activité a déjà permis la création de 80 emplois, a reçu un soutien de taille, en septembre dernier, avec l'entrée du **Fond Européen d'Investissement (FEI)** dans son capital. MM. Rémy Jacob, président de microlux, et Roger Havenith, directeur général adjoint du FEI, ont signé, le 26 septembre dernier, l'entrée du FEI au capital de microlux pour un montant de **500.000 EUR**.

Faisant partie des membres fondateurs de l'institution de microcrédit depuis 2016, le FEI apporte déjà à microlux une garantie dans le cadre du programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI – Employment and Social Innovation). L'investissement lié à l'entrée au capital de Microlux est réalisé dans le cadre des fonds européens EaSI Capacity Building Investments Window et va permettre à microlux de développer ses activités au Luxembourg et dans la Grande Région. En 3 ans d'activité, microlux a trouvé son marché au Luxembourg : près de 400 rendez-vous ont eu lieu avec des prospects pour des demandes de microcrédits, environ 150 porteurs de projets ont été accompagnés par son réseau de coaches bénévoles et 80 microcrédits ont été déboursés pour une valeur moyenne de 14.000 EUR. Ces microcrédits ont permis

la création de 58 sociétés et de quelque 80 emplois. ☑

[www.microlux.lu](http://www.microlux.lu), [www.eib.org](http://www.eib.org)

## IMD

### CLASSEMENT 2019 DE LA COMPÉTITIVITÉ NUMÉRIQUE MONDIALE

Dans la 3<sup>e</sup> édition du **classement de la compétitivité numérique mondiale de l'IMD** (*IMD World Digital Competitiveness Ranking*), 63 marchés ont été étudiés. En 2019, les États-Unis conservent la 1<sup>ère</sup> place du classement, suivis par Singapour, la Suède, le Danemark et la Suisse. Le Luxembourg gagne 3 places cette année et se positionne 21<sup>e</sup>, devant la France et la Belgique, respectivement 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup>.

La technologie influence non seulement la manière dont les entreprises mènent leurs activités, mais aussi la manière dont les pays fonctionnent et préparent l'avenir. Actuellement, les gouvernements du monde entier investissent massivement dans leur économie numérique pour améliorer la création de valeur et renforcer la prospérité.

Les États-Unis et la Suède présentent une approche équilibrée entre la production de connaissances, la création d'un environnement propice au développement des technologies et la volonté d'adopter l'innovation. Singapour, le Danemark et la Suisse accordent la priorité à un ou deux facteurs.

Plusieurs économies d'Asie ont considérablement avancé dans le classement par rapport à l'an passé : Hong Kong (RAS) et la République de Corée ont fait leur entrée dans le top 10. Au Moyen-Orient, les Émirats arabes unis et Israël demeurent les principaux pôles numériques de la région. En Amérique latine, le Mexique et la Colombie ont été les seuls pays à progresser dans le classement cette année. ☑

[www.imd.org](http://www.imd.org)

## ARNS GROUP

### INAUGURATION DE SON NOUVEAU SIÈGE SOCIAL À BELVAL



Acteur majeur de l'IT au Luxembourg depuis 2003, **Arns Group** s'est développé jusqu'à être constitué de 10 entités rassemblant plus de 1.400 collaborateurs au Luxembourg, en Belgique, en Italie, en Grèce et en France. En 2018, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires record de 108 millions EUR, soit une croissance de 23 %. Après 15 ans de croissance exponentielle, Arns Group est entré dans une nouvelle ère en 2019 en franchissant une autre étape audacieuse de sa transformation : atteindre 5.000 consultants et réaliser un chiffre d'affaires de 500 millions EUR d'ici 2025.

Afin de soutenir cette croissance rapide, Arns Group s'est doté d'un **nouveau siège social à Belval, Naos**, d'une superficie de 14.000 m<sup>2</sup>. Ses 8 étages spacieux accueillent notamment des bureaux, des points de vente, des restaurants et un auditorium de 300 sièges. Des installations de haute technologie à l'environnement lumineux, tout a été pensé pour favoriser le bien-être et le développement des collaborateurs ainsi que le service aux clients. ☑

<https://www.arhs-group.com>

## EY

### LEADER EN BUSINESS STRATEGY & PLANNING CONSULTING SELON ALM INTELLIGENCE

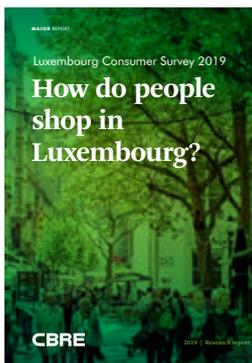
**EY** a été reconnu par **ALM Intelligence (ALM)** comme l'un des leaders du marché en matière de stratégie commerciale et de planification stratégique selon le rapport *ALM Vanguard: Business Strategy & Planning Consulting 2019*, qui constitue l'un des chapitres du guide *ALM's Buyer Ratings Guide for professional consultancy services*.

Selon ALM, EY poursuit une tendance ascendante, déjà amorcée l'an dernier – avec son entrée au palmarès des leaders – en intégrant des offres dédiées à l'innovation aux services en matière de stratégie. Ce rapport souligne des capacités approfondies de la part des leaders de services – dont EY – dans des domaines spécifiques liés à la stratégie commerciale et à la planification stratégique. Il ressort également de ce rapport qu'EY se démarque des autres prestataires par sa capacité à améliorer les systèmes de

fonctionnement stratégiques de ses clients, notamment via une gestion efficace de leurs données pour mettre en œuvre des actions décisionnelles réfléchies.

[www.ey.com/lu](http://www.ey.com/lu)

## CBRE UNE ÉTUDE SUR LES LUXEMBOURGEOIS ET LEURS ACHATS



Au cours de l'été, **CBRE** a réalisé une enquête auprès de 500 consommateurs du Grand-Duché. Les répondants étaient diversifiés, couvrant un large éventail d'âges, de composition familiale, de niveau de revenu, de nationalité et de région de résidence, les hommes et les femmes se partageant à peu près également.

L'enquête a identifié 4 grandes tendances qui définissent le comportement des consommateurs luxembourgeois. Tout d'abord, les Luxembourgeois préfèrent de loin les centres commerciaux. Près de la moitié des répondants visitent un centre commercial au moins une fois toutes les deux semaines, ce qui est beaucoup plus fréquent que les centres-villes piétonniers et les zones commerciales. A première vue, ces habitudes reflètent le paysage du commerce de détail au Luxembourg. En effet, compte tenu de la faible densité des villes luxembourgeoises, les centres-villes piétonniers ne sont pas bien développés en dehors de la Ville de Luxembourg et se retrouvent de plus face à un ratio très élevé de centres commerciaux par rapport à la population.

Les Luxembourgeois tiennent systématiquement compte de certains facteurs lorsqu'ils doivent faire leurs achats : en tête, la propreté des installations, suivie du prix des produits, du stationnement, de la sécurité et de la facilité d'accès.

La 3<sup>e</sup> tendance qui se dégage est que les 3/4 des consommateurs considèrent que manger fait partie de l'expérience de shopping. En effet, plus de 42 % des personnes interrogées mangent très souvent ou toujours en faisant leurs achats, avec une forte préférence pour les établissements indépendants, suivis par les fast-foods et autres snacks rapides.

La dernière tendance montre que les Luxembourgeois préfèrent toujours se rendre dans les magasins plutôt que de commander en ligne. Malgré le fait que 60 % des répondants ont déclaré avoir consulté une boutique en ligne au moins une fois par mois (dont 46 % sont des 18-24 ans), 70 % se rendent plus souvent dans les magasins.

[www.cbre.lu](http://www.cbre.lu)

## STATEC LUXEMBOURG EN CHIFFRES 2019



La brochure **Luxembourg en chiffres 2019** fournit 52 pages de données statistiques sur le Grand-Duché, illustrées par des infographies et des graphiques. Des comparaisons internationales permettent de situer le Luxembourg par rapport aux pays de l'Union européenne et aux principales économies mondiales.

Saviez-vous que, chaque année, presque 3.300 entreprises sont créées et plus de 2.800 cessent leurs activités ; la densité de population avec 231 habitants/km<sup>2</sup> est le double de celui du territoire de l'UE28 avec 118 habitants/km<sup>2</sup> ; en 2018, la construction de 5.468 logements a été autorisée, ce qui fait à peu près 1 logement pour 2 nouveaux habitants... La nouvelle édition répond à de nombreuses questions sur le territoire, la société et l'économie du pays.

(Source : STATEC, Statnews n° 27 du 23/09/2019)

La brochure peut-être téléchargée gratuitement sur <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/luxembourg-en-chiffres/2019/luxembourg-en-chiffres/index.html>.

## CARDIF LUX VIE L'OPÉRATION DE FUSION PAR ABSORPTION DE CARDIF LIFE FINALISÉE



**Jacques Faveyrol**,  
CEO, Cardif Lux Vie.

L'opération de fusion par absorption de la compagnie d'assurances Cardif Life par sa société mère **Cardif Lux Vie** a été conclue en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019, après accord des autorités de contrôle compétentes. ABN AMRO Life S.A. avait été renommée Cardif Life au moment de la clôture de l'opération de rachat le 3 septembre 2018.

Acteur majeur de l'assurance vie au Luxembourg, Cardif Lux Vie est dirigée par **Jacques Faveyrol**. Il y a eu, **Carlo Thill**, ancien responsable Pays du Groupe BNP Paribas au Luxembourg, a été désigné président du conseil d'administration.

[www.cardifluxvie.lu](http://www.cardifluxvie.lu)

## EUROPEAN BUSINESS AWARDS BATIMENTSMOINSCHERS.COM REPRÉSENTERA LE LUXEMBOURG LORS DE LA FINALE EUROPÉENNE EN POLOGNE



L'entreprise luxembourgeoise spécialisée dans la vente de bâtiments métalliques via Internet, **Batimentsmoinschers.com**, a remporté le prix **National Winner** dans la **catégorie Growth Strategy of the Year** des **European Business Awards**, et est maintenant en lice pour la finale européenne qui se déroulera les 3 et 4 décembre prochains. Pour sa 12<sup>e</sup> édition, ce concours a rassemblé 120.000 dossiers d'entreprises concourant dans 18 catégories. En septembre dernier, le jury – composé de dirigeants d'entreprise, politiques ou académiciens renommés – s'est réuni pour décerner les prix nationaux.

Créée en 2001, **Batimentsmoinschers.com** fait partie du Groupe Steel Shed Solutions, basé à Bertrange. Au cours de ces 5 dernières années, l'entreprise a vu son chiffre d'affaires augmenter de 90 % ; celui-ci devrait dépasser les 30 millions EUR cette année. ☑

## DATACENTER LUXEMBOURG

### PRISE DE PARTICIPATION DANS LUXNETWORK

**Datacenter Luxembourg** est entrée au capital de **LuxNetwork**. Les deux sociétés confirment ainsi leur partenariat initié en décembre 2016. Ce rapprochement permet l'émergence d'un nouvel acteur majeur du secteur du cloud et des télécommunications au Luxembourg, qui réunira 35 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de plus de 17 millions EUR. Ce groupement 100 % luxembourgeois a pour objectif de renforcer le positionnement, la visibilité et le savoir-faire de chacune des entités sur le marché national et d'accroître leur compétitivité à l'international. ☑

<https://www.datacenter.eu>

<https://luxnetwork.eu>

## BIL

### LES PAIEMENTS INTERNATIONAUX INSTANTANÉS, BIENTÔT UNE RÉALITÉ



La Banque Centrale Européenne (BCE), SWIFT et un groupe de 19 banques utilisatrices de la plateforme TIPS (TARGET Instant Payment Settlement) ont terminé le mois dernier une phase de tests en Europe. Ces tests ont été réalisés avec 12 banques, qui ont émis des règlements transfrontaliers depuis 9 pays (Australie, Chine, Allemagne, Hong Kong, Italie, Pays-Bas, Russie, Thaïlande et États-Unis) vers l'Europe, au travers de 5 banques, dont la **BIL**, seule banque luxembourgeoise à avoir participé à ces tests.

Le paiement le plus rapide a été effectué en 41 secondes seulement, alors que plusieurs jours sont parfois nécessaires avec des services traditionnels de banque correspondante. Forts de ces résultats impressionnants, SWIFT, la BCE et la communauté bancaire européenne vont poursuivre leurs travaux afin de passer du stade de preuve de concept au stade de service opérationnel et optimisé.

À terme, la BIL offrira ce service à ses clients, des grandes multinationales aux PME et aux institutions financières. ☑

[www.bil.com](http://www.bil.com)

## THE ADECCO GROUP

### BEST PLACE TO WORK AU LUXEMBOURG ET À L'INTERNATIONAL



Dans la liste des **Best Place to Work** à l'international, dévoilée en octobre dernier par le Great Place to Work Institute, **The Adecco Group** y occupe la **11<sup>e</sup> position** et est **la seule société luxembourgeoise** à figurer parmi les 25 gagnants. Parmi les 24.000 employés du groupe dans le monde, 80 % considèrent The Adecco Group comme un lieu de travail agréable. C'est la 4<sup>e</sup> année consécutive que The Adecco Group figure sur la liste des 25 multinationales dans lesquelles il fait bon travailler.

En mars dernier, The Adecco Group Luxembourg a atteint le 5<sup>e</sup> rang du sondage national. ☑

## TOTAL

### 80 ANS DE PRÉSENCE AU LUXEMBOURG



**Eric Bleyer**, directeur Mobility & Fleet services, Total Luxembourg. Photo-Total

Présent depuis 1939, **Total** fait partie des 1<sup>ers</sup> pétroliers implantés au Luxembourg. Durant les 80 dernières années, Total Luxembourg n'a cessé de grandir et compte aujourd'hui 40 stations, 2 stations en projet et plus de 400 collaborateurs.

Aujourd'hui, Total affiche son ambition : être la *major* de l'énergie responsable. Pour cela, le groupe intègre les enjeux climatiques au cœur de sa stratégie dont le choix porté, pour les produits pétroliers, sur le pétrole à bas coût. On peut également citer le développement de son activité dans l'électricité bas carbone et sa contribution à la neutralité carbone, en proposant des services d'efficacité énergétique ainsi que des investissements dans des solutions fondées sur la nature et dans le CCUS (captage, stockage et valorisation du CO<sub>2</sub>). Concrètement, au Luxembourg, Total a déjà équipé 12 de ses 40 stations-services de panneaux solaires dont 6 sont raccordées sur le réseau électrique, les 6 restantes le seront très prochainement.

Devenir partie prenante de la transition énergétique et amener le savoir-faire du groupe au Grand-Duché est une volonté de la direction luxembourgeoise. Ainsi, Total a créé une **nouvelle direction Mobility & Fleet services**, dirigée par le Luxembourgeois **Eric Bleyer**, anciennement responsable Cartes pétrolières, dont l'ambition est de proposer et développer des solutions alternatives pour ses clients. ☑

[www.total.lu](http://www.total.lu)

## SALON HR LUX TRADE FAIR

2<sup>e</sup> ÉDITION LE 17 JANVIER 2020

Fort de la 1<sup>ère</sup> édition et des attentes RH générées, le salon **HR LUX Trade Fair** se tiendra le **17 janvier 2020 à Luxembourg-Congrès** et permettra à tout expert RH de proposer ses solutions et services, et de développer son réseau professionnel avec des décideurs et professionnels RH. C'est aussi un lieu privilégié pour toute la communauté RH souhaitant répondre à l'évolution sociétale, aux nouveaux défis y afférents, aux divers signes avant-coureurs, demandes spécifiques ou réglementaires afin de mettre en œuvre une politique humaine cohérente, légale, objective et performante.

Les 12 thématiques abordées l'an passé sont maintenues (Avantages complémentaires, Coaching, Recrutement, Sécurité Santé et Bien-être au travail, SIRH, Conseil RH, Site d'offres d'emploi, Cabinet d'avocats, Mobilité & expatriation, Outplacement, Paie & Administration RH, Formation). Des exposants seront à disposition du public et des conférences se tiendront tout au long de la journée.

**Deux nouveautés** cette année : un **Networking cocktail** (de 17h15 à 22h) permettra aux experts et visiteurs RH de réseauter avec leurs homologues et/ou d'élargir leurs relations d'affaires, et la **possibilité au préalable de prise de rendez-vous avec les experts présents sur le salon**.

Les inscriptions des experts exposants et/ou conférenciers sont ouvertes.

Salon ouvert à tous. Entrée gratuite. Informations sur [www.hrlux-tradefair.com](http://www.hrlux-tradefair.com).

## RANDSTAD WORKMONITOR

### LA MOITIÉ DES SALARIÉS LUXEMBOURGEOIS PRÊTS À S'EXPATRIER

Selon la dernière étude **Randstad Workmonitor**, le développement de carrière et l'équilibre entre travail et vie privée semblent être des facteurs importants pour la plupart des salariés luxembourgeois : 53 % d'entre eux envisageraient d'émigrer s'ils pouvaient améliorer ces deux points. Par contre, seuls 42 % feraient cette démarche pour un salaire significativement plus élevé et 35 % pour avoir un emploi motivant. Par ailleurs, 59 %

déclarent préférer changer de carrière que d'aller s'installer dans un autre pays. En revanche, cela ne les dérange pas de voyager ponctuellement dans le cadre de leur travail (63 %).

Si l'on compare ces résultats à ceux des autres pays étudiés, on remarque que les travailleurs luxembourgeois se situent plutôt dans le bas du classement. Moins volontiers partants pour émigrer, ils le sont toutefois plus que les Néerlandais qui semblent très attachés à leur pays (seulement 39 % d'entre eux partiraient à l'étranger pour une meilleure carrière ou un meilleur équilibre travail/vie privée). A contrario, ce sont les travailleurs indiens et d'Amérique du Sud qui partiraient plus facilement s'installer dans d'autres pays.

S'ils devaient partir travailler à l'étranger, les salariés luxembourgeois placent l'Allemagne en 1<sup>ère</sup> position, la Suisse en 2<sup>e</sup> position et ensuite le Canada.

[www.randstad.lu](http://www.randstad.lu)

## ALD AUTOMOTIVE

### UN CENTRE LOGISTIQUE DERNIER CRI À KEHLEN



Pour faire face à la croissance de ses flottes, c'est-à-dire 13.200 véhicules en leasing opérationnel et 1.000 en court terme, soit 4.500 véhicules destinés chaque année à la revente, **ALD Automotive Luxembourg** a élu domicile dans un tout **nouveau Car Center** doté des dernières technologies dans la zone d'activités de **Kehlen**.

C'est en 2000 que l'activité court terme voit le jour chez ALD Automotive. Au cours des 10 premières années, cette activité se développe considérablement pour atteindre un parc de plus de 300 véhicules. Le volume atteint en 2010 exigeant de nouvelles infrastructures, ALD Automotive inaugure son 1<sup>er</sup> Car Center à Capellen. Ce pôle logistique va permettre de propulser l'activité au rang des plus grands acteurs de la location courte durée. Ces 5

dernières années, ALD Rent a enregistré une croissance de 30 % avec une flotte de plus de 1.000 véhicules.

En 2020, les activités de location à court terme et de leasing nécessiteront la revente de près de 4.500 véhicules. Pour ce faire ALD Automotive a décidé de s'équiper d'un nouveau centre logistique plus performant et à plus grande capacité avec, entre autres, un modèle efficient de reprise/inspection de véhicules en fin de contrat en mode digital et automatisé, un CarLab pour photographier les véhicules sans intervention humaine, un centre dédié à la revente des véhicules d'occasion, avec une capacité totale de stockage de plus de 900 véhicules.

Le nouveau Car center d'ALD Automotive est le résultat de la rénovation/transformation complète d'un site existant à Kehlen, une opération fondée sur les principes de durabilité et d'économie circulaire.

[www.aldautomotive.lu](http://www.aldautomotive.lu)

## FIT 4 DIGITAL PACKAGES

### UN NOUVEAU PROGRAMME DE DIGITALISATION POUR LES TPE



De g. à dr. : **Tom Baumert** (CEO, House of Entrepreneurship), **Fernand Ernster** (vice-président, Chambre de Commerce), **Lex Delles** (ministre des Classes moyennes), **Sasha Baillie** (CEO, Luxinnovation) et **Robert Oesch** (Managing Director, Kayser Systems).

En octobre dernier, la **direction générale des Classes moyennes** du ministère de l'Économie, la **House of Entrepreneurship** de la Chambre de Commerce et **Luxinnovation**, l'agence nationale de promotion de l'innovation, ont présenté un nouveau format du programme d'aide à la digitalisation **Fit 4 Digital Packages**, spécialement conçu pour accompagner les TPE (très petites entreprises de moins de 50 salariés) dans leur transition digitale. Ce nouveau projet repose sur 3 piliers :

la pré-analyse et l'accompagnement, l'implémentation d'un outil digital et le soutien financier.

*Fit 4 Digital Packages*, le nouveau format complémentaire à *Fit 4 Digital*, propose aux TPE une pré-analyse et un accompagnement par l'équipe Go Digital de la House of Entrepreneurship aboutissant au choix d'un package précis (marketing digital, gestion des clients, gestion de l'organisation...) pour implémenter un outil digital par un prestataire affilié et expérimenté. L'implémentation de l'outil digital est prise en charge en partie par un *voucher* digital du ministère plafonné à **5.000 EUR**.

Une phase pilote a permis à plus de 10 entreprises de se faire accompagner dans leur transition digitale et un intérêt fort pour une participation au programme s'est déjà manifesté. ✓

[www.houseofentrepreneurship.lu](http://www.houseofentrepreneurship.lu)  
[www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu)

## EY LUXEMBOURG UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE DE 8,3 %



De g. à dr. : **Alain Kinsch** (Country Managing Partner), **Olivier Maréchal** (Partner, Financial Services Advisory Leader), **Bernard Lhoest** (Partner, FSO Assurance Leader, Banking and Capital Markets Leader) et **Bart Van Droogenbroek** (Partner, Tax Leader).

Le chiffre d'affaires d'**EY Luxembourg** s'est élevé à **236 millions EUR** (revenus nets consolidés d'EY Luxembourg) pour son année fiscale clôturée au 30 juin 2019, marqué par une progression de chacune de ses lignes de service.

Le département Audit a continué de gagner de nombreux nouveaux mandats et d'investir dans la transformation de son modèle de prestations de services axé toujours plus sur le numérique et l'innovation, enregistrant une croissance de 8,8 %. Le département Tax voit sa croissance augmenter de 6,5 % et le département Advisory de 10,9 %.

EY Luxembourg compte actuellement plus de 1.500 personnes de 70 nationalités différentes.

A l'échelle mondiale, EY a annoncé un chiffre d'affaires combiné de 36,4 milliards USD, soit une augmentation de 8,0 %. Le nombre d'employés mondial atteint actuellement 284.000. ✓

[www.ey.com/lu](http://www.ey.com/lu)

## FOYER

### L'OFFRE CYBER PRO FACE AUX ENJEUX DE LA CYBERSÉCURITÉ



**Foyer** a lancé **cyber pro**, une assurance qui répond aux préoccupations des indépendants et des PME en matière de cybersécurité.

Avec **cyber pro**, Foyer accompagne ses clients dans la lutte contre les cyberattaques, en s'appuyant, entre autres, sur l'expertise et les outils d'évaluation du ministère de l'Économie et de l'initiative [Securitymadein.lu](http://Securitymadein.lu), dans une optique de sensibilisation et de prévention des cybermenaces.

Interruption d'activité, tentative d'extorsion, vol de données... **cyber pro** offre aux entreprises touchées une assistance pour gérer la crise ainsi qu'une indemnisation des pertes de marge, si une solution n'est pas rapidement trouvée. L'assurance propose aussi une assistance pour répondre aux obligations des entreprises concernant les données qu'elles collectent, traitent et stockent dans le cadre de la réglementation GDPR ainsi qu'une indemnisation suite à d'éventuelles réclamations. ✓

[www.cyberpro.foyer.lu](http://www.cyberpro.foyer.lu)

## SIMMONS & SIMMONS

### NOUVELLE IDENTITÉ DE MARQUE

Le cabinet d'avocats d'affaires international **Simmons & Simmons**, dont le bureau luxembourgeois a ouvert en janvier 2015, a dévoilé récemment sa **nouvelle**



**identité de marque**. Déployée dans les 23 bureaux du réseau, elle s'inspire des vols d'étourneaux formant une nuée aux mouvements parfaitement coordonnés. Ces nuées, matérialisées par des particules digitales, illustrent l'importance du travail d'équipe, de l'esprit collaboratif et du partage de connaissances, valeurs qui constituent l'ADN du cabinet depuis sa création. Les couleurs de Simmons & Simmons évoluent également puisque bleu sarcelle et gris acier font place à une palette de couleurs corail et charbon.

Un logo et un site Internet complètent la nouvelle identité de marque du cabinet. ✓

[www.simmonssimmons.com](http://www.simmonssimmons.com)

## PRIX DE L'INNOVATION DANS L'ARTISANAT

### LES 12 ENTREPRISES FINALISTES SONT CONNUES

Pour cette **6<sup>e</sup> édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat**, **12 projets** sur 56 dossiers entrés **ont été retenus** par le jury du concours. Deux entreprises s'affronteront dans chacune des 6 catégories. Le vainqueur du Grand Prix **The Hands of Innovation by Mutualité des PME** sera dévoilé le 5 décembre 2019 lors d'une cérémonie officielle aux Rotondes.

**Catégorie Produit/Design** : Steffen Holzbau (poutre composite bois-béton préfêchée pour plafonds et toits étendus) et EmTroniX (dispositif de surveillance de plantes utilisant l'Internet des objets) ; **Catégorie Service** : Enovos Services Luxembourg (diego (digital electrician and installer 2 go) et Polygone (gestion et optimisation des collectes de déchets) ; **Catégorie Processus/Système de production** : Hein (HEIN Four hybride HH) et Wakotec (Processus Wakocid) ; **Catégorie Gestion/Organisation/Management** : Coplaning (planification numérique de montage et de capacité) et Modulor-Menuiserie (configurateur en ligne de meubles form.bar) ; **Catégorie Marketing/Communication** : Klin (buanderie sur

demande) et Street 27 S. à r. l. (service à domicile et stand de présentation et de vente mobile) ; **Catégorie Digitalisation** : SkyCom (détection digitale d'outils) et SmartCube (application Cube4Services pour maisons connectées).

Le vainqueur se verra remettre un chèque de 6.000 EUR et un trophée.

Cette année, un **Prix spécial Digitalisation** sera décerné pour souligner l'importance de la digitalisation pour le secteur de l'Artisanat. Le lauréat sera récompensé par un chèque de 4.000 EUR. ✓

Portrait des entreprises finalistes sur <http://innovation.cdm.lu>.

## ENCEVO

**1<sup>ère</sup> ENTREPRISE LUXEMBOURGEOISE CERTIFIÉE ISO 50001/2018**



Le 7 octobre dernier, **Stefan Zerwes** (TÜV Rheinland, à droite) a remis la certification ISO 50001 à **Guy Weicherding** (Chief Financial Officer, membre de la direction, Groupe Encevo).

**Encevo**, société mère du fournisseur d'énergie Enovos, du gestionnaire de réseaux Creos et du fournisseur d'expertise énergétique et de services techniques Enovos Services, est la **1<sup>ère</sup> entreprise au Luxembourg** à recevoir la prestigieuse **certification ISO 50001/2018**, attribuée aux entreprises qui font preuve d'une gestion efficace de l'énergie et qui réduisent ainsi leur empreinte énergétique.

Le Groupe Encevo, qui était déjà parmi les premiers à obtenir la certification ISO 50001/2011 au Luxembourg en 2016, a obtenu cette certification suivant la nouvelle version de la norme pour **son site d'Esch-sur-Alzette**. Toutes les procédures ont été revues à fond par l'équipe énergie avec le support de divers experts des différentes filiales du groupe, notamment Enovos Services et Global Facilities. ✓

[www.encevo.eu](http://www.encevo.eu)

## FEDIL – THE VOICE OF LUXEMBOURG'S INDUSTRY

**EVALUEZ VOTRE CYBERSÉCURITÉ EN LIGNE !**

Dans le cadre de la Cybersecurity Week qui s'est tenue en octobre dernier, la **FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry** a lancé son outil **Cybersecurity Assessment Online Tool**. Celui-ci est gratuit et va permettre à chaque entreprise/organisation d'évaluer facilement son niveau de sécurité actuel grâce à un ensemble de 50 règles de « cyberhygiène », définies en collaboration avec EY Luxembourg. Une échelle allant de 1 à 5 permet d'évaluer le niveau de maturité de l'entreprise/organisation et de le comparer avec ses homologues du même secteur, voire d'autres secteurs. ✓

L'outil est disponible sur [www.fedil.lu/cybersecurity-assessment](http://www.fedil.lu/cybersecurity-assessment).

## SPUERKEESS

**1<sup>er</sup> PARTICIPANT BANCAIRE LUXEMBOURGEOIS AUX PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING DES NATIONS UNIES**



L'adhésion de la **Spuerkeess, 1<sup>er</sup> participant bancaire luxembourgeois aux Principes for Responsible Banking des Nations Unies (UNEP FI)**, s'inscrit dans la continuité de l'orientation responsable de ses activités bancaires et financières, et témoigne de la volonté de la banque d'intensifier ses efforts en contribuant à l'implémentation des Principes for Responsible Banking arrêtés dans le cadre de l'UNEP FI.

L'UNEP FI est un partenariat mondial entre les Nations Unies et les acteurs du secteur bancaire. Les Principes for Responsible Banking encouragent les acteurs bancaires dans l'adoption de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, et visent la promotion d'une finance durable. Ils ont pour objectif

de transformer l'industrie bancaire afin de lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans l'atteinte par la société des Objectifs de développement durable des Nations Unies et des objectifs posés par l'Accord de Paris sur le climat.

Les informations sur les actions entreprises par Spuerkeess en matière de contribution au développement durable de l'économie luxembourgeoise figurent dans le rapport annuel 2018 *Responsabilité Sociale de l'Entreprise* téléchargeable sur [www.bcee.lu/fr/a-propos-de-nous/publications](http://www.bcee.lu/fr/a-propos-de-nous/publications). ✓

## DOMOS FS ACCÉLÈRE SA CROISSANCE AU LUXEMBOURG

Lancée en 2013, la FundTech **Domos FS** a vu sa croissance s'accélérer significativement lors des douze derniers mois et a passé la barre symbolique des 20 clients.

A l'heure de souffler sa 6<sup>e</sup> bougie, Domos FS intensifie ses investissements et atteint désormais le statut de *scale-up*. L'entreprise, présente à la LHoFT, détient plus de 5 % de parts de marché sur le *reporting AIFMD Annex IV* à la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). En d'autres termes, 5 % de l'ensemble des rapports envoyés à la CSSF en 2018 ont été produits via sa solution technologique **DOMOS**.

Pour poursuivre son développement, Domos FS mise sur des solutions innovantes. Ses nouveaux modules permettent à une ManCo de gérer l'ensemble de ses opérations. Domos FS a récemment mis en place un module de *Compliance* qui permet de suivre les activités en cours, d'évaluer en temps réel son niveau de conformité et de gérer ses processus de *due diligence* et de délégation. Son module *Limited Partners* est aujourd'hui en cours de déploiement chez une ManCo active dans le Real Estate pour réintégrer son activité d'agent de transfert au sein de sa structure. Enfin, le module *Investments* offre une gestion complète d'un cycle de vie d'investissement.

Domos FS compte recruter de nouveaux collaborateurs dédiés à la R&D et au service client pour renforcer l'équipe actuelle, composée de 10 personnes, présentes à Luxembourg et à Paris. ✓

<http://domosfs.com>

## CARLEX GLASS LUXEMBOURG UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE À LA VOITURE DU FUTUR



**Carlex Glass Luxembourg S.A.**, qui développe des produits de verre automobile depuis 2016, joue un rôle actif dans le projet de véhicule du XXI<sup>e</sup> siècle, **proTRon EVOLUTION** développé par l'Université des Sciences appliquées de Trèves (Hochschule Trier), avec son pare-brise innovant. Le 1<sup>er</sup> prototype de verre a été présenté le 17 octobre dernier en présence de Tobias Hinterwimmer, responsable Qualité, et Holger Müller, directeur de la gestion des programmes chez Carlex à Grevenmacher, et remis au professeur Hartmut Zoppke de l'Université des Sciences appliquées de Trèves.

En règle générale, l'épaisseur minimale des pare-brise est déterminée principalement par la rigidité (vibrations) et les propriétés acoustiques. Pour le projet **proTRon EVOLUTION**, Carlex a réussi à abaisser ces seuils et a développé un pare-brise d'une épaisseur de 2,6 mm et d'un poids de seulement 5,4 kg (les pare-brise conventionnels pèsent environ le double). En outre, Carlex a dû relever le défi additionnel d'intégrer une fonction de chauffage sur toute la surface du pare-brise, comme dans le cas des véhicules à propulsion électrique, aucune chaleur résiduelle d'un moteur à combustion interne ne pouvant être utilisée pour le dégivrage. ☑

[www.carlex.com](http://www.carlex.com)

## OST-FENSTER ET HANIN PROTOCOLE DE COLLABORATION



De g. à dr. : **Lynn et Sven Hilger** (directeurs, OST-Fenster) et **Denis Rutot** (CEO, Hanin).

Dans un contexte d'accélération des rythmes d'innovation et de la sensibilité environnementale, les entreprises **OST-Fenster** et **Hanin** ont décidé de mettre en commun leur savoir-faire et leurs technologies pour concevoir un modèle de châssis bois-alu mouluré unique. L'ambition de ce partenariat est d'innover en mutualisant les savoir-faire de chacun. Et de la signature de cet accord résulte déjà une 1<sup>ère</sup> commande importante pour le Moyen-Orient.

OST-Fenster est spécialisée dans la menuiserie bois depuis plus de 50 ans et emploie 80 personnes. Elle fabrique des fenêtres, portes d'entrée ainsi que des murs rideaux en bois et bois-aluminium à Grevenmacher.

Hanin a été créée en 1905 à Marchen-Famenne et emploie 40 personnes. Elle est spécialisée dans la fabrication de menuiseries en acier, aluminium et PVC. En plus de ses ateliers à Namur et Marche, Hanin s'est implantée en 2019 sur le zoning de Grass avec un atelier moderne de 700 m<sup>2</sup> baptisé Hanin Glass Center. L'objectif est de poursuivre l'internationalisation du Groupe au Luxembourg et dans les pays voisins, voire au-delà. Depuis 2014, Hanin dispose d'un bureau permanent au Moyen-Orient. ☑

[www.ost.lu/fr](http://www.ost.lu/fr) et [www.hanin.be](http://www.hanin.be)

## HERMÈS UNE NOUVELLE MANUFACTURE DANS LES ARDENNES FRANÇAISES

**Hermès** implantera une nouvelle maroquinerie à l'horizon 2022 sur les **communes de Tournes et Cliron (Ardennes)**. À terme, **250 artisans** exerceront leurs savoir-faire d'excellence pour fabriquer des sacs dans les ateliers de la manufacture qui sera située au sein du parc d'activité de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes.

Depuis l'origine, Hermès valorise le travail de la main et favorise l'épanouissement des artisans à travers le développement de leurs compétences tout au long de leur carrière. Dans une pratique de maillage et de transmission de la culture artisanale, les 18 mois de formation seront dispensés par des artisans Hermès exerçant leurs savoir-faire au sein de la Maroquinerie des Ardennes inaugurée en 2004 à Bogny-sur-Meuse.

Avec ces 2 maroquineries, le pôle ardennais d'Hermès comptera à terme plus de 500 artisans. Il devient le 6<sup>e</sup> pôle maroquinier du Groupe après ceux de Paris-Val-de-Seine, de Normandie, de Franche-Comté, du Sud-Ouest et de la région Savoie-Dauphiné. ☑

[www.hermes.com](http://www.hermes.com)

## GROUPE BOGART REPRISE DE L'ENSEIGNE DE PARFUMERIE MILADY

Le **Groupe Bogart**, groupe français coté à la Bourse de Paris, actionnaire à 100 % de la société Distriplus (80 points de vente sous l'enseigne Planet Parfum, dont 3 situés au Luxembourg, ainsi que près de 120 magasins Di) a repris les **17 fonds de commerce de la chaîne familiale luxembourgeoise Milady**, qui sont exploités dorénavant par GPL (Grande Parfumerie du Luxembourg), filiale à 100 % de Planet Parfum. ☑

[www.groupe-bogart.com](http://www.groupe-bogart.com)

## LUXAIR LUXEMBOURG AIRLINES DE NOUVEAUX MENUS EN CLASSE AFFAIRES



Depuis juin dernier, **Luxair Luxembourg Airlines** a changé entièrement son concept de restauration en **classe Affaires** et en a confié l'élaboration à **LuxairServices Catering**, entité de LuxairGroup en charge de la production des repas et de la logistique de mise à bord.

Ce nouveau concept a été développé au cours des 2 dernières années en partenariat avec **Villeroy & Boch** et **My Roots**. L'arrangement du plateau a été retravaillé à l'aide d'une vaisselle sélectionnée auprès de Villeroy & Boch dont le design et la disposition mettent en évidence l'identité nationale, reprenant le concept du *Nation*

**Branding.** Avec My Roots, société fondée par les chefs René Mathieu et Mario Willem, LuxairServices Catering a élaboré des recettes saines et colorées à base de produits frais de la région et utilisés en quantités strictement requises pour la production prévue, minimisant ainsi les déchets et le gaspillage. Tout excédent éventuel non prévisible est remis à une association oeuvrant pour les personnes en situation de précarité.

Le service à bord faisant partie intégrante de l'offre de Luxair Luxembourg Airlines et LuxairTours, un repas complet ou une collation, en fonction de la durée du vol, est toujours proposé. Les plats servis en classe économique sont également préparés de manière artisanale par les chefs LuxairServices Catering et un nouveau concept de collations a déjà été mis en place avec de nouveaux sandwiches à bord. ✓



[www.luxairgroup.lu](http://www.luxairgroup.lu)

## CHAMBRE DE COMMERCE

### CINDY TEREBA À LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT AFFAIRES INTERNATIONALES



**Cindy Tereba**, direction département Affaires Internationales, Chambre de Commerce.

Suite à la validation de sa nomination par l'assemblée plénière de la **Chambre de Commerce**, **Cindy Tereba** a pris la **direction** du **département Affaires Internationales**. Elle remplace Jeannot Erpelding, qui occupait ce poste depuis juin 2014.

Après un parcours à l'Université Heinrich-Heine et l'Académie des beaux-arts à

Düsseldorf, Cindy Tereba a fait ses débuts dans l'e-commerce au sein d'une start-up allemande en 2006. Dès 2008, elle a été en charge du développement des affaires internationales auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie allemande (AHK) aux Emirats arabes unis, à Abu Dabi, avant de rejoindre en 2012, en tant qu'attachée économique et commerciale, la Chambre de Commerce pour lancer le 1<sup>er</sup> bureau permanent de celle-ci à Berlin.

Cindy Tereba a pour mission de contribuer à l'internationalisation des entreprises du Grand-Duché et de développer les échanges économiques et commerciaux, avec l'appui d'un riche réseau de partenaires professionnels au Luxembourg et dans le monde. Cindy Tereba est également devenue membre du comité exécutif de la Chambre de Commerce. ✓

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)

## DATACENTER LUXEMBOURG

### MELANIE DELANNOY AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Melanie Delannoy**, consultante en Communication et Marketing, membre du conseil d'administration de Datacenter Luxembourg.

**Melanie Delannoy**, consultante en Communication et Marketing, a rejoint le conseil d'administration de **Datacenter Luxembourg**, aux côtés de son président Xavier Buck (entrepreneur et fondateur de Datacenter), Françoise Hontoy (Owner, Hontoy Communication), René Beltjens (Deputy Chairman, Alter Domus), Roger Greden (directeur général, IPNS) et Manuel Coelho (CEO, Datacenter Luxembourg).

Melanie Delannoy a débuté sa carrière au sein de DCL Group (Datacenter Luxembourg, EuroDNS) en tant que responsable Marketing et Communication. Après un passage en agence de communication et au sein de la FEDIL-The Voice of Luxembourg's Industry, elle décide

de devenir indépendante. Durant cette période, elle supervise notamment les actions PR et communication de Docler Holding avant de rejoindre GovSat, opérateur de satellites issu d'un partenariat entre le gouvernement luxembourgeois et SES.

Datacenter Luxembourg est un fournisseur de services Internet fondé en 2000 par Xavier Buck, Marco Houwen et Roger Greden, l'un des pionniers de la colocation de serveurs et de l'hébergement de systèmes d'information au Luxembourg.

## VIRGILE MISSIOS, HEAD OF SALES



**Virgile Missios**, Head of Sales, Datacenter Luxembourg.

**Virgile Missios** a rejoint l'équipe de direction de **Datacenter Luxembourg** en tant que **Head of Sales**. Depuis près de 20 ans, il évolue au Grand-Duché, d'abord dans la vente de solutions ICT, puis dans l'encadrement d'équipes Sales. Il a acquis son expérience au sein de groupes tels que Philips ou Cegecom. Il va contribuer au développement des activités de la société et au rapprochement avec LuxNetwork, dont Datacenter Luxembourg est dorénavant un des actionnaires. ✓

[www.datacenter.eu](http://www.datacenter.eu)

## BADENOCH + CLARK LUXEMBOURG

### STANISLAS DUTREIL, NOUVEAU MANAGING DIRECTOR



**Stanislas Dutreil**, Managing Director, Badenoch + Clark Luxembourg.

Avec plus de 15 ans d'expérience dans le recrutement, dont les six dernières années chez Badenoch + Clark, **Stanislas Dutreil** a pris les rênes de **Badenoch + Clark Luxembourg**.

Titulaire d'une maîtrise en Finance et Commerce international, et d'un master en Marketing international, Stanislas Dutreil a entamé sa carrière en tant que consultant principal dans le domaine de la finance pour Michael Page, puis pour Stanton Wallace (Paris) et Korn Ferry (Lyon). Il a ensuite rejoint Badenoch + Clark à Lyon en tant que Senior Consultant. Deux ans plus tard, il devenait directeur de la région Méditerranée dans la région de Marseille où il a ouvert et dirigé la succursale. En 2017, il était responsable de 6 succursales allant de Marseille à Lille en tant que directeur exécutif et membre du conseil d'administration. ✓

[www.badenochandclark.lu](http://www.badenochandclark.lu)

## HBH DU CHANGEMENT À LA DIRECTION



De g. à dr. : **Bernard Manchel**, **Christelle Zimmer** et **Vincent Giudicissi**.

Depuis le 31 août dernier, **Christelle Zimmer** et **Vincent Giudicissi** ont pris la direction de HBH en tant qu'**administrateurs délégués**. **Bernard Manchel**, à la tête de la société depuis 1992, a été nommé **président du conseil d'administration**.

Présents depuis respectivement 27 et 20 ans et déjà impliqués dans les prises de décision, les 2 administrateurs délégués connaissent une évolution logique dans leur carrière. Christelle Zimmer est chargée de la gestion administrative et financière ainsi que des RH, et Vincent Giudicissi s'occupe de l'opérationnel et du développement des activités de la société.

Fondée en 1988, HBH est une société reconnue dans le secteur de la construction à Luxembourg dont les activités se scindent en 2 métiers : le management de projet qui intègre le pilotage (coordination, planification, gestion financière des études et des travaux), l'assistance au maître d'ouvrage, la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'activité de *quantity surveyor* ; et la coordination sécurité et santé qui assure la gestion des risques de coactivités durant l'élaboration et la réalisation de l'ouvrage. Membre agréé DGNB depuis 2019, HBH assiste ses clients, avec son partenaire auditeur basé à Stuttgart, dans l'obtention de la certification environnementale allemande DGBN. Par ailleurs, HBH s'intéresse à l'économie circulaire et à la philosophie du *cradle to cradle*. ✓

[www.hbh.lu](http://www.hbh.lu)

## KPMG LUXEMBOURG PROMOTIONS



Les 6 nouveaux Partners.

**Six nouveaux Partners** ont été promus chez **KPMG Luxembourg** en octobre dernier : **Rushvin Appadoo** (Audit Partner, Asset Management), **Jonathan de Hemmer Hamburg** (Partner, Deal Advisory), **Vincent Ehx** (Partner, International Asset Management), **Roxane Filippa** (Advisory Partner, People & Change), **Jan Jansen** (Partner, Asset Management) et **Xavier Martinez** (Tax Partner, Global Mobility and People Service).

**11 nouveaux Associate Partners** ont également été nommés : **Francesco Sardella** (Corporate, Industrial and Public Sector), **Alessandro Raone** (Alternative Investments Sector), **Susanne Reinert-Jardin** (Audit Banking), **Michael Jahke** (Audit Department), **Muhammad Tahir Khan** (Alternative Investments Sector), **Sorin Vlad** (Deal Advisory practice), **Giovanni Daniele Arcidaco** (Deal Advisory), **Daniel Rech** (Financial Services), **Laureen Tardy** (Transfer Pricing),

**Maria Anna Nonweiler** (Indirect Tax) et **Benjamin Brugerolle** (Alternative Investment).

**Gregory Schneider** a été promu **Head of IT/Technology Transformation Leader**.

Actuellement, KPMG Luxembourg emploie 1.750 personnes. ✓

[www.kpmg.lu](http://www.kpmg.lu)

## LAB LUXEMBOURG S.A. (LABGROUP)

**MICAËL WEBER SUCCÈDE À JEAN RACINE**



**Micaël Weber**, Chief Business Development Officer, Labgroup.

**Jean Racine**, Chief Business Development Officer de **Labgroup**, étant parti à la retraite le 30 septembre dernier, sa succession est assurée par **Micaël Weber**, ancien Global Business Development Manager chez LuxTrust S.A.. Jean Racine reste toutefois directeur non exécutif à temps partiel et continue d'exercer une fonction de consultant pour l'entreprise.

Après une expérience de 3 ans auprès de Dell en tant que Sales Manager, Micaël Weber a exercé les fonctions de Head of International Business Development chez Teralink Solutions, POST Luxembourg pendant 9 ans (de 2008 à 2017) et a ensuite rejoint LuxTrust S.A.

Tiers-archiviste depuis 42 ans, Labgroup a investi dans un **nouveau bâtiment à Grass**, le Digital Transition Hub, que la société intégrera début 2020 et qui regroupera ses services historiques (archivage de documents, services de destruction, etc.) ainsi que les nouvelles solutions innovantes de transition numérique (archivage PSDC, signature numérique, numérisation à la demande, etc.). Ce nouveau *hub* lui permettra d'offrir une gamme complète de services numériques à ses clients et de les accompagner ainsi dans leur transition digitale en leur offrant de solutions de bout en bout. ✓

[www.labgroup.com](http://www.labgroup.com)

## RANDSTAD LUXEMBOURG

### MARC LEBRUN, NOUVEAU MANAGING DIRECTOR



**Marc Lebrun**, Managing Director, Randstad et RiseSmart Luxembourg.

Après 27 années passées au sein du groupe Randstad, tout d'abord en Belgique puis au Luxembourg (depuis 2001), **Jean-Pierre Mullenders**, Managing Director de **Randstad** et de **RiseSmart**, a pris sa retraite à la fin du mois de septembre 2019. **Marc Lebrun** a pris sa succession.

Ingénieur de formation, Marc Lebrun a débuté sa carrière en tant que responsable de production chez ITT Cannon en France puis chez TDK Recording au Luxembourg. Après 12 années dans ces rôles opérationnels dans l'industrie, il a rejoint le groupe Randstad en 2006 en tant que Branch Manager, tout d'abord en charge de l'agence d'Esch, puis de celle de Luxembourg. Il a occupé ce poste pendant 13 années avant d'accéder à la fonction de Managing Director Luxembourg. ☑

[www.randstad.lu](http://www.randstad.lu)

## M<sup>e</sup> ALESSANDRA MEDINA CHEZ DSM AVOCATS À LA COUR



**M<sup>e</sup> Alessandra Medina**, Associate, DSM Avocats à la Cour.

**M<sup>e</sup> Alessandra Medina**, avocate à la Cour, a rejoint **DSM Avocats à la Cour** en tant qu'**Associate** (collaboratrice), en octobre dernier. Elle pratique le droit du travail et de la sécurité sociale, le règlement des litiges, le droit des sociétés, le droit immobilier et le droit de la construction.

L'étude fournit des services et conseils pluridisciplinaires à une clientèle nationale et internationale dans de nombreux domaines du droit tels que le droit des affaires, le droit financier, le droit maritime et le règlement de litiges. ☑

[www.dsm.legal](http://www.dsm.legal)

## BDO LUXEMBOURG

### 4 NOUVEAUX ASSOCIÉS



De g. à dr. : **Edoardo Battista Ancora**, **Sylvie Maestri**, **Jessica Ott** et **Sandra Claro** renforcent l'équipe d'associés chez BDO Luxembourg.

**Sandra Claro** (Payroll Services), **Sylvie Maestri** (Tax Régulateur Services) et **Jessica Ott** (Audit & Assurance Services) ont été nommées **associées** au 1<sup>er</sup> octobre. Dans le cadre de la stratégie de croissance de **BDO Luxembourg**, elles renforcent l'équipe d'associés qui a accueilli récemment **Edoardo Battista Ancora** (Advisory – Corporate Finance).

BDO Luxembourg compte désormais 29 associés, secondés par une équipe de 25 directeurs et 437 collaborateurs.

BDO Luxembourg est l'un des plus importants cabinets d'experts-comptables, de réviseurs d'entreprises et de conseillers de la Place. Avec ses 500 employés, le cabinet sert plus de 5.000 clients dans de multiples secteurs d'activité. Le réseau international de BDO compte plus de 80.000 collaborateurs répartis dans 1.600 bureaux situés dans 162 pays. ☑

[www.bdo.lu](http://www.bdo.lu)

## KLEOS SPACE

### DES EXPERTS HAUTEMENT QUALIFIÉS

A l'approche du lancement de la Mission d'Exploration de Kleos (KSM)<sup>(1)</sup> au



**Dara Nikolova**, directrice des finances et de l'exploitation, Kleos Space.

4<sup>e</sup> trimestre, **Kleos Space**, fournisseur de données de reconnaissance de radiofréquence par satellites, a renforcé ses équipes financière et de recherche, et a accueilli, à son siège à Luxembourg, **Dara Nikolova** au poste de **directrice des finances et de l'exploitation**, une professionnelle chevronnée du financement et de la stratégie d'entreprise, un investisseur providentiel et un mentor pour les jeunes entreprises technologiques et à impact social. Elle a aidé des entreprises à définir et mettre en oeuvre des stratégies de croissance et à accéder à de nouvelles opportunités commerciales en occupant divers postes chez Morgan Stanley, Hamilton Lane Advisors, Microsoft, Google et, jusqu'à récemment, SES, 1<sup>er</sup> opérateur mondial de satellites.

**Maris Jukss** (Ph.D.) a été nommé **développeur et programmeur backend** avec pour mission d'accroître l'efficacité et la sécurité de la technologie Kleos. Titulaire d'un doctorat en informatique, il a rejoint Kleos Space après avoir travaillé au SnT de l'Université du Luxembourg (centré sur la recherche et l'éducation sur les technologies de l'information et de la communication) où il a été chercheur associé et a travaillé dans l'équipe de vérification et de validation de logiciels, V&V Lab. ☑

[www.kleos.space](http://www.kleos.space)

(1) Le système multisatellite de la Mission d'Exploration de Kleos (KSM) constituera la pierre angulaire d'une constellation offrant une image globale de l'activité maritime cachée. Il renforcera la capacité de renseignement des entités gouvernementales et commerciales lorsque le système d'identification automatique (AIS) est mis en échec, que les images sont floues et que les cibles sont hors de portée de patrouille. La 1<sup>ère</sup> mission est constituée de 4 nano-satellites, de la taille d'une boîte de chaussures chacun, construits par la danoise GomSpace.

# YDÉ

## La nouvelle marque de la Chambre des Métiers

A côté de sa marque *Hands Up*, axée sur les sujets de l'orientation et la formation professionnelle, la Chambre des Métiers a lancé en septembre la marque *YDÉ*, axée sur les prestations à destination des créateurs et chefs d'entreprise du secteur de l'artisanat.



YDÉ s'inscrit dans la continuité du parcours d'un artisan au sein de la Chambre des Métiers. Elle est une marque au sein de laquelle se décline tout un ensemble de services à destination des entreprises artisanales qui bénéficient d'un accompagnement gratuit et poussé par l'équipe pluridisciplinaire de la Chambre des Métiers. Ce conseil sera adapté en fonction des besoins des artisans, et ce tout au long du cycle de vie de leur entreprise.

### YDÉ : une panoplie de services tout au long de la vie de l'entreprise

Sensibilisation et orientation, information, conseil, guidance ou encore prise en charge de formalités administratives, les conseillers YDÉ vous entourent pour réussir votre projet.

Concrètement, quels sont les services offerts par la marque ?

#### La création d'entreprise

- Validation et aide à l'élaboration d'un projet de création ou de reprise
- Aide au choix de la forme juridique et propositions de modèles d'actes
- Explication des moyens de financement disponibles et exposé des aides étatiques
- Analyse de qualifications en fonction des autorisations d'établissement sollicitées
- Prise en charge des formalités usuelles en relation avec un projet d'établissement

- Renseignement sur les différentes autorisations nécessaires (autorisation d'exploitation, licence de cabaretage, agrément CNS, etc.)
- ...

#### La gestion et le développement d'entreprise

- Orientation, information et conseil en matière de transformation digitale des entreprises
- Conseil, assistance et information dans le domaine de l'internationalisation des entreprises
- Accomplissement des formalités d'accès aux marchés belges, français et allemand
- Abonnement au système d'information des marchés publics en Grande-Région
- Conseil et orientation dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies
- Attribution de labels (Made in Luxembourg, Energie fir d'Zukunft +, etc.)
- Valorisation de l'excellence dans l'Artisanat (Prix du Meilleur Créateur d'Entreprise, Prix de l'Innovation)
- ...

#### La transmission et la reprise d'entreprise

- Mise en relation à travers la bourse d'entreprises (lien entre les cédants et repreneurs potentiels)
- Conseil et accompagnement dans le cadre d'un projet de transmission ou de reprise d'entreprise
- ...

#### Conseils individuels spécialisés

- Conseils juridiques : droit d'établissement, droit du travail, sécurité sociale, droit de la construction, droit des sociétés, droit des contrats, droit de la consommation, droit de la concurrence, recouvrement de créances, protection des données personnelles, prévention des arnaques, résolution amiable des litiges, règlementations nationales et européennes, etc.
- Conseils économiques et techniques : TVA, aides publiques, exploitation, environnement, énergie, prestations de services en Europe, coopérations, marchés publics nationaux et internationaux, normalisation, sécurité alimentaire, sécurité-santé au travail, etc.

#### Organisation de rencontres et d'échanges avec des experts

Conférences, *workshops*, séminaires, Clubs (Innovation, Créateur, Export), foires, salons et autres séances et Journées thématiques sont au cœur de la marque YDÉ.

Retrouvez toutes les facettes de YDÉ sur [www.yde.lu](http://www.yde.lu) ou sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu).



# Wat ass den Ënnerscheid?

Oft gëtt gesot, dass Jugend a-politesch ass. Mä zanter dësem Joer geet d'Generatioun «Z» op d'Strooss. Firwat? Wat ass lass mat hinnen? Entsteet eng nei definitiv politesch Generatioun oder sinn déi nei Update vu Computer a Konsolen-Spiller net mat Zäit op de Maart komm?

Do fällt engem schonn den zaart marinéierten Tofu vun der Forschette, wann de Fils engem matdeelt, datt hie sech fir seng Zukunft asetze wëll; Dëst net onbedéngt méi an der Schoul mä op der Strooss.

Ass duerch esou Aussoen de Klischee, dass déi Jonk sech net méi un der Politik interesséiere falsch?

Sinn déi lescht grouss Decisioun wéi de Brexit an d'Wal vum Donald Trump, nach duerch hir grouss elektoral Enthaltensamkeit, net an hirem majoritéäre Sënn ausgegangen, sou huet sech dës Situatioun, zanterdeem geännert.

Jugend mécht sech éischter méi onerwart bëmierkbar, wa se d'Gefill huet entsat a betraff sinn oder sech Suergen ëm hir Zukunft mécht, oder mengt hir Fräiheete géife vun deenen anere Generatiounen agéengt ginn.

## Klimawandel

Dëst war 68' de Fall, bei der Friddensbewegung an den 90' an den 2000 Joren an ass elo beim Klimawandel de Fall.

Beim Klimawandel-Engagement vun der Jugend gëtt et awer e fundamentalen Ënnerscheid nämlech, dee vun de Charakteristike vun zwou verschiddene Generatiounen.

Den Ënnerscheid ass fundamental tëschen der Generatioun Z, gebuer no 2000 an der Generatioun Y, vun de sogenannte «Millennials», gebuer tëschen 1980 an 1999. Hir Sozialisatioun huet an engem Kontext vun Instabilitéit, vu finanzieller Kris, dem Terrorismus, der technolo-

## Den Ament sinn Themen aktuell, déi dës Generatioun Z betreffen, Klimaschutz, Paritéit a sozial Gerechtegkeet.

gescher Transformatioun an der politescher Polarisatioun stattfonnt. Dëse Kontext ass duerch Mëttele vun de soziale Medien, a besonnesch duerch den Internet, bei dëser Generatioun, vill méi aflossräich wéi bei deene Generatiounen virdrun.

Duerch dës Sozialisatioun huet d'Generatioun Z Gefill kritt, dass se kee Sécherheitsnetz méi huet an ass doduerch villäicht méi engagéiert.

Den Ament sinn Themen aktuell, déi dës Generatioun Z betreffen, Klimaschutz, Paritéit a sozial Gerechtegkeet.

Sinn déi Jonk aus dëser Generatioun an der Strooss dofir dann eis Politiker Generatioun vu Muer?

Energie a Roserei ginn net duer, fir en Mouvement um Liewen ze halen. Mä d'Generatioun Z huet eng immens politesch Sensibilitéit an Energie un den Dag geluecht.

Eng politesch Participatioun vun dëser Generatioun an Zukunft dorusser ofzeleeden, ass den Experten no net méiglech. Dofir misst et eng politesch Formatioun an der Schoul ginn, déi se léiert, sech an den Decisionsprozess anzebréngen.

Bis elo gëtt dëst eleng am Elterenhaus geléiert oder och net.

Deemno, kann d'Enn vun der Forschette mat Tofu oder Bifdeck villäicht schonn den Ufank vun der politescher Bildung sinn. ✓



Marc Hostert

Follow Marc Hostert sur Facebook et Twitter : @marchostert

# Les événements *green* : mythe ou réalité ?

On ne vous apprendra rien, la gestion des impacts environnementaux, économiques et sociaux est devenue incontournable pour une entreprise responsable. Balbutiant il y a encore 10 ans, là où d'autres industries étaient déjà bien avancées, le secteur de l'événementiel tend de plus en plus à mettre en place de véritables outils pour réduire son impact sur l'environnement.

Au niveau international, l'ISO a, dès 2012, créé la norme ISO 20121 pour des événements « durables ». Au niveau local, myclimate a été pionnier en mettant en place un outil pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub>. Dernièrement, après le lancement de la charte *Zéro Single-Use Plastic* par l'IMS, vient d'apparaître le label *Green Events* initié par le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable qui ne s'applique malheureusement qu'aux événements grand public. Alors, comment réduire l'impact de son événement sur l'environnement ? Voici 5 idées qui vous aideront certainement.

## La gestion des déchets

Toujours derrière les coulisses, les déchets sont LE point noir des événements et ceci commence dès l'accueil des invités. Avant de penser à la mise en place de poubelles de tri sélectif, il est bon de se pencher sur la question des supports à usage unique. Bannissez donc badges en carton et programmes en papier ! Remplacez-les, dans la mesure du possible, par des supports digitaux. Au niveau du *catering*, il est évident qu'il vaut mieux privilégier la vaisselle en céramique plutôt que du jetable. S'il y a des enfants, les gobelets réutilisables sont une bonne option. Quant à la décoration, il est toujours bon de personnaliser son événement, mais pourquoi ne pas le faire avec des supports amovibles et réutilisables ? Ceci vous permettra d'utiliser cette décoration sur un autre événement par la suite. Si vous ne pouvez pas éviter la production de bâches en PVC offrez-les à une association qui leur donnera une nouvelle vie.



## L'anti-gaspi

Entre les *no-show* et les personnes qui viennent sans s'être inscrites, gérer les quantités de nourriture est toujours un grand défi. Souvent, comme il vaut toujours mieux trop que pas assez, il y a des quantités excessives de nourriture qui partent à la poubelle. Aujourd'hui, la plupart des traiteurs sont sensibilisés et essaient de recycler un maximum. Toutefois, pensez à rappeler aux invités leur inscription afin qu'ils vous préviennent en cas d'empê-

chement et discutez avec les traiteurs afin de conditionner la nourriture de façon à ce qu'une partie au moins puisse être offerte à des associations.

## Le local

Toujours concernant la nourriture, même si cela vous semble évident, privilégiez le local et les fruits et légumes de saison. On peut être créatif, même autour de la pomme de terre...

Consommer local vous coûtera moins cher et vous permettra de participer activement à l'économie du pays. Par ailleurs, on sait que la viande est très énergivore, donc pensez à proposer des alternatives qui feront certainement voyager vos invités. Si vous le pouvez, privilégiez les petits producteurs locaux.

### Le lieu

On n'y pense pas toujours, mais le lieu a également un rôle important sur l'impact environnemental de votre événement, notamment en termes d'accessibilité. Pensez donc à choisir un site central qui peut être accessible par les transports en commun et communiquez-le dès l'invitation.

### Les économies d'énergie

En quelques années, le poste le plus énergivore qu'est la technique a beau-

coup évolué. Tout fonctionne à présent en LED. D'autres postes comme le traiteur ou les sanitaires consomment également beaucoup d'énergie.

Au niveau du *catering*, réfléchissez à un menu qui ne demande pas de multiples cuissons.

Au niveau des sanitaires, notamment si vous devez en louer, privilégiez ceux qu'on peut raccorder aux réseaux des eaux usées. Pourquoi ne pas aller plus loin en installant des toilettes sèches ou des toilettes à lombricompostage ? Egalement, n'oubliez pas d'utiliser des produits écologiques.

On se dit toujours qu'organiser un événement *green* demande beaucoup d'énergie et de budget. Or, avec une bonne réflexion et une certaine anticipation, vous pourrez, sans trop d'effort, réellement réduire l'impact de votre événement sur l'environnement. ✓

### Netty Thines

Conseil en communication

Mediation S.A.



### Quelques liens utiles

<https://www.myclimate.org/information/news-press/news/newsdetail/detail/News/myclimate-in-luxembourg/>  
[http://www.oekozeniter.lu/wp-content/uploads/sites/3/2014/11/Check\\_list-Green-Events-2019.pdf](http://www.oekozeniter.lu/wp-content/uploads/sites/3/2014/11/Check_list-Green-Events-2019.pdf)  
<https://imslux.lu/fra/towards-zero-waste>  
<https://myeventfootprint.com/app/>  
[https://co2.myclimate.org/en/event\\_calculators/new](https://co2.myclimate.org/en/event_calculators/new)

# moving people, moving business.

Ensemble vers le prochain défi !

Solutions de mobilité business par Sales-Lentz.

[sales-lentz.lu](https://sales-lentz.lu)

 **Sales-Lentz**  
moving people

# Le diplôme, atout pour l'insertion professionnelle

L'Observatoire de la formation, pôle d'activité de l'INFPC, publie les derniers résultats de l'étude longitudinale *TEVA (Transition École-Vie Active)*.

Les données analysées concernent 1.257 jeunes ayant terminé un cursus complet organisé dans le cadre de la formation professionnelle initiale, l'année scolaire 2013/2014 et suivis au cours des trois premières années d'entrée dans la vie active, jusqu'en 2017. Les disparités qui existent dans le début de carrière de ces jeunes sont mises en lumière selon qu'ils ont obtenu ou non leur diplôme avant d'entrer dans la vie active.

## La réussite scolaire, facteur clé de succès en matière d'accès à l'emploi

57 % des diplômés sont en emploi dès leur sortie de l'école, contre 41 % des non-diplômés. Les diplômés cumulent, en moyenne, 28 mois en emploi au cours des 36 mois qui suivent la sortie de l'école, contre 22 mois pour les non-diplômés.

Trois ans après la sortie de l'école, 83 % des diplômés sont en emploi, contre 68 % des non-diplômés. Les emplois sous contrat à durée déterminée concernent deux fois plus de non-diplômés que de diplômés.

## Hommes et femmes diplômés, égalité des chances ?

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des hommes diplômés en emploi est toujours supérieure à celle des femmes diplômées. Trois ans après, 86 % des hommes diplômés sont en emploi, contre 79 % des femmes diplômées.

Le temps partiel est moins présent parmi les hommes diplômés que parmi les femmes diplômées (6 % contre 19 % trois ans après la sortie de l'école).

En revanche, la rémunération des femmes diplômées est comparable avec celle des hommes diplômés.

## Le diplôme obtenu joue un rôle déterminant dans l'insertion sur le marché du travail

Les détenteurs d'un DAP/CATP sont privilégiés. Le premier emploi intervient directement après la sortie de l'école pour 68 % des détenteurs d'un DAP/CATP, pour 55 % des détenteurs d'un CCP/CCM et pour 33 % des techniciens diplômés (DT).

Les emplois sous contrat à durée indéterminée (CDI) comptent pour plus de la moitié des premiers emplois occupés par les détenteurs d'un DAP/CATP et d'un CCP/CCM, contre un peu plus d'un tiers de ceux occupés par les détenteurs d'un DT.

Ces derniers ont le plus de difficultés en début de parcours mais se rattrapent au fil du temps. La part des détenteurs d'un DT en emploi passe, en particulier, de 33 % à 70 % au cours de la première année qui suit leur sortie de l'école. Par ailleurs, la part de CDI parmi les détenteurs d'un DT en emploi progresse de 31 points de pourcentage en l'espace de trois ans.

Trois ans après la sortie de l'école, 86 % des détenteurs d'un DAP/CATP sont en emploi, contre respectivement 79 % et 73 % des détenteurs d'un DT et d'un CCP/CCM. Les reprises d'études concernent un jeune sur dix parmi ces derniers.

Neuf détenteurs d'un DAP/CATP sur dix travaillent sous contrat à durée indéterminée, contre 77 % des détenteurs d'un DT et 75 % des détenteurs d'un CCP/CCM.

## L'insertion professionnelle des jeunes par métier et profession

L'ensemble des facteurs de réussite et d'inégalités en matière d'intégration professionnelle mis en lumière se doivent d'être modérés en fonction du métier ou de la

profession que les jeunes se sont préparés à exercer tout au long de leur formation.

Le baromètre interactif *TEVA* rend compte de l'accès à l'emploi par métier et par profession, en 17 indicateurs ([www.teva-barometre.lu](http://www.teva-barometre.lu)). Il s'appuie sur l'analyse du parcours de 5.892 primo-sortants diplômés issus de la formation professionnelle initiale sur six générations, entre les années scolaires 2008/2009 et 2013/2014.

### L'étude TEVA



L'étude *Transition École-Vie Active (TEVA)*, menée par l'Observatoire de la formation, apporte un éclairage sur le début de carrière des élèves à partir de leur sortie de l'école.

Les derniers résultats de *TEVA* portent sur le parcours, jusqu'en 2017, de 1.257 jeunes parmi 2.652, ayant terminé un cursus complet organisé dans le cadre de la formation professionnelle initiale, l'année scolaire 2013 / 2014.

Les jeunes à l'étude ont moins de 25 ans et quittent pour la première fois le monde de l'éducation et de la formation pour entrer sur le marché du travail. Ce sont les primo-sortants. Parmi ces jeunes, 66 % ont préparé une formation menant à un Diplôme d'Aptitude Professionnelle ou à un Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle (DAP/CATP). Ils sont 27 % à avoir suivi une formation de technicien (DT) et 7 % une formation menant à un Certificat de Capacité Professionnelle ou à un Certificat de Capacité Manuelle (CCP/CCM). Ils sont 87 % à avoir achevé avec succès leur formation et 13 % à ne pas avoir été reçus à l'examen. La part des femmes parmi les diplômés s'élève à 40 %.

www.pwcacademy.lu

# Learning designed for me

12/12/2019

Fight against Money  
Laundering and  
Terrorist Financing

29/11/2019

Insurance Distribution Directive - the  
essentials

03/12/2019

Artificial Intelligence

11/12/2019

GDPR - La protection des données à  
Luxembourg

17/12/2019

Soyez prêt pour le nouveau plan comptable  
normalisé

## Contact us

The training calendar is available on:  
[www.pwcacademy.lu](http://www.pwcacademy.lu)

T +352 49 48 48-4040  
[pwcacademy@lu.pwc.com](mailto:pwcacademy@lu.pwc.com)



Technical  
Skills



People  
Skills



Training  
Advisory



Digital  
Learning

# Alexandra Fernández Ramos : « Pour y arriver, il faut oser et ne pas avoir peur d'apprendre »

Cofondatrice de Travelsify, Alexandra Fernández Ramos côtoie aujourd'hui les dirigeants des plus grandes chaînes hôtelières au monde. Avec ses deux compères, Bruno Chauvat et Alexander Weber, elle a créé une solution technologique qui révèle l'ADN des hôtels pour permettre à celles et ceux qui sont à la recherche de l'hébergement idéal de le trouver sans se tromper.

## Pouvez-vous nous présenter Travelsify ?

Nous utilisons la technologie pour établir l'ADN des différents hôtels au départ des commentaires laissés par les clients. L'idée est ensuite de pouvoir proposer l'établissement qui correspond le mieux à l'expérience souhaitée par les voyageurs à la recherche d'un hôtel. Ce développement permet aux géants de l'industrie du tourisme d'offrir une relation plus personnalisée à chacun de leurs clients.

## Comment parvenez-vous à définir l'ADN des hôtels ?

En recourant notamment à des solutions d'intelligence artificielle de traitement du langage naturel, Travelsify part à la recherche des éléments qui permettent d'identifier une ambiance *nightlife*, zen, design, lumineuse, romantique, comme à la maison, authentique... dans les commentaires de voyageurs. Par regroupement sémantique, on peut alors créer des ADN pour distinguer différents types de produits. Aujourd'hui, nous avons analysé plus de 400 millions de commentaires en plusieurs langues dont le chinois et le japonais. Nous sommes en mesure de classer plus de 500.000 hôtels dans le monde suivant 40 attributs différents, mais aussi des destinations de voyage et des restaurants selon 90 critères.

## Auprès de qui valorisez-vous ces informations ?

Nous travaillons avec plusieurs clients figurant dans le top dix des plus grands acteurs de l'industrie hôtelière au monde :

Marriott, Accor ou encore InterContinental. Nous sommes avant tout une entreprise technologique. Notre objectif est de mieux servir l'utilisateur grâce aux possibilités offertes par le numérique à travers les sites de ces grands acteurs.

## Pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

Je suis linguiste de formation, avec une carrière professionnelle dans l'univers des télécommunications et des médias, en Belgique notamment. En 2006, j'ai rejoint le Luxembourg et Bruno Chauvat pour contribuer au développement de Playtime/MusicMakesfriends, qui était le précurseur de Spotify et Deezer. C'est également là que j'ai rencontré Alexander Weber. Nous avons alors établi des contrats avec les *majors* de l'industrie du disque, mais avons subi de plein fouet la crise de 2008 et le gel des investissements. Disons que, sur ce coup, nous sommes arrivés un peu trop tôt. En avril 2016, avec Bruno et Alexander, nous fondons Travelsify en partant du constat que les hôtels peinaient à formuler des recommandations en phase avec nos attentes. Après l'établissement d'un premier pilote, nous avons intégré le programme *Seed4Start* de nyuko et avons mené notre première levée de fonds auprès de *business angels* au Luxembourg. Les deux premières années ont principalement servi à valider la technologie, les modèles d'apprentissage pour garantir la pertinence des résultats et le *product-market fit*. En septembre 2018, nous avons levé 5 millions EUR additionnels auprès d'investisseurs dont Accor.



Alexandra Fernández Ramos, cofondatrice, Travelsify.

## En tant que femme dirigeante, quels conseils donneriez-vous à d'autres personnes désireuses d'entreprendre ?

Quand je regarde le chemin parcouru aujourd'hui, cela peut paraître impressionnant. Mais tout se construit étape par étape. Pour en arriver là, je pense qu'il faut oser et ne pas avoir peur d'apprendre. Dans cette aventure, par exemple, je n'ai pas hésité à me former au *coding*. Pas en ayant la prétention de devenir développeuse, mais pour comprendre comment cela fonctionne, dépasser certaines craintes, avancer aux côtés d'autres ingénieurs. En cherchant à comprendre, ce qui paraît de prime abord inaccessible devient progressivement plus abordable. ☑

Propos recueillis par Sébastien Lambotte



# Luxembourg : pas à pas vers un avenir où les « déchets » des uns feront le bonheur des autres

A partir des années 1850, le prix en baisse des matières premières (et notamment celui des combustibles fossiles) a été le moteur de la croissance économique dans la plupart des pays développés. Les premiers grands magasins naquirent et sonnèrent l'avènement de la société de consommation. Profitant de l'accessibilité large et bon marché des matières premières, les produits prêts à jeter se multiplièrent.

Le plaisir de la variété, permis par l'éphémère, prit le pas sur la recherche de la durabilité d'un produit et précipita dans l'obsolescence des pratiques telles que la réparation et la remise en état. Le modèle économique linéaire, caractérisé par le triptyque « extraire, consommer, jeter », faisait alors ses premiers pas et a poursuivi sa croissance jusqu'à aujourd'hui, où il est encore pratiqué de façon généralisée au niveau mondial.

### La quantité de déchets générés : un des écueils de l'économie linéaire

Des phénomènes significatifs tels que l'explosion démographique ou la diffusion des valeurs consuméristes à grande échelle ont par la suite profondément redéfini le monde, confrontant ainsi l'économie linéaire à trois limites : la disponibilité limitée de ressources sur Terre, une empreinte écologique lourde et l'accumulation exponentielle de déchets. Sur ce dernier point, l'existence du « septième continent », myriade de microplastiques en suspension sur la surface des océans et dans les profondeurs maritimes qui, regroupés, auraient une superficie équivalant à trois fois celle de la France, révèle la nécessité urgente de repenser nos systèmes de production et de consommation.

### Luxembourg : un plan national pour passer d'une gestion des déchets à une gestion des ressources

Au Grand-Duché, la production de déchets par habitant serait, selon une enquête d'Eurostat<sup>(1)</sup>, supérieure à la moyenne européenne. Ainsi, en 2016, 607 kg de déchets par habitant ont été générés au Luxembourg, soit 25 % de plus que la moyenne européenne de 487 kg. En outre, chaque euro d'activité économique générerait environ 2,5 kg de déchets selon l'étude *Troisième Révolution Industrielle*<sup>(2)</sup>. Actuellement, la majorité des rebuts sont collectés, triés, voire reconditionnés quand cela est possible, via des processus gérés par des organismes spécialisés et fonctionnant à l'échelle nationale (ex : SuperDrecksKëscht, Valorlux, Ecotrel, Ecobatterien, etc.). Certains de ces processus, comme ceux de la SuperDrecksKëscht, sont d'ailleurs certifiés au niveau de l'Union européenne en tant que meilleures pratiques dans le domaine de la préservation des ressources et de la protection du climat. Cependant, pour certains types de déchets, le Luxembourg a pour spécificité d'avoir recours à l'exportation, faute de filière de traitement et de recyclage adaptés. En 2015, 97 %<sup>(3)</sup> des 2 millions de tonnes de déchets qui ont quitté le territoire sont partis vers les voisins français, belge et allemand, car

ces derniers possèdent l'infrastructure de revalorisation nécessaire.

Pour s'attaquer au défi des déchets, le Luxembourg a élaboré, via un processus participatif (composé d'ateliers thématiques d'experts, de consultations publiques, etc.), un plan national de gestion des déchets et des ressources<sup>(4)</sup> (ci-après le « PNGDR »). Ce dernier définit les grands axes de la politique luxembourgeoise pour « orienter la gestion des déchets vers une gestion des ressources » dans de nombreux domaines, tels que les emballages, les matières plastiques, les déchets domestiques ou ceux issus du secteur de la construction, pour ne citer que quelques exemples.

### Transformation des déchets de la construction en ressources : le Luxembourg précurseur

En Europe, comme au Luxembourg, parmi les déchets générés, ceux issus des secteurs de la construction et de la démolition sont les plus nombreux. C'est ainsi que la Commission européenne, vise, pour l'horizon 2020, à recycler et réemployer 70 % des déchets de construction et de démolition non dangereux qu'elle produit. Au Luxembourg, plus de trois quarts des déchets engendrés seraient qualifiables de « déchets inertes » (déchets de démolition, déchets routiers, déchets d'excavation), ce



Au Grand-Duché, la production de déchets par habitant serait, selon une enquête d'Eurostat<sup>(1)</sup>, supérieure à la moyenne européenne. Ainsi, en 2016, 607 kg de déchets par habitant ont été générés au Luxembourg, soit 25 % de plus que la moyenne européenne de 487 kg.

pourquoi le PNGDR porte une attention particulière à la prévention de ces derniers et fixe les objectifs nationaux suivants : stabilisation du taux de valorisation des ressources autour des 90 %, développement et incitation à une valorisation de qualité dans le secteur de la construction, promotion de la réutilisation des matériaux de construction via la « déconstruction » et, enfin, adaptation de la procédure de recherche des décharges pour déchets inertes.

Pour réaliser ces ambitions, plusieurs initiatives sont déjà mises en œuvre. Le Grand-Duché a par exemple instauré l'obligation légale de suivre la « hiérarchie des déchets<sup>(5)</sup> » lors des pratiques de prévention, de réutilisation et de recyclage des rebuts issus de la construction et de la démolition. Un autre exemple, inédit au niveau européen, est l'établissement d'un inventaire<sup>(6)</sup> des matériaux de construction lors du démantèlement d'un bâtiment. Ce « passeport de matériaux » est rendu obligatoire par la législation luxembourgeoise de sorte à faciliter la gestion des ressources et à promouvoir la « déconstruction » des bâtiments ainsi que la réutilisation des matériaux.

## Une lutte active contre le gaspillage alimentaire

Un autre chantier important du PNGDR est celui des déchets alimentaires, qui

constitue à la fois une des priorités du « Paquet Economie Circulaire <sup>(7)</sup> » de l'Union européenne et l'une des cibles de « développement durable » de l'Organisation des Nations Unies (cible 12.3 Consommation et production durables <sup>(8)</sup>). Selon l'étude *Aufkommen, Behandlung und Vermeidung von Lebensmittelabfällen im Großherzogtum Luxemburg* publiée en 2016 <sup>(9)</sup>, 68.000 tonnes de gaspillage alimentaire sont annuellement recensées au Luxembourg, soit environ 124 kg par personne et par an. Or, pas moins de 46 % des déchets alimentaires, c'est-à-dire près de 57 kg par personne et par an, pourraient être évités. Le PNGDR s'est ainsi fixé pour objectif de prévenir le gaspillage de nourriture tout en réduisant la quantité de déchets alimentaires d'au moins 50 % à l'horizon 2022.

En complément de sa participation aux initiatives européennes relatives à l'économie circulaire<sup>(10)</sup>, le Grand-Duché mène de nombreuses actions en ce sens, à l'échelle nationale : une fiche sur les aspects légaux en termes de donation de denrées alimentaires à des fins de consommation est mise à disposition des entreprises<sup>(11)</sup> pour encourager la redistribution des denrées alimentaires invendues ; un système national standardisé aidant le client et le restaurateur à ne pas gaspiller la nourriture, mais à l'emporter à la maison a été initié via le

projet *ECOBIX- Méi lang geneissen*<sup>(12)</sup> (qui a reçu le premier prix international du *doggy bag*) ; la campagne *Food Waste Zero* <sup>(13)</sup> menée par l'organisation IMS a été lancée dans le but de quantifier et diminuer les pertes alimentaires dans les restaurants d'entreprise, etc.

## La lutte contre le plastique à usage unique

Enfin, le PNGDR, tout comme le « Paquet Economie Circulaire » de l'Union européenne, porte une attention particulière à la réduction des déchets plastiques et des déchets d'emballages. Les objectifs nationaux qu'il fixe sont les suivants : recycler au moins 70 % des déchets d'emballages jusque 2022, interdire la mise à disposition gratuite de sacs en plastique aux points de vente, atteindre en 2022 les objectifs de la directive 2015/720 relative aux emballages et aux déchets d'emballages, réduire durablement la consommation des sacs en plastique léger, sans entraîner une augmentation globale de la production d'emballages et, enfin, promouvoir l'utilisation des emballages à usages multiples. Plus concrètement, de nombreuses démarches pour réduire les déchets d'emballages et les déchets plastiques ont été initiées au Luxembourg sous l'initiative conjointe des autorités publiques, des entreprises, des citoyens et des organismes agréés en matière de gestion des déchets pour le compte des entreprises luxembourgeoises. Parmi celles-ci, on peut notamment citer, sans être exhaustif, les campagnes de sensibilisation (ex : campagne *Être dans un sac plastique*<sup>(14)</sup> de l'Administration de l'environnement, campagne *Be chic, stop plastic*<sup>(15)</sup> de Valorlux), les études thématiques (ex : étude examinant la dégradabilité et la comparabilité des plastiques « biodégradables » par rapport aux plastiques conventionnels), l'interdiction depuis le

Selon l'étude *Aufkommen, Behandlung und Vermeidung von Lebensmittelabfällen im Großherzogtum Luxemburg* publiée en 2016, 68.000 tonnes de gaspillage alimentaire sont annuellement recensées au Luxembourg, soit environ 124 kg par personne et par an.



## Les déchets, un problème majeur

31 décembre 2018 de mise à disposition gratuite de sacs en plastiques épais (supérieurs à 15 microns) à usage unique, le développement de la vente de produits « en vrac » sans emballage ou encore le manifeste *Zero Single-Use Plastic*<sup>(6)</sup> lancé par l'organisation IMS et signé par plus de 40 entreprises au Luxembourg.

Que cela soit par des actions favorisant la transformation du concept de déchets en ressources secondaires ou par celles permettant de diminuer la production de rebuts, il existe une forte volonté nationale de développer des solutions durables pour pallier les externalités négatives issues des modes de production et consommation actuels. Le Luxembourg progresse lentement mais sûrement vers une économie où les produits en fin de vie renaissent sous la forme de ressources nouvelles et où « les déchets » des uns feront le bonheur des autres.



**Hoai Thu Nguyen Doan**  
Economiste

Département Affaires Economiques  
Chambre de Commerce

- (1) <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/DDN-20180123-1>.
- (2) <https://www.troisiemerevolutionindustrielle.lu/etude-strategique>.
- (3) <http://paperjam.lu/news/le-luxembourg-importateur-net-de-dechets>.
- (4) [https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/offall\\_a\\_ressourcen/pngd/plan/PNGD.pdf](https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/offall_a_ressourcen/pngd/plan/PNGD.pdf).
- (5) La hiérarchie des déchets a été introduite au Luxembourg par la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets. Cette dernière impose dans le cadre de la prévention et de la gestion des déchets, de suivre l'ordre suivant indiqué par l'échelle de Lansink : 1. Prévention, 2. Préparation en vue du réemploi, 3. Recyclage, 4. Toute autre valorisation (ex: valorisation énergétique), 5. Elimination.
- (6) L'inventaire des matériaux de construction se compose de trois étapes : la collecte et l'analyse des informations relatives au bâtiment (ex : date de construction, plans etc.), l'identification des matériaux de construction qui est réalisée avec la collaboration d'experts et enfin la recherche de polluants nécessitant un traitement spécifique (ex : amiante).
- (7) « Le Paquet Economie Circulaire » désigne le plan d'action de la Commission européenne, pour obtenir une économie européenne plus résiliente via le déploiement de principes relatifs à l'économie circulaire. Ce plan se décline en une cinquantaine de mesures et fixe 5 secteurs prioritaires : les matières plastiques, les déchets alimentaires, les matières premières critiques, la construction et la démolition, et, enfin, la biomasse et les bioproduits.
- (8) <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/sustainable-consumption-production>.
- (9) [https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/offall\\_a\\_ressourcen/gaspillage-alimentaire/studie-lebensmittelabfaelle.pdf](https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/offall_a_ressourcen/gaspillage-alimentaire/studie-lebensmittelabfaelle.pdf).
- (10) Pour plus de détails, se référer à la publication de la Chambre de Commerce du Luxembourg – Actualité & Tendances n° 22 : *Le train de l'économie circulaire est en marche*.
- (11) <https://www.horesca.lu/fr/redistribution---donation>.
- (12) Le projet ECOBOX a été élaboré à la demande du Département de l'Environnement du ministère du Développement durable et des Infrastructures, et développé par la SuperDrecksKëscht en coopération avec l'Horesca.
- (13) [http://imslux.lu/fra/news/104\\_food-waste-zero-ims-vise-la-reduction-du-gaspillage-alimentaire](http://imslux.lu/fra/news/104_food-waste-zero-ims-vise-la-reduction-du-gaspillage-alimentaire).
- (14) La campagne *Être dans un sac plastique* a été organisée par l'Administration de l'environnement en décembre 2017 dans les grandes surfaces, dans les parkings et médias sociaux, avec pour objectif de réduire la consommation de sacs en plastique léger utilisés pour l'emballage de fruits et légumes lors de l'achat.
- (15) La campagne *Be chic, stop plastic* a été lancée par Valorlux asbl en partenariat avec l'Administration de l'environnement et la Confédération luxembourgeoise du Commerce dans le but de réduire la consommation de sacs en plastique à usage unique. Elle s'est déroulée fin 2017.
- (16) Le manifeste *Single use plastic* a été lancé en septembre 2018 par IMS, le réseau des entreprises luxembourgeoises en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Il a pour objectif de mettre un terme à l'achat et à la distribution de produits à base de plastique à usage unique par les entreprises d'ici 2020.

De nombreuses démarches pour réduire les déchets d'emballages et les déchets plastiques ont été initiées au Luxembourg sous l'initiative conjointe des autorités publiques, des entreprises, des citoyens et des organismes agréés en matière de gestion des déchets pour le compte des entreprises luxembourgeoises.



# Que faites-vous au quotidien pour votre environnement ?

Nous produisons de plus en plus de déchets. Cette problématique est au coeur de notre quotidien de citoyens.

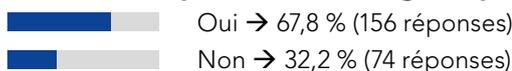
Les politiques de gestion initiées par les différents gouvernements ou les pays visent à réduire les incidences environnementales et sanitaires des déchets. Cette prise de conscience permet d'améliorer l'efficacité de nos ressources. L'objectif est de réduire le volume de déchets produits. Le groupe d'experts intergouver-

nemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne « *qu'il importe de définir, de toute urgence, des mesures prioritaires opportunes, ambitieuses et coordonnées pour faire face aux changements durables sans précédent que subissent l'océan et la cryosphère* ». Il est donc temps d'agir. 450 ans pour éliminer un

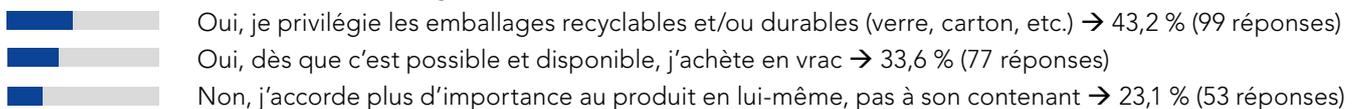
sac plastique, plus de 7.000 ans pour une pile... et vous, que faites-vous au quotidien pour l'environnement ?

Ce sondage a été réalisé en partenariat avec *Entreprises magazine* et a recueilli 229 votes de frontaliers. Résultats du sondage diffusé en octobre 2019 sur le site [lesfrontaliers.lu](http://lesfrontaliers.lu).

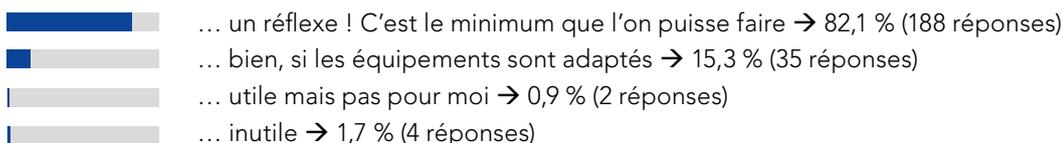
## Pensez-vous que le Luxembourg soit plus propre que votre pays d'origine ?



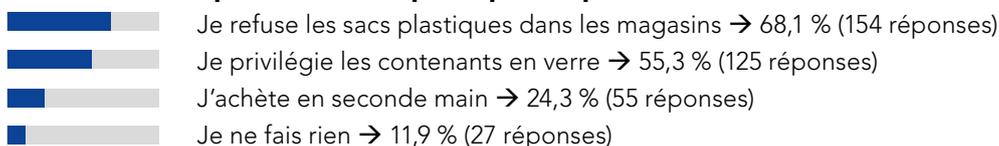
## Faites-vous attention aux emballages lors de vos courses ?



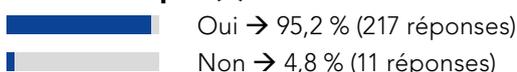
## Pour vous le tri sélectif c'est...



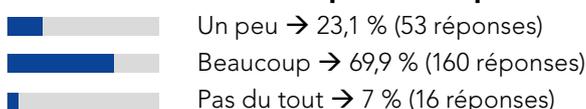
## Que faites-vous pour réduire le plastique au quotidien ? (Question à choix multiples)



## Seriez-vous prêt(e) à modifier vos habitudes de consommation pour aider à la protection de l'environnement ?



## Le réchauffement climatique vous inquiète-t-il ?





# Service Hygiène de la Ville de Luxembourg

## 66.031 tonnes de déchets collectés en 2018

Avec quelque 120.000 habitants sur son territoire, ses nombreux navetteurs, visiteurs et sociétés, la Ville de Luxembourg entreprend constamment des efforts pour réduire son empreinte écologique mais surtout pour susciter un changement comportemental durable chez les citoyens. Ses initiatives semblent porter leurs fruits, comme nous l'explique Marc Weber, chef du Service Hygiène de la Ville de Luxembourg.

### **Parlons tout d'abord de votre dernière initiative anti-littering mise en place en été 2018. En quoi consiste-t-elle ?**

Le but de notre campagne *anti-littering* est d'éveiller une réelle conscience auprès du public et de le sensibiliser de manière ludique. Pour cette raison, nous avons opté pour une campagne de longue durée ponctuée d'actions « coup de poing » qui visent une problématique spécifique : les mégots, les chewing-gums et les déjections canines par exemple. Nous travaillons avec des *voting bins* pour cigarettes placés à des endroits stratégiques dans l'espace public, des affiches « choc », des messages sur les réseaux sociaux... afin d'atteindre un maximum de personnes. Nous sommes confiants que ces initiatives continueront à porter leurs fruits.

### **Que représente aujourd'hui la quantité de déchets dans la capitale et comment ceux-ci sont-ils recyclés ?**

La quantité de déchets produits à Luxembourg-Ville s'explique par le nombre d'habitants – environ 120.000 – et le nombre de navetteurs et de visiteurs qui s'y ajoute en semaine et les week-ends. Le Service Hygiène vise donc une stratégie globale pour réduire les déchets produits et augmenter le taux de recyclage. Pour cela, la Ville dispose d'un centre de recyclage route d'Arlon – le premier du pays lors de son ouverture en 1987 –, d'un système de collectes séparées pour le papier, le carton, le verre, les emballages ou encore les déchets biodégradables, et de plus de 60 points d'apport volontaire dans les différents quar-

tiers pour faciliter le tri et l'évacuation des déchets. Le recyclage proprement dit se fait ensuite auprès de repreneurs agréés qui traitent les déchets conformément aux dispositions légales en vigueur.

### **Selon vos chiffres, les citoyens jouent-ils le jeu en matière de tri ?**

Tout d'abord, je tiens à rappeler que notre premier objectif est d'éviter d'emblée la production de déchets. Pour ce qui est du volume, nous avons constaté que ces 10 dernières années, la quantité de déchets reste plutôt stable, malgré une augmentation de la population de 32,6 % entre 2008 et 2018. Les chiffres montrent aussi que le volume de déchets résiduels en mélange produits par citoyen a diminué de 43,8 % sur cette même période, passant de 485,37 kg/habitant à 272,73 kg/habitant. En toute logique, le taux de recyclage a donc bien connu une hausse de 40,9 % à 43,2 %. Mais pour atteindre les objectifs imposés par le législateur, des efforts supplémentaires et de nouvelles mesures seront nécessaires, comme une augmentation des taxes pour les déchets résiduels en mélange, par exemple, ou une meilleure gestion des déchets dans les résidences où le tri se fait parfois dans une moindre mesure.

### **Quels sont les projets du Service Hygiène ?**

Cette année, le Service Hygiène fête ses 120 ans. Au fil du temps de nombreux projets ont été réalisés : une modernisation progressive des lieux, des outils de travail et des récipients, l'ouverture du centre de recyclage, l'introduction de la collecte séparée...



**Marc Weber**, chef du Service Hygiène de la Ville de Luxembourg.

Photo-Photothèque de la Ville de Luxembourg/Marc Wilwert

Actuellement la Ville planifie la construction d'un nouveau site à Merl avec un centre de ressources qui devra voir le jour dans les prochaines années : le but est de passer du recyclage au réemploi des ressources et de favoriser ainsi l'économie circulaire. Un autre grand projet concerne l'adhésion de la Ville au Minett Kompost, un syndicat qui assure depuis 25 ans le traitement des déchets organiques. Une fois cette adhésion finalisée, les citoyens pourront évacuer les déchets de cuisine, la tonte du gazon et d'autres déchets organiques de jardin par une seule et même poubelle, ce qui constituera un réel gain en termes de confort d'utilisation.

[hygiene.vdl.lu](http://hygiene.vdl.lu)



# SuperDrecksKëscht®

## Prévention, conseils et collecte

Créée en 1985, la SuperDrecksKëscht® (SDK) est placée sous l'autorité du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable dans le cadre des tâches qui incombent à l'Etat en matière de gestion des déchets. Dans ses actions, elle est assistée par les communes, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce. Connue pour gérer les déchets problématiques des ménages, elle a aussi un rôle très important : la prévention.

### **Vos tâches sont multiples. Quelles sont-elles en quelques mots ?**

On connaît la SDK pour ses collectes et le recyclage de déchets problématiques en provenance des ménages, mais aussi pour ses actions d'assistance et de conseil aux entreprises/établissements privés et publics dans la mise en place d'une gestion écologique de leurs déchets, c'est-à-dire de la prévention jusqu'au recyclage. Avec nos partenaires, nous menons beaucoup d'actions de prévention. En 2007, nous avons créé la mention *Clever akafen - Produits recommandés par la SuperDrecksKëscht®* ([www.clever-akafen.lu](http://www.clever-akafen.lu)) qui incite les consommateurs à acheter des produits respectueux de l'environnement et les fabricants à mettre au point des produits plus écologiques pour répondre à leurs demandes (lessives, shampoings, piles rechargeables, fournitures scolaires, éclairage, papiers hygiéniques, mouchoirs...). Le réseau compte actuellement plus de 200 magasins (supermarchés, magasins de bricolage, de peinture, d'électroménager...).

### **Votre dernier projet en date s'appelle ECOBOX et il rencontre un franc succès...**

Rappelons que toutes nos actions sont des initiatives du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable que nous mettons ensuite au point pour son compte. Le projet ECOBOX a été lancé pour lutter contre le gaspillage alimentaire en juin 2018 et les résultats sont très encourageants avec plus de 50.000 ECOBOX en circulation et la participation de quelque 90 restaurants et 95 cantines.

Le concept est double : il vise à lutter contre le gaspillage alimentaire en incitant les gens à reprendre ce qu'ils n'ont pas consommé pour le manger ultérieurement, mais aussi à économiser des emballages jetables et donc à réduire le volume des déchets. Pour une consigne de 5 EUR, le consommateur peut recevoir l'ECOBX auprès de l'un des partenaires participants et le remettre à tout moment chez un autre partenaire, et ainsi récupérer ses 5 EUR. ([www.ecobox.lu](http://www.ecobox.lu)).

### **Pour inciter les consommateurs à réparer ou à emprunter plutôt qu'à jeter, vous avez lancé Flécken a Léinen...**

Autrefois, il allait de soi de réparer ou d'emprunter un appareil/outil que l'on n'avait pas chez soi. A l'ère des produits jetables, conçus avec beaucoup de plastique, nous avons voulu faire passer le message qu'emprunter et réparer étaient des pratiques intéressantes car elles préservent l'environnement et réduisent considérablement des déchets difficiles à recycler. Le site [www.flecken-a-leinen](http://www.flecken-a-leinen) recense plus de 100 entreprises partenaires, dans 12 catégories, aptes à réparer vos appareils/outils, une rubrique Do It Yourself avec des conseils pour faire les réparations soi-même, ainsi que des informations sur les endroits de prêt. La plateforme [www.dingdong.lu](http://www.dingdong.lu) (lancée par l'Oeko-zenter Pafendal) permet également de partager des produits et appareils, entre voisins par exemple. Bien entendu, pour qu'un objet soit réparable, il faut que sa conception intègre ce paramètre dès le départ. Nous menons donc en parallèle des actions auprès des fabricants.

### **Pouvez-vous déjà nous dire quel sera votre prochain projet ?**

Avec l'Oeko-zenter Pafendal, nous mettons au point le projet *Green Events*. Outre la gestion écologique des déchets, cela inclut des domaines tels que la mobilité, l'énergie, etc.

### **Au niveau du recyclage, comment procédez-vous ?**

Etant chargée de la collecte et du recyclage de déchets problématiques (p.ex. acides, peinture, solvants, pesticides, médicaments, aérosols, bouteilles de gaz...), la SDK se tourne toujours vers des recycleurs qui ont des processus qui s'intègrent dans l'économie circulaire car nous privilégions le recyclage et le reconditionnement par rapport à la valorisation thermique. Nous disposons pour cela d'un outil, une sorte d'audit appelé *Potentiel de ressources*, qui nous permet de contrôler et d'évaluer efficacement les méthodes de valorisation ou d'élimination de nos partenaires recycleurs. Cet outil est précieux car plus de 80 % des déchets problématiques que nous collectons sont traités dans les pays voisins. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset





# DES CONTAINERS PROPRES GRÂCE À NOS CAMIONS DE LAVAGE

Nos camions de lavage permettent de collecter les déchets résiduels ainsi que les déchets de verre et biodégradables tout en offrant la possibilité de nettoyer la poubelle après vidange. Cette prestation permet de répondre de manière économique à la demande des clients qui souhaitent des containers propres et hygiéniques.

## NOS PRESTATIONS

Nous proposons aux communes et aux syndicats/gérances d'immeubles une collecte combinant vidange et lavage des containers. Nos camions sont compatibles avec les poubelles de 40 à 1.100 litres. Cette prestation participe à l'entretien du parc de poubelles en maintenant le matériel propre et en bon état.

Ces camions peuvent laver une poubelle ou deux simultanément selon la configuration de la collecte. La fréquence de nettoyage sera déterminée en fonction de vos besoins et des collectes.

Leur technologie permet de récupérer les eaux de lavage qui sont ensuite traitées en station d'épuration.

## NOTRE ÉQUIPEMENT

Nos camions de lavage sont équipés de :

- réserve d'eau chauffée à 45° C pour les cycles de lavage ;
- têtes de lavage rotatives équipées de trois buses haute pression ;
- pompe de récupération des eaux résiduelles ;
- cycle de lavage adapté à la collecte.



Optez pour notre solution qui allie collecte et hygiène.

### Lamesch Exploitation S.A.

12, Z.I. Wolter 2

B.P. 75 – L-3201 Bettembourg

Tél : (352) 52 27 27-1 – Fax: (352) 51 88 01

[www.lamesch.lu](http://www.lamesch.lu)

 **LAMESCH**

N'hésitez pas à contacter nos équipes commerciales pour adapter ce service à vos besoins.



# L'UE et la gestion des déchets

L'Union européenne veut mettre l'accent sur la prévention des déchets (le meilleur déchet est celui qui n'existe pas) et la réutilisation des produits (fin de l'obsolescence programmée).

Parmi les textes emblématiques de la Commission, la directive-cadre relative aux déchets de 2008, réactualisée en 2018.

### Que dit la directive ?

La nouvelle législation vise à limiter la mise en décharge, source de pollution de l'eau, du sol et de l'air. Elle limite ainsi la part des déchets municipaux qui pourront être mis en décharge à 10 % d'ici 2035, observant que les Etats devraient s'efforcer de garantir qu'aucun déchet recyclable ne soit accepté en décharge en 2030.

S'agissant du recyclage des déchets municipaux, elle fixe un taux de 55 % d'ici 2025, 60 % en 2030, 65 % à l'horizon 2035. S'agissant des déchets d'emballages, les objectifs sont fixés pour les emballages de tous types à 65 % d'ici 2025, 70 % d'ici 2030, 65 % à l'horizon 2035. De manière sélective, 50 % des déchets plastiques devront être recyclés d'ici 2025, 55 % en 2030 bien que la Commission ambitionne d'atteindre à cette date les 100 %. Elle vient récemment de proposer d'interdire les cotons-tiges, couverts, assiettes, pailles, mélanges cocktails en plastique et à usage unique. D'ici 2025 puis 2030, le bois devra être recyclé respectivement à 25 % puis 30 %, les métaux ferreux, 70 % puis 80 %, l'aluminium 50 %-60 %, le verre 70 %-75 %, le papier et carton 75 %-85 %.

Les principes auxquels se réfèrent les instances européennes sont les suivants : le principe de prévention, le principe d'auto-suffisance et de proximité ainsi que celui de la responsabilité du pollueur-payeur et du producteur. Le principe de prévention promeut l'idée selon laquelle tout bon déchet est avant tout un déchet que l'on ne produit pas. La réglementation introduit ensuite une hiérarchie des modes de traitement : la préparation du déchet en vue d'une réutilisation, le recyclage, les autres formes de valorisation, par exemple énergétique, et en tout dernier ressort l'élimination sans



valorisation telle que la mise en décharge, l'incinération. Selon Bruxelles cela représenterait 600 milliards EUR d'économie pour les entreprises de l'UE.

Avec le principe d'auto-suffisance et de proximité, la politique européenne cherche à réduire dès 2008, le tourisme des déchets. Les déchets peuvent en effet circuler librement en Europe dans le respect des règles communautaires, lesquelles prévoient cependant des limites notamment en instaurant un contrôle sur les flux circulant hors Europe.

Enfin, les coûts de la gestion des déchets, y compris ceux liés aux infrastructures nécessaires ainsi qu'à leur fonctionnement, sont supportés par le producteur initial de déchets ou bien par le détenteur actuel ou antérieur de déchets, se référant au principe de la responsabilité du pollueur-payeur. L'UE a ainsi produit de nombreux textes tels que les directives sur les émissions industrielles, les véhicules hors d'usage, les déchets électroniques et électriques. Plus récemment, sur proposition de la Commission, le Parlement a voté l'interdiction des produits plastiques à usage unique comme les cotons-tiges, les ballons, la vaisselle jetable, les filets de pêche (70 % des déchets marins). Quant au principe de la responsabilité du producteur, il s'agit de transférer aux personnes physiques ou morales qui conçoivent, fabriquent, manipulent, vendent, importent des produits, la responsabilité en tout ou partie de la

gestion des déchets liée à leurs produits. Les frais sont à leur charge.

### Bons élèves, mauvais élèves, des situations très différentes en Europe

Au sein de l'UE, les Etats membres sont très inégaux en matière de recyclage. Certains pays continuent d'avoir recours aux sites d'enfouissement pour se débarrasser d'une grande partie de leurs déchets. L'enfouissement n'est plus pratiqué dans le nord-ouest de l'Europe dans des pays tels que

la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, l'Autriche et l'Allemagne étant les champions du recyclage. A l'Est, 80 % des déchets sont mis en décharge. D'autres pays ont recours à l'incinération tout en continuant de mettre un tiers de leurs déchets en décharge. Il s'agit de l'Estonie, du Luxembourg, de la France, de l'Irlande, de la Slovaquie et de l'Italie, du Royaume-Uni, de la Lituanie et de la Pologne.

Selon Plastic Europe, le taux de recyclage des matières plastiques dans l'Europe des 28 (Norvège et Suisse comprises) s'élève à 29,7 % et la valorisation énergétique à 39,5 %. Les emballages représentent 40 % des plastiques recyclés en Allemagne, 26 % en France, 36 % au Royaume-Uni. Pour les déchets autres que municipaux, le Luxembourg dépend en grande partie de l'étranger.

L'UE observe cependant que bon nombre d'Etats membres ont progressivement amélioré leur gestion des déchets ces dernières années, conformément à la hiérarchie des déchets mise en place.

Dans son rapport *Examen de la politique environnementale de l'UE* publié en 2017, la Commission estime que le Luxembourg est sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 2020 d'un recyclage de 50 % des déchets municipaux.

**Martine Borderies**



### Les mégots de cigarettes, un fléau

Difficiles à décontaminer et à recycler les mégots sont un réel fléau.

L'acétate de cellulose, traité au dioxyde de titane, est l'une des substances qui les composent auxquelles viennent s'ajouter le goudron, le radium ou l'ammoniac retrouvés dans la fumée.

Comment fait-on pour les recycler ? Il semblerait difficile techniquement de les décontaminer totalement dans le but de les recycler. Des sociétés s'y sont attelées en France notamment sans que l'on puisse dire que leur démarche de décontamination soit totalement concluante en l'état des techniques. La société bretonne MÉGO ! récupère néanmoins ces mégots pour les transformer en mobilier urbain. Un pastique pas totalement innocent que l'on n'aimerait pas

retrouver dans les parcs de jeux ou les cours d'école. D'autres sociétés proposent de les intégrer dans la construction des routes. C'est déjà mieux.

Selon le magazine *ConsoGlobe*, 4.300 milliards de cigarettes sont jetées dans les rues chaque année, soit 137.000 mégots par seconde au moment où nous écrivons, un ordinateur démarrant à l'ouverture de la page. Un seul mégot pollue en moyenne 500 litres d'eau et met environ 12 ans à se décomposer.

La recherche devrait se pencher sur ce produit éminemment polluant pour l'environnement.

<https://www.consoglobe.com/comment-recycler-megots-cigarette-cg>



# Plus d'objectifs, pour jeter moins

Le Luxembourg multiplie les efforts pour atteindre un objectif de recyclage de 55 % des déchets à l'horizon 2025. Une nouvelle loi est en préparation et de nouvelles initiatives voient le jour sur le terrain.

C'est un enjeu de société majeur. Le Luxembourg souhaite réduire drastiquement ses déchets dans les années à venir. Dans cette optique, le pays s'engage toujours un peu plus.

### Le Luxembourg en bonne voie

Selon une étude Eurostat publiée en janvier 2019, le Luxembourg génère 625 kg de déchets municipaux par personne, un chiffre largement supérieur à la moyenne européenne de 477 kg par habitant en 2015.

La situation luxembourgeoise est cependant atypique puisque, chaque jour, de nombreux travailleurs traversent la frontière. Une particularité non prise en compte par l'étude qui inclut dans ses chiffres les déchets municipaux, générés également par les quelque 161.700 frontaliers.

Alors qu'en est-il réellement ? Le Luxembourg est doté d'un réseau de recyclage bien développé. Selon une autre étude d'Eurostat publiée en août 2019, 48,3 % des déchets produits au Luxembourg sont recyclés, soit près de la moitié. Le pays se place ainsi à la 6<sup>e</sup> place du classement européen.

### 145 tonnes de plastique en moins d'ici fin 2020

Eurostat, dans ce même rapport, estime ainsi que le Luxembourg est sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 2020 d'un recyclage de 50 % des déchets municipaux. Une évolution cependant insuffisante, selon l'institut. Des efforts supplémentaires seront en effet nécessaires pour atteindre l'objectif d'un recyclage de 55 % pour 2025, tel qu'il est prévu dans le cadre de la révision de directive 2008/98/CE.

Toutefois, le plastique reste un fléau et sa chasse prend de l'ampleur. Inspiring

More Sustainability (IMS) Luxembourg s'est ainsi fixé pour objectif de réduire drastiquement le plastique. Plus d'une cinquantaine d'entreprises se sont ainsi engagées à supprimer définitivement le plastique à usage unique de leurs locaux, d'ici la fin de l'année 2020. Parmi elles, Sodexo, ArcelorMittal et KPMG.

Grâce au manifeste *Zero Single-Use Plastic*, ce sont près de 145 tonnes de déchets plastiques à usage unique qui seront supprimés, tels que des gobelets, assiettes, pailles ou encore bouteilles. Un objectif de taille : 145 tonnes, ce n'est pas moins de 2.000 kilomètres de déchets plastiques mis bout à bout.

### Une approche participative

Mais le Luxembourg souhaite aller plus loin. Le pays aspire en effet à réduire de manière draconienne la quantité de déchets produits. C'est même à une stratégie « zéro déchet » que travaille le gouvernement, comme l'a annoncé en août la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg (Dei Gréng), dans une réponse au député Marc Goergen (Pirates). Car pour la ministre, il devient nécessaire de trouver une solution durable. « *Il ne faut plus réduire le problème, affirme-t-elle, mais il faut le résoudre. Pour y parvenir, il faut légiférer, mais aussi inclure tous les acteurs, y compris les citoyens !* »



### Un projet de loi en préparation

C'est donc dans cette optique qu'une série de *workshops* a été proposée aux citoyens aux mois de mai et juin 2019. L'idée ? Impliquer la population pour trouver des pistes d'action concrètes afin de réduire notre empreinte écologique. Les résultats serviront dans l'élaboration de la révision de la loi sur la gestion des déchets qui devrait être présentée avant la fin de cette année. Des mesures ambitieuses dans le domaine de la prévention et réduction des déchets plastiques pour assurer que le Luxembourg reste un pays précurseur en Europe en la matière.

L'objectif de la révision de la loi concerne aussi bien la protection de l'environnement et de la santé humaine par la prévention et la réduction des effets nocifs dus aux déchets. Il s'agit de renforcer les principes de l'économie circulaire, suivant les principes d'une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et d'optimiser la durée du cycle de vie d'une matière par un réemploi, une réutilisation ou, à défaut, un recyclage des déchets.

Anne-Sophie Bedel

---

**Le pays aspire à réduire de manière draconienne la quantité de déchets produits. C'est même à une stratégie « zéro déchet » que travaille le gouvernement, comme l'a annoncé en août la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg.**

---



# Que deviennent les déchets triés au Luxembourg ?

Pour respecter l'environnement, il est évidemment primordial de conduire ses déchets au centre de recyclage. Mais que deviennent-ils une fois dûment triés ? Où sont-ils traités ? Il s'avère que de nombreux déchets sont en réalité exportés pour être recyclés à l'étranger.

Les dernières statistiques d'Eurostat concernant la production de déchets au Luxembourg ne sont a priori pas flatteuses pour le pays. Alors que la quantité de déchets produits par habitant se chiffre en moyenne à 477 kg dans l'Union européenne, le Luxembourg les dépasse largement, avec une quantité de 625 kg par personne. S'il faut évidemment remettre en perspective ce résultat, en prenant en compte les presque 200.000 frontaliers (soit 30 % de la population) qui se rendent chaque jour au Luxembourg et y produisent également des déchets, il n'empêche que cette masse de détritiques doit bien être traitée dans le pays. Pour le commun des mortels, cette gestion des déchets passe par le centre de recyclage ou les sacs de tri. Pour les entreprises, ce sont plutôt des prestataires spécialisés qui se chargent de la récolte et du traitement des déchets.

## Une hiérarchie des déchets

Au Luxembourg, la gestion des déchets est encadrée par un plan global visant à promouvoir l'économie circulaire, le PNGD (Plan National de Gestion des Déchets). Ce plan, déjà révisé à plusieurs reprises pour intégrer des objectifs de plus en plus ambitieux, promeut un concept essentiel, celui de la hiérarchie des déchets. Il consiste à chercher à nuire le moins possible à l'environnement en favorisant la prévention, la réutilisation, le recyclage ou la valorisation énergétique des déchets, avant d'envisager leur élimination pure et simple. Finalement, il s'agit de faire en sorte que les matériaux de base soient maintenus le plus longtemps possible dans le circuit économique.



Photo-Foerster

---

**Les déchets issus des ménages sont recyclés à environ 48 %. Toutefois, ces déchets municipaux ne représentaient en 2017 que 366.000 tonnes, soit à peine 3,6 % du total des déchets produits...**

---

Au sein de cette pyramide inversée, dont la base est constituée par les déchets qui peuvent être réutilisés, le recyclage est l'étape sur laquelle nous souhaitons nous pencher. Il se fonde avant tout sur l'information de la population et la mise à disposition du public d'infrastructures et de services permettant le tri et la collecte des déchets. Une fois triés, ces résidus,

qui sont classés en de nombreuses catégories différentes, doivent être traités. Mais où les sont-ils ?

## Des déchets traités au Luxembourg et dans les pays voisins

Pour comprendre la situation, il faut d'abord bien savoir de quoi on parle. En 2016, selon



En 2016, plus de 2 millions de tonnes de déchets divers ont été exportés à l'étranger, soit 20 % du total des déchets produits... La statistique est même plus élevée pour les déchets ménagers, puisque près de la moitié d'entre eux sont envoyés à l'étranger (49 %). Toutefois, le Luxembourg a pour particularité de n'exporter que très localement ses déchets.

les statistiques d'Eurostat, le Luxembourg a produit environ 10 millions de tonnes de déchets. Cela dit, de nombreuses statistiques s'intéressent en priorité aux déchets dits « municipaux » qui, pour l'expliquer rapidement, correspondent aux déchets issus des ménages. Ceux-ci sont recyclés à environ 48 %. Toutefois, ces déchets municipaux ne représentaient en 2017 que 366.000 tonnes, soit à peine 3,6 % du total des déchets produits... Alors, qu'en est-il des autres catégories de déchets (déchets dangereux, piles, emballages, véhicules hors d'usage, équipements électroniques, etc.) ? Si l'on excepte les déchets minéraux principaux (déchets de construction, par exemple), qui sont souvent enfouis dans des décharges, le taux de recyclage de ces déchets est également très élevé. Ainsi le Luxembourg les recycle à plus de 60 %.

Le recyclage de la plupart de ces déchets est réalisé au Luxembourg même, selon la volonté du Plan National de Gestion des Déchets, qui souhaite favoriser un traitement local des déchets. Toutefois, dans les faits, ce même plan prévoit des exceptions pour certaines catégories de résidus. C'est le cas des déchets produits en petites quantités ou pour lesquels le traitement au Luxembourg est peu rentable, des déchets pour lesquels les capacités de traitement sont insuffisantes sur le territoire, ou encore des matériaux recyclables qui rejoignent des marchés européens intéressés.

En 2016, ce sont ainsi plus de 2 millions de tonnes de déchets divers qui ont été exportés à l'étranger, soit 20 % du total des déchets produits... La statistique est même plus élevée pour les déchets ménagers, puisque près de la moitié d'entre eux sont envoyés à l'étranger (49 %). Tou-

tefois, le Luxembourg a pour particularité de n'exporter que très localement ses déchets, contrairement à la Belgique, par exemple, qui les fait traiter jusqu'en Inde. Ainsi, dans la liste des pays qui recyclent nos résidus, on trouve surtout l'Allemagne, la France, les Pays-Bas ou la Belgique. De manière plus rare, certains déchets sont envoyés en République tchèque, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Autriche ou en Suisse.

### Quid de la valorisation et de l'élimination ?

Au-delà du recyclage, certains déchets sont également valorisés pour produire de l'énergie ou, en dernier recours, tout simplement détruits. Ces opérations aussi peuvent parfois se dérouler à l'étranger. En ce qui concerne l'élimination des déchets, une distinction très nette est faite entre les déchets dangereux et ceux qui ne présentent pas de danger. Le Luxembourg ne disposant pas de décharge à cet effet, les déchets dits « dangereux » qui doivent être éliminés sont exportés en Allemagne et, dans une moindre mesure, en Belgique, en France et aux Pays-Bas. Il s'agit, à 70 %, de terre et de cailloux contenant des substances dangereuses. Par contre, une décharge gérée par le SIGRE (Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets ménagers, encombrants et assimilés en provenance des communes de la région de Grevenmacher, Remich et Echternach) accueille toujours les déchets non dangereux sur le territoire luxembourgeois. Près de 15.000 tonnes de déchets y ont été entreposées en 2015, un chiffre qui est en constante diminution.

Enfin, de nombreux déchets sont aussi valorisés d'un point de vue énergétique. Cette valorisation passe par l'incinération,

qui permet de produire du chauffage et de l'électricité. Au Grand-Duché, il existe un seul incinérateur pour déchets ménagers, encombrants et assimilés : le SIDOR (Syndicat Intercommunal pour la gestion des déchets en provenance des ménages et des déchets assimilables des communes des cantons de Luxembourg, d'Esch et de Capellen), implanté à Leudelange. 151.000 tonnes de déchets y ont été incinérées en 2015. Contrairement à l'enfouissement, ce chiffre est en augmentation ces dernières années. Notons que cette valorisation n'est pas véritablement sans impact sur l'environnement, étant donné que de nombreux gaz sont émis lors de la combustion, même s'ils sont partiellement traités. C'est d'autant plus problématique que des installations de coïncinération, gérées par des sociétés privées, sont également autorisées au Luxembourg. Certaines d'entre elles, comme les fours à arc électrique d'Arcelor Mittal à Esch et Dudelange, peuvent ainsi être alimentés par des pneumatiques usagés...

Bien plus vertueux, le compostage et la méthanisation des déchets organiques est une pratique très répandue au Luxembourg. 152.000 tonnes de déchets ont ainsi été valorisées pour produire du méthane en 2015, et près de 15.000 tonnes de compost ont également été produites. Pour ce type de déchets, de nombreuses installations ont été mises en place au fil des années au Luxembourg. Ceci s'explique toutefois par la quantité importante de déchets à traiter et par l'intérêt économique de leur traitement. L'intérêt n'est malheureusement pas le même pour des déchets produits en plus petite quantité, ce qui explique leur exportation.

Quentin Deuant



# Déchets du bâtiment, le grand défi

D'ici 2020, la directive européenne 2008/98/CE fixe un taux de recyclage de 70 % des déchets de la construction et de la démolition. Dispositif renforcé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2017 qui stipule que les négoceurs doivent assurer la reprise des matériaux de construction.

En 2019, les objectifs ne sont pas atteints dans la plupart des pays européens.

Pour répondre à ces exigences européennes, la filière doit renforcer le tri, le réemploi et la revalorisation des déchets de la construction. D'autant que ces déchets constituent ainsi le flux de déchets le plus important dans l'Union européenne. Une situation que l'on retrouve au Luxembourg où le montant des déchets produits dans ce secteur est estimé à 9,29 millions de tonnes.

### Déconstruction, démolition, réemploi : de quoi parle-t-on ?

Au niveau européen, on estime que 54 % des matériaux issus de la démolition sont mis dans des installations de stockage et que 10 à 15 % des ressources prélevées dans le cadre d'une construction ne sont jamais utilisées. Il est par conséquent dans l'intérêt des acteurs de ce secteur de trouver des solutions de gestion.

S'agissant des vieux bâtiments, la déconstruction est préférable à la démolition puisqu'elle permet une réutilisation et un recyclage importants de matériaux. En revanche, l'utilisation de pinces dans la démolition ne permet pas le tri des déchets et porte en outre atteinte à la qualité des différents matériaux. La déconstruction nécessite un plus grand savoir-faire, une planification et une organisation des chantiers. Un tout nouveau métier est à créer : identifier, isoler, réutiliser les matériaux de construction afin de les éliminer ou bien les recycler de manière adéquate ne s'improvise pas.

### Quel est l'enjeu de la déconstruction ?

La démarche de déconstruction permet de faire des économies substantielles, de mieux gérer et valoriser les ressources.

Par ailleurs, la traçabilité des matériaux conduit à un meilleur recyclage et à une valorisation de meilleure qualité ainsi qu'à une réduction des coûts de gestion estimée de 30 % à 40 %. En effet, les pratiques de la profession font qu'en l'absence de tri, le prix pratiqué est celui du déchet le plus cher. Avec la dépose sélective des déchets dans les différentes filières de valorisation et de recyclage, les pratiques illégales telles que les décharges sauvages, le brûlage ou bien l'enfouissement direct sur les chantiers diminuent.

### Déchets de construction et de démolition, inventaire

La directive distingue 3 classes de déchets de construction et de démolition parmi lesquels les déchets dangereux pour l'homme et pour l'environnement, les déchets non dangereux et les déchets inertes qui sont ceux ne subissant aucune modification physique, chimique ou biologique susceptible de polluer l'environnement. Le tri effectué, il convient de traiter ces différents déchets selon la hiérarchie des traitements préconisés par la directive, soit le réemploi *in situ*, le réemploi sur d'autres sites, le regroupement sur des plateformes de tri ou de recyclage, l'aménagement de carrières et, finalement, un lieu de stockage pour accueillir les déchets non réutilisés.

### Une démarche vertueuse malgré les nombreuses difficultés

Les professionnels du bâtiment doivent accélérer la modification de leurs pratiques de déconstruction et de démolition, les fabricants de matériaux accélérer la prise en compte de la fin de vie des produits dès leur conception. Pour cela, il convient de

changer les mentalités de tous les acteurs du secteur, entreprises, ouvriers, ingénieurs, architectes, bureaux d'études, sous-traitants par le biais de formations appropriées. Pour les petites entreprises, la difficulté est d'identifier tous les types de déchets générés par leurs chantiers, d'évaluer les quantités et de disposer de solutions adaptées dans un espace dédié sur le chantier même. Le coût du transport des déchets vers d'autres sites peut être également considéré comme un frein bien que l'entreprise ait la possibilité de le refacturer au client.

Martine Borderies

### Au Luxembourg

Les déchets de construction et de démolition constituent, comme partout, la part la plus importante de la production totale de déchets, ce qui représente environ 9,29 millions de tonnes. La majorité de ces déchets est composée de terres d'excavation non valorisables.

La loi de 2012 relative à la gestion des déchets stipule que, lors de la planification d'une construction, une démarche de prévention doit être mise en place systématiquement afin de produire le moins de déchets possibles.

La SuperDrecksKëscht fir Betriber (SuperDrecksKëscht®) est une marque qui a été mise au point dans le cadre des tâches qu'assume l'État luxembourgeois en matière de gestion des déchets. Elle se fonde sur la stratégie prescrite par l'UE. Celle-ci place la prévention en premier lieu, suivie de la préparation aux fins de

réutilisation, du recyclage et de toute autre valorisation (par ex. valorisation énergétique) et enfin de l'élimination des déchets. Sa base de données, OYAT, est mise à la disposition des entreprises qui y trouveront énumérés les types de déchets et les quantités.

En 2015, 32 chantiers ainsi que 18 bureaux d'études étaient admis comme partenaires du projet de gestion des déchets de chantiers et, à ce titre, étaient certifiés par le label SuperDrecksKëscht®.

Des chantiers pratiquent toutefois la collecte séparée en dehors de ce protocole.

Un changement des mentalités s'avérant nécessaire, le Luxembourg Science and Technology (LIST) a réalisé une étude intitulée *Guide for the circular management of building products in Luxembourg* de concert avec l'Administration de l'environnement ainsi qu'un guide des inventaires à établir préalablement à la démolition.

Le nouveau plan national de gestion des déchets et des ressources (2018)

analyse la situation en matière de gestion des déchets ainsi que les mesures à prendre pour assurer le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets dans les conditions les plus respectueuses envers l'environnement, tout en restant conforme au contexte législatif national et international. Il se donne entre autres pour objectif de créer 9 régions accueillant chacune une décharge pour déchets inertes à destination des entreprises.

### **Alliance des Artisans**

L'Alliance des Artisans, Groupe Rollinger, est l'une des entreprises luxembourgeoises qui s'est engagée dans la démarche environnementale du tri des déchets issus de ses chantiers. Se conformant aux consignes telles que définies par la directive européenne relative aux déchets et la loi luxembourgeoise de 2012, cette entreprise a mis en place des équipements sous forme de bennes sur son site et destinées à accueillir différents matériaux issus de ses chantiers (bois de charpente métal, tuiles, etc.).

Elle a recruté pour cela du personnel dont trois magasiniers. S'agissant de son personnel, elle a choisi de mettre à sa disposition des bouteilles en verre plutôt que des bouteilles en plastique et offert la possibilité d'utiliser gratuitement et à des fins personnelles les bois de charpente collectés.

Ses chantiers font parties des 32 chantiers admis comme partenaires du projet de gestion des déchets de chantiers et, à ce titre, a reçu le label SuperDrecksKëscht®.

L'entreprise s'est également tournée vers l'innovation en se donnant pour objectif de développer des procédés thermo-chimiques pour la conversion de déchets contenant des hydrocarbures en matières premières secondaires. Trois Brevets ont été déposés à cette fin (Luxotherm-Melt-Process (FR) ; Luxotherm-Metal-Chloride-Process (FR), (DE) ; Luxotherm-OHC-Process (FR), (DE). Le procédé est aujourd'hui sur le point d'être industrialisé.



# En Europe, on manque de filières de recyclage

Avec l'arrivée sur le marché des déchets de nouveaux matériaux tels que ceux issus des nanotechnologies, le graphène, les plastiques issus de la recherche, les nouveaux alliages d'aluminium..., le secteur du recyclage se doit, sous le coup de l'innovation industrielle, de faire lui aussi sa révolution en adoptant pour cela de nouvelles stratégies.

Méritent eux aussi d'être recyclés des matériaux comme le cuivre, l'or, le palladium, l'argent, l'aluminium. Ils représentent une manne qui aujourd'hui échappe aux économies européennes du recyclage et conduit, selon Interpol, à un trafic criminel par-delà les frontières ainsi qu'à un manque à gagner colossal.

Bref panorama des enjeux à l'œuvre dans ce secteur.

### Le secteur souffre de ralentissement

Exposées à un contexte de mutations, les entreprises européennes du recyclage souffrent particulièrement. Baisse des volumes de déchets traditionnels en raison notamment d'une réduction à la source des déchets, entreprises et ménages travaillant depuis quelques années à réduire les pertes de matières (recyclage en interne des déchets générés) ; apparition de nouveaux acteurs, de nouvelles réglementations, intensification de la concurrence à l'international, chute des cours des matières premières, tension sur les prix. Dans ce contexte, l'économie du recyclage va devoir évoluer. D'autant que des opportunités se présentent à elle avec l'arrivée de nouveaux flux dans les centres de tri tels que les déchets électroniques, les plastiques multicouche légers mais non recyclables en l'état, les batteries au lithium-ion. En l'état actuel, les entreprises ne savent pas comment recycler ces nouveaux matériaux souvent composites qui, sous le coup de l'innovation industrielle, arriveront massivement sur le marché à l'horizon 2030. En outre, le manque de capacité industrielle de ces entreprises européennes pour traiter



En l'état actuel, les entreprises ne savent pas comment recycler ces nouveaux matériaux souvent composites qui, sous le coup de l'innovation industrielle, arriveront massivement sur le marché à l'horizon 2030.

certaines matières comme le cuivre, l'or, le palladium, l'argent, le fer, l'aluminium (35 % sont recyclés dans des circuits courts) et représentant une manne évaluée à 1,7 milliard EUR par Interpol et les Nations Unies, a donné lieu à un trafic criminel international (Asie). A noter qu'afin de dissuader ces pratiques, la France a trouvé une solution alternative en interdisant la pratique du cash dans les transactions.

Il est clair que la profession doit s'atteler sérieusement à développer, avec le soutien des pouvoirs publics et celui de l'Union européenne, la R&D afin de mettre en place une économie performante sur le continent européen, gros producteur de déchets.

### Mettre l'innovation au cœur du tri, une priorité environnementale

Parce que les déchets, comme le souligne la R&D de l'industrie, seront demain plus techniques, plus fragmentés et donc plus difficiles à recycler, les professionnels du recyclage doivent continuer d'agir, notamment auprès des pouvoirs publics, pour mettre en place les conditions d'un développement responsable de leur économie. Investir dans la R&D est une des réponses à la situation environnementale actuelle qu'ils doivent porter. Les plastiques en particulier seront certainement porteurs des plus grandes innovations : leur traitement chimique et biochimique bouleversera le recyclage. Déjà dans la



Parce que les déchets, comme le souligne la R&D de l'industrie, seront demain plus techniques, plus fragmentés et donc plus difficiles à recycler, les professionnels du recyclage doivent continuer d'agir, notamment auprès des pouvoirs publics, pour mettre en place les conditions d'un développement responsable de leur économie.

voiture, la proportion des matières plastiques, grâce à leurs nouvelles propriétés, a largement augmenté, tout comme celle de l'acier à très haute résistance, les nouveaux alliages d'aluminium diminuant toujours plus la masse des métaux traditionnels. S'agissant des batteries des voitures électriques, elles représenteront l'équivalent de 50.000 tonnes à partir de 2027. Or, on ne se sait pas recycler le lithium-ion utilisé qui, du reste, sera bientôt remplacé par de nouveaux matériaux tels que le graphène, non recyclable à l'heure actuelle. Même problème avec les accumulateurs utilisés dans les panneaux solaires et les éoliennes. Le Bâtiment et les Travaux publics utilisent également de plus en plus de nouveaux matériaux plus isolants, plus résistants (nanotechnologies).

### Les filières manquantes : que faire ?

Les déchets plastiques, dont seul un tiers est recyclé en Europe, les déchets électroniques et électriques (DEEE) qui prennent des circuits parallèles, voire s'évaporent dans la nature, le démantèlement des vieux navires pris en charge par 20 entreprises seulement en Europe et agréées par l'UE..., la liste est non exhaustive. Il est intéressant de noter d'ailleurs que les industriels ne sont pas informés de la présence de nanomatériaux dans leurs déchets, pneus, béton ...

Alors que faire ? L'absence d'harmonisation européenne « plombe » de toute



Le graphène est une forme de carbone cristallisé, synthétisé en 2004 par des chercheurs de l'Université de Manchester (Prix Nobel de Physique 2010). Il est considéré comme l'un des matériaux miracles de l'avenir.

évidence le secteur. Les réglementations nationales divergent d'un Etat à l'autre, représentant tantôt un avantage compétitif tantôt une distorsion de concurrence. Une situation qui fragilise les plus faibles. A titre d'exemple, en Allemagne, la fiscalité énergétique est particulièrement avantageuse. Des normes plus légères en matière d'installations classées lui permettent le développement de filières de valorisation encore balbutiantes en France. De son côté, l'UE de manière contestable a subventionné de nouvelles installations de traitement dans quelques Etats membres

seulement. Du coup, ces installations attirent les déchets des autres Etats.

L'Europe a sa carte à jouer en relation avec les professionnels du secteur. A cet égard, sa réglementation transfrontalière s'est révélée être un outil de protection des filières européennes du recyclage.

Mais il faut aller plus loin en aidant les industriels à mettre en place des stratégies internes de R&D et en mobilisant les Etats. Les plus gros producteurs de déchets sont les Allemands, les Français, les Britanniques et les Russes.

**Martine Borderies**

L'absence d'harmonisation européenne « plombe » de toute évidence le secteur. Les réglementations nationales divergent d'un Etat à l'autre, représentant tantôt un avantage compétitif tantôt une distorsion de concurrence.



# « Brûler nos déchets, c'est se priver de ressources »

Selon les principes de l'économie circulaire, incinérer nos déchets est loin d'être une démarche durable. Pour Romain Poulles, à l'heure où les matières premières s'épuisent à grande vitesse, il est plus qu'urgent de considérer les déchets comme des ressources pour nos générations futures.

Dans notre modèle économique actuel, tout ce que nous produisons termine, un jour ou l'autre, en déchet. « *L'économie linéaire, à travers le recyclage des déchets, est un système qui tente de tourner en rond, mais qui n'y parvient pas*, argue Romain Poulles, président du Luxembourg Center for Circular Economy et du Luxembourg EcoInnovation Cluster. *Après avoir extrait des ressources pour fabriquer des produits, après les avoir recyclés en partie, nous sommes, dans tous les cas et à un moment donné, amenés à les jeter, et donc à polluer.* » Selon un rapport publié par le WWF en juin dernier, 28 % des déchets de plastique que nous produisons ne sont en effet pas collectés et se retrouvent dans la nature, que ce soit dans la mer, le sol ou l'air. 14 % des déchets de plastique sont quant à eux incinérés.

### Un crématore de ressources

L'incinération est une technique de gestion des déchets qui consiste à les réduire en cendres. Aux yeux de l'Europe, « *l'incinération avec récupération d'énergie est considérée comme une opération de valorisation* ». De nombreux projets de développement d'incinérateurs voient donc le jour aux quatre coins de l'Europe, avec pour objectif premier de réduire les déchets présents dans les décharges. Dans certains pays, tels que le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne, l'incinération est même devenue le principal mode de traitement des déchets.

Or, pour Romain Poulles, il ne s'agit en aucun cas d'une action durable et envisageable à long terme. « *Le développement durable – selon la définition de l'expres-*

---

*« En incinérant des déchets, on élimine donc de potentielles futures ressources et on empêche, définitivement, les générations qui nous suivent d'en profiter. »*

---

*sion la plus répandue présentée dans le Rapport Brundtland de l'Organisation des Nations Unies – est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*, souligne-t-il. *En incinérant des déchets, on élimine donc de potentielles futures ressources et on empêche, définitivement, les générations qui nous suivent d'en profiter.* »

Ressources qui, rappelons-le, s'épuisent. Rapidement. En 2017, la Commission européenne a ainsi dressé une liste reprenant les 27 matières premières jugées critiques pour l'Union, dont 8 sont entièrement importées. Le phosphate naturel, par exemple, constitue la base des engrais et joue par ce biais un rôle crucial dans la production alimentaire mondiale. Or, cette matière première, qui n'est recyclée qu'à 17 %, devient critique, tant en termes de quantité que de répartition géographique puisque la Chine, les États-Unis et le Maroc constituent les trois grands producteurs mondiaux de phosphate.

### Un mode de traitement pas si vert

L'incinération est souvent présentée comme étant une alternative écologique de traitement des déchets, car elle permet de produire de l'énergie – électricité et chauffage – au départ de leur combustion et de les faire disparaître... tout au moins

physiquement. Mais ce système libère aussi différents gaz dans l'atmosphère, bien que traités avant d'être rejetés : du diazote, du dioxygène et du dioxyde de carbone comme toute combustion, mais également du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, des gaz acides, des



**Romain Poulles**, président du Luxembourg Center for Circular Economy et du Luxembourg EcoInnovation Cluster.

Photo : PROgroup



« *Tant que nous parlerons de déchet, nous ne serons pas dans un modèle circulaire.* »

dioxines ou encore des métaux lourds selon le type de déchets brûlés et la législation, plus ou moins stricte, en vigueur dans le pays où se trouve l'incinérateur. « *Brûler nos déchets contribue donc au réchauffement climatique et peut présenter, dans certains cas, des risques sanitaires pour l'homme* », commente Romain Poulles.

De plus, le déploiement d'incinérateurs n'encourage pas le développement d'autres systèmes. « *Il valide l'idée même de déchets et diminue fortement la volonté d'en produire moins sur le long terme, d'organiser ou d'améliorer la réutilisation à haute valeur de nos ressources, car il faut avant tout et surtout amortir les investissements réalisés*, déplore Romain Poulles. *Pour être rentable, un incinérateur doit en effet tourner à plein régime durant 30-40 ans.* »

## Transformer l'industrie des déchets

Dans une logique d'économie circulaire, le déchet constitue une ressource. Il ne s'agit

donc pas de l'éliminer. « *Tant que nous parlerons de déchet, nous ne serons pas dans un modèle circulaire*, assure Romain Poulles. *Continuer à gérer des déchets de la sorte n'est pas durable. Nous devons changer le système. L'industrie des déchets doit se transformer, pour traiter réellement les matières premières. Je ne dis pas que l'on peut passer tout de suite à un autre modèle, sans transiter par une période de recyclage par exemple, mais nous devons avoir une autre vision et développer de nouvelles approches.* »

Comment ? En investissant par exemple dans une autre forme de conception et d'utilisation des produits, selon un modèle de partage ou de *product as a service*, en empêchant les pays de se voir imposer des contrats à long terme avec des installations de traitement des déchets surdimensionnées, en récupérant les métaux stratégiques présents dans nos bâtiments, nos équipements et qui constituent de véritables « mines urbaines », des gisements de ressources à ciel ouvert. C'est

en développant et concrétisant de telles idées que le Luxembourg, et l'ensemble du monde, pourront véritablement assurer une transition vers l'économie circulaire. ✓

Jeanne Renauld

## 160.000 tonnes de déchets incinérés au Luxembourg

Le Grand-Duché abrite une station d'incinération des déchets, celle du SIDOR (Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets en provenance des ménages et des déchets assimilables des communes des cantons de Luxembourg, d'Esch et de Capellen). Située à Leudelange, elle sert uniquement à incinérer des déchets ménagers, encombrants et assimilés. Le SIDOR traite 160.000 tonnes de déchets par an, selon les normes européennes.

Le déploiement d'incinérateurs n'encourage pas le développement d'autres systèmes. « *Il valide l'idée même de déchets et diminue fortement la volonté d'en produire moins sur le long terme, d'organiser ou d'améliorer la réutilisation à haute valeur de nos ressources, car il faut avant tout et surtout amortir les investissements réalisés. Pour être rentable, un incinérateur doit en effet tourner à plein régime durant 30-40 ans.* »



# La gestion (socialement) responsable des ressources

Ce nouveau slogan adopté à l'occasion de son 15<sup>e</sup> anniversaire par l'asbl Ecotrel reflète à merveille l'évolution constatée dans le monde de l'électronique et la faculté d'adaptation qu'il lui faut pour continuer à apporter des réponses pragmatiques aux défis environnementaux.

En tant qu'organisme agréé qui endosse les obligations réglementaires à charge des producteurs et des importateurs d'équipements électriques et électroniques (EEE), Ecotrel finance et organise la collecte et le traitement de leurs déchets (DEEE) sur l'ensemble du territoire luxembourgeois.

Dans ce contexte, Ecotrel est tenue d'atteindre un taux de collecte de 65 % par rapport aux EEE mis sur le marché luxembourgeois, objectif quasi impossible à atteindre du fait des exportations massives des équipements informatiques et de télécommunication collectés auprès des utilisateurs professionnels tels que les banques, les compagnies d'assurances, les cabinets d'audits ou de consultance, etc. Afin de lutter contre les exportations illégales des DEEE vers l'Afrique et l'Asie, où ils sont bien souvent la cause de catastrophes tant humaines qu'environnementales, Ecotrel a regroupé différents acteurs issus du secteur professionnel et de l'économie sociale, et spécialisés dans la collecte, la préparation au réemploi, l'effacement des données à caractère personnel, voire le démontage manuel des DEEE, en vue de leur garantir une deuxième vie ou un traitement répondant aux critères de qualité et de sécurité les plus élevés.

L'initiative de ce cluster circulaire et solidaire propose ainsi une solution intégrée et sécurisée aux utilisateurs professionnels tout en respectant le principe de proximité qui vise à éviter de transporter des déchets au-delà d'une distance qui ne serait plus acceptable d'un point de vue écologique.

### Chacun doit être responsable

Parallèlement, Ecotrel a initié depuis un an un projet pilote *social reuse* dans les parcs d'Hesperange, Junglinster, Muns-



bach et Schiffange. Le but consiste ici à lutter contre les vols de DEEE dans les Recycling Centers tout en donnant accès aux prestataires sociaux et associations caritatives à un gisement d'équipements électriques et électroniques de qualité nécessitant peu ou pas de réparation. Ecotrel est fière de constater qu'en moyenne, ce ne sont pas moins de 100 appareils par parc et par an qui ont été ainsi préparés au réemploi et remis sur le marché avec toutes les garanties tant au niveau technique qu'au niveau de la protection des données à caractère personnel dans le cas des appareils informatiques et de télécommunication.

Pour être complet en matière de réutilisation, rappelons également qu'Ecotrel avait déjà développé avec la société Lamesch, membre du groupe Suez, un centre de démontage manuel sur leur site de Bettembourg qui permet la réutilisation

de certaines pièces des DEEE et surtout l'extraction sécurisée des piles.

L'ensemble de ces initiatives qui placent le Luxembourg depuis des années à la pointe du progrès et lui permettent d'afficher des taux de collecte parmi les meilleurs d'Europe ne doivent pas nous faire oublier qu'il reste encore énormément à faire en matière de collecte et de traitement des DEEE. C'est pourquoi Bernard Mottet, directeur d'Ecotrel, en appelle à la responsabilité de chacun et plus particulièrement des utilisateurs professionnels d'équipements informatiques et de télécommunication sans qui rien ne sera possible !

[www.ecotrel.lu](http://www.ecotrel.lu)

**ecotrel**  
association sans but lucratif



# Piles au lithium : ce qu'il faut savoir !

C'est dans les années 90 que sont apparues les premières piles au lithium et, depuis, elles ont été utilisées dans des applications de plus en plus variées comme les ordinateurs portables, tablettes et autres smartphones pour devenir la référence dans les nouveaux équipements de mobilité électrique tels que les scooters, trottinettes, e-bikes... et finalement envahir le marché des batteries de traction des véhicules électriques et hybrides.

Aujourd'hui, ce sont plus de 120 piles et accumulateurs que l'on retrouve dans chaque ménage. L'asbl Ecobatterien, créée en 2009 pour endosser les obligations légales à charge des producteurs et des importateurs de piles et accumulateurs, n'aurait jamais pensé à ce moment qu'elle devrait s'adapter quotidiennement à autant d'évolutions technologiques et aux dangers qui les accompagnent.

Parmi ceux-ci, Ecobatterien veut relayer le message de la fédération européenne des producteurs de piles portables, EPBA, qui rend les consommateurs attentifs aux bonnes pratiques à adopter en matière d'utilisation des piles boutons au lithium en les mettant systématiquement hors de portée des enfants afin d'en éviter

l'ingestion. A cet effet, EPBA a réalisé un film d'animation qui indique clairement les gestes à adopter en cas d'ingestion d'une pile bouton par un enfant. Ce film est à voir absolument sur [www.ecobatterien.lu](http://www.ecobatterien.lu).

## Mais ce n'est pas tout !

Bernard Mottet, directeur d'Ecobatterien, a vu ces dernières années le nombre d'incidents se multiplier tant dans les points de collecte que dans les usines de recyclage de piles, que ce soient des explosions ou des incendies. Ce phénomène est dû aux courts-circuits qui peuvent se produire dans les accumulateurs ou entre différents types de piles dans les conteneurs de collecte. C'est pourquoi Ecobatterien a développé une structure

logistique adaptée à la collecte des piles portables en séparant les piles et accumulateurs à haute énergie et en isolant leurs pôles avec de l'adhésif et même en recouvrant les piles endommagées de granules de Perleen 444 pour absorber une éventuelle déflagration et éviter la propagation du feu. Le tout est ensuite stocké tant dans les parcs à conteneurs que dans les camions des sous-traitants d'Ecobatterien, dans des conteneurs munis de capteurs (capables de déceler toute hausse de température) et d'extincteurs incorporés à déclenchement automatique.

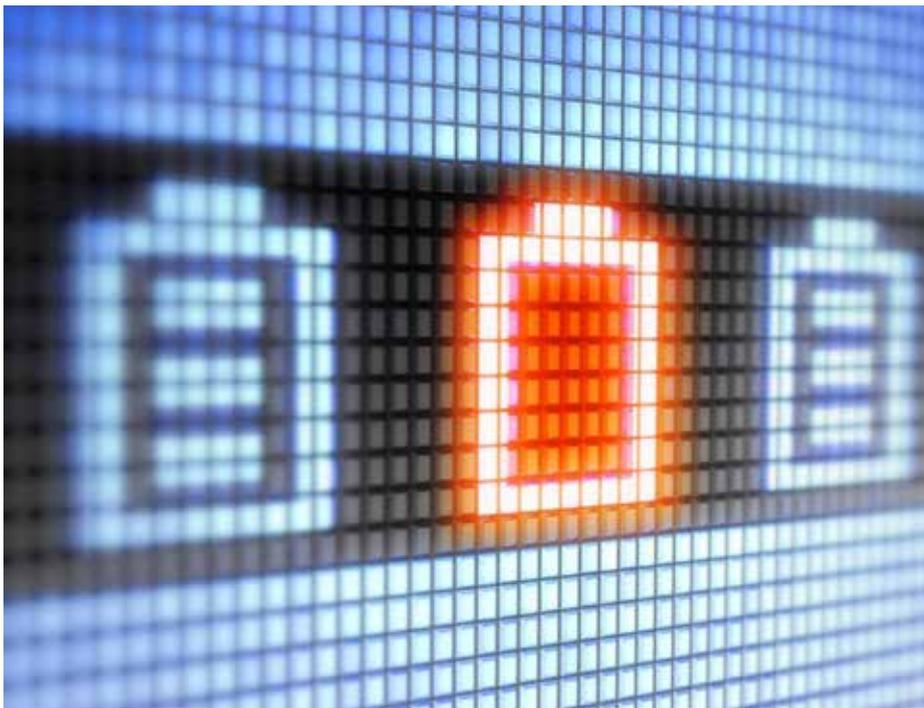
Voilà pourquoi Ecobatterien conseille aux consommateurs de ne pas laisser traîner de piles à la maison ni en entreprise et de les remettre dans les Recycling Centers, à l'action SuperDrecksKëscht ou à des professionnels qui sont spécialement formés pour la collecte de ce type de déchets.

En ce qui concerne les véhicules électriques et hybrides où le problème est encore plus important à cause du poids des batteries qui peuvent atteindre plusieurs centaines de kilos, Ecobatterien propose des solutions adaptées aux garagistes luxembourgeois, tant pour leur mise en conformité au regard de la loi du 19 décembre 2012 que pour l'organisation de la *reverse logistic* des batteries qui leur sont remises par leurs clients.

Dans tous les cas, Ecobatterien exhorte les consommateurs à ne jamais démonter une batterie ou un accumulateur !

[www.ecobatterien.lu](http://www.ecobatterien.lu)

**ecobatterien**  
association sans but lucratif





# Ces initiatives luxembourgeoises pour mieux consommer et moins gaspiller

Les acteurs dans le domaine du développement durable se multiplient au Luxembourg. Parmi le foisonnement d'initiatives, en voici quelques-unes qui participent à une réduction de la production de déchets et du gaspillage ou encore à une utilisation plus durable de nos ressources.



## IMS : vers des entreprises zéro déchet

IMS – Inspiring More Sustainability – est depuis plus de 10 ans le réseau leader des entreprises luxembourgeoises engagées en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE). L'association multiplie les initiatives. Toutes ont pour point commun de contribuer à une société plus durable. Encourager une consommation plus responsable et contribuer à une meilleure utilisation des ressources vers une société sans déchet est une des thématiques phares de son programme d'action.

À l'échelle des entreprises, il s'agit de gérer le gaspillage alimentaire, de valoriser les déchets et de construire une politique d'achats responsables pour produire et consommer durablement. IMS agit au

cœur des organisations afin de revoir des procédés obsolètes et mettre en place des structures tendant au zéro déchet dès aujourd'hui. Plusieurs projets concrets peuvent être présentés. À travers *Zero Single-Use Plastic*, et le manifeste associé à l'initiative, IMS accompagne ses membres dans leur démarche d'élimination des plastiques à usage unique.

L'association veut aussi favoriser l'émergence d'une économie

circulaire en mettant en commun les ressources des acteurs économiques du même territoire et en développant des relations interentreprises en vue de les économiser et d'augmenter leur productivité. Le projet *Food Waste Zero* soutient et lance des initiatives visant la réduction du gaspillage alimentaire dans les entreprises, les accompagnant dans leur démarche et proposant des projets pilotes ainsi que des événements innovants.

<https://imslux.lu>

## Flécken a Léinen : emprunter ou réparer plutôt qu'acheter

Pourquoi jeter ou remplacer ce qui peut être réparé ? Pour bon nombre de biens, ne serait-il pas plus opportun d'emprunter plutôt que d'acheter ? Ces deux questions, la plateforme Flécken a Léinen se les est posées. Portée par plusieurs acteurs – le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, la Chambre des





## Les déchets, un problème majeur

Métiers, la Chambre de Commerce, SDK, Oekozer Pafendall, Ecotrel et l'INDR –, cette initiative s'inscrit dans une démarche de développement durable en facilitant le partage de biens et leur réparation.

D'une part, la plateforme permet à ses utilisateurs de trouver rapidement des établissements proposant des services de réparation dans de nombreux domaines. D'autre part, elle vous permet de trouver des acteurs proposant d'emprunter du matériel ou de le louer, que ce soit une remorque, une voiture ou encore une robe de soirée. En adoptant ce réflexe, chacun peut mieux protéger l'environnement en réduisant les déchets superflus et en réalisant les efforts nécessaires pour les éliminer. De cette manière, en outre, on préserve les ressources naturelles.

<https://www.flecken-a-leinen.lu>

### Livrer les invendus alimentaires à des associations

Du côté de l'alimentation, des efforts aussi doivent être faits pour limiter le gaspillage. En la matière, le gouvernement luxembourgeois ambitionne de réduire les déchets alimentaires du pays de 46 %. Actuellement, un résident luxembourgeois produirait en moyenne 124 kg de déchets par an. La volonté est de réduire cette moyenne à 62 kg. Pour y parvenir, chacun devra y mettre du sien. Surtout, les acteurs privés doivent s'inscrire dans une nouvelle dynamique.

La grande distribution semble avoir compris l'enjeu. Lidl, par exemple, a choisi



de commercialiser pour 1 EUR des paniers de 3 kg de fruits et légumes toujours comestibles, mais ayant été retirés des rayons en raison d'un aspect non commercial. D'autres proposent leurs produits dont la date limite de consommation s'approche de 6 jours à des associations ou épiceries solidaires. Cactus, par exemple, collabore avec la Croix-Rouge. Quant à Auchan, il dispose d'un accord avec l'association Stëmm vun der Stross, qui vient en soutien aux personnes défavorisées.

### Food4All : réduire le gaspillage dans les supermarchés

Autre initiative, la start-up Food4All (F4A) entend faciliter la vie des consommateurs tout en s'attaquant au gaspillage alimentaire au niveau des supermarchés. Grâce à un logiciel, la start-up aide les supermarchés

à mieux gérer leur stock afin d'éviter le gaspillage. Elle soutient les employés, leur permettant d'identifier rapidement les produits dont la date limite de consommation approche. Ceux-ci sont alors rassemblés dans des endroits dédiés F4A au cœur du magasin.

D'autre part, une communauté d'utilisateurs de l'application F4A reçoit chaque jour des promotions, et peut ainsi facilement localiser un supermarché partenaire, se laisse inspirer par des recettes originales... et se réjouir de faire des économies en optant pour ces produits. Du côté du supermarché, au-delà de limiter le gaspillage et les pertes, l'application permet de générer des visites. Tout le monde est gagnant. Aujourd'hui, Delhaize et Pall Center sont partenaires de Food4All.

<https://www.f4a.icu>

### Mieux exploiter l'eau pour la préserver

L'eau est une ressource naturelle essentielle à la vie qui se raréfie. La problématique, dans un contexte de réchauffement climatique, devrait se renforcer dans les années à venir. Dans un Luxembourg qui fait face à une démographie galopante, la question de l'exploitation de l'eau et de sa gestion est de plus en plus souvent posée. Au Luxembourg, la pression sur l'eau est aussi accentuée en raison de l'effort de réindustrialisation du pays. L'implantation de l'usine FAGE, dans ce contexte, a soulevé beaucoup de questions. Un Google, s'il veut s'implanter pourrait aussi avoir besoin de beaucoup d'eau. Pour faire face à ces enjeux, des solutions innovantes naissent au Luxembourg.





La jeune société innovante Ama Mundu Technologies a par exemple mis au point un système de filtration de l'eau qui doit notamment permettre d'inscrire cette ressource dans une approche d'économie circulaire. Jusqu'à présent, l'eau est amenée jusqu'au consommateur qui, une fois qu'il l'a utilisée, la rejette. Il faut ensuite dépenser beaucoup d'énergie pour la traiter et pouvoir la rejeter dans la nature.

Ama Mundu envisage l'exploitation de l'eau autrement, proposant un changement de paradigme. En mettant en œuvre les avancées technologiques réalisées dans le domaine de la nanofiltration, sa solution permet de filtrer l'eau plutôt que de la traiter. Le principe est de séparer les divers éléments que les eaux usées contiennent – à savoir une eau de qualité, des nutriments et de l'énergie – afin de pouvoir les revaloriser séparément ensuite. L'eau de qualité pourrait, dans



cette optique, être directement réutilisée localement plutôt que d'être rejetée.

Ama Mundu Technologies aide ainsi les collectivités en charge de la gestion des eaux, les promoteurs, les industriels

pourvoyeurs de grandes quantités d'eau ou encore des agriculteurs à adopter des approches plus raisonnées, plus durables et plus économiques de la gestion et de l'exploitation de cette ressource essentielle pour tous.

<https://ama-mundu.com>

### Et plein d'autres initiatives...

Les projets liés au développement durable ne manquent pas au Luxembourg. Le portail Aktioun-Nohaltegkeet (<https://www.aktioun-nohaltegkeet.lu>), lancé en septembre dernier par le Conseil Supérieur du Développement Durable, entend justement les regrouper. Start-up, entreprises, municipalités, instituts de recherche, écoles... tout le monde peut y présenter ses initiatives. Une soixantaine de projets y sont répertoriés actuellement. Mais ce n'est qu'un début.

**Sébastien Lambotte**



# ING Luxembourg amorce un tournant dans la gestion de ses déchets

En 2019, ING Luxembourg a renoncé aux plastiques à usage unique, renforçant une nouvelle fois son engagement environnemental. Un engagement reconnu par le label SuperDrecksKëscht® pour la 5<sup>e</sup> fois consécutive.

L'impact sur la faune et le climat des objets en plastique qu'on utilise une seule fois avant de les jeter est aussi désastreux qu'évitable. C'est pourquoi ING figure parmi les premiers signataires du manifeste *Zero Single-Use Plastic*. C'est en septembre 2018 que sa CEO Colette Dierick a signé le manifeste qui engage la banque à réduire drastiquement les produits plastiques non réutilisables à l'horizon 2020.

Dès mars 2019, tous les gobelets en plastique jetables ont été ainsi retirés des machines à café et fontaines à eau. Les employés utilisent maintenant leurs propres tasses et bouteilles, qu'ils peuvent remplir aux différentes fontaines à eau et machines à café.

Pour un an, cela revient à supprimer 440.000 gobelets en plastique à usage unique, ce qui économisera :

- 2,22 tonnes de plastique ;
- 1,84 tonne de ressources fossiles épuisables ;
- 24.420 kWh d'électricité ;
- et 6,26 tonnes de rejets de CO<sub>2</sub>.

Chez ING, cela représente 1.980 litres de déchets non jetés par semaine, soit 102.960 litres par an. Un bienfait pour l'environnement, mais également une charge de travail en moins pour la société responsable de la gestion des déchets : des poubelles moins remplies et moins lourdes.

### Un changement d'habitude

Quand 900 employés changent leurs habitudes au quotidien, l'impact est réel. Avec une année de recul, on peut

voir que l'ensemble des employés a bien joué le jeu. Même si tout changement d'habitude est difficile au début, c'est aujourd'hui la routine et plus personne ne se pose de questions sur la disparition des gobelets ou des touillettes en plastique.

### Primé cinq fois de suite

2019 est également l'année où ING Luxembourg a vu la qualité de sa gestion des déchets récompensée par le label SuperDrecksKëscht® pour la 5<sup>e</sup> fois consécutive.

Ce label examine plusieurs critères définis pour une gestion écologique des déchets selon la norme ISO 14024. Pour le recevoir, une entreprise doit pratiquer le tri sélectif de ses déchets, effectuer un stockage conforme et respectueux de l'environnement, avoir des récipients propres et accessibles, appliquer des mesures de prévention et pouvoir justifier de la gestion conforme de ses déchets.

Au sein d'ING Lux House, tous les déchets sont systématiquement triés, que ce soient les déchets Valorlux (canettes, bouteilles, flacons, emballages métalliques), le papier, le carton, le verre ou même les piles.

A la cafétéria de l'entreprise, on vise le zéro déchet non recyclable, en proposant notamment des ECOBOX pour les salades ou des pots en verre pour les yaourts et fruits.

Dans le restaurant, les huiles de friture sont triées et récupérées à part par une entreprise spécialisée. Il en est de même pour les restes de nourriture qui sont

stockés dans des poubelles réfrigérées avant d'être récupérés.

Les suremballages plastiques de restauration et les bidons en PVC contenant les produits de nettoyage sont également récupérés séparément, puis recyclés. Les produits de nettoyage sont eux-mêmes biodégradables.

### Des comportements durables dans un bâtiment durable

Les occupants du bâtiment accomplissent ainsi la volonté de protection environnementale de ses concepteurs : le nouveau siège d'ING à Luxembourg est en effet lui-même certifié BREEAM « Very Good », selon une méthode de certification qui englobe toute la durée de vie du bâtiment, en mesurant tout particulièrement les conséquences sur son environnement externe et interne.

En somme, l'initiative « zéro plastique à usage unique » est une nouvelle facette de l'engagement multiforme d'ING en faveur du développement durable.

[www.ing.lu](http://www.ing.lu)





# Mission Zero Waste, la stratégie Sodexo dans la lutte contre les déchets

Bien consciente de sa responsabilité sociétale, Sodexo s'est pleinement engagée dans la lutte pour améliorer la qualité de vie des citoyens. A ce titre, le leader mondial des Services de Qualité de Vie reconnaît que les déchets constituent l'un des principaux défis à relever collectivement et met le zéro déchet au cœur de sa stratégie d'entreprise.

Depuis plus d'une décennie déjà, Sodexo s'est engagée dans la réduction de l'impact environnemental généré par ses activités : 100 % des déchets non organiques sont triés et collectés et 96 % des déchets organiques sont valorisés par biométhanisation dans l'usine d'Itzig. Le méthane produit est utilisé comme gaz de ville par les familles de Luxembourg.

La prévention étant au cœur de ses préoccupations, l'entreprise souhaite aujourd'hui aller plus loin en s'inscrivant dans une mission Zero Waste. En effet, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

Membre de l'IMS depuis 2007 et membre fondateur de la Charte de la Diversité, Sodexo poursuit son engagement sociétal à Luxembourg en signant, en février 2019, le manifeste *Zéro plastique à usage unique* avec la ferme volonté de réduire l'utilisation du plastique à usage unique pour l'ensemble de ses sites et activités.

## Mise en place de nouvelles habitudes de consommation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, des signaux forts ont déjà été donnés par Sodexo envers ses clients et consommateurs luxembourgeois avec la suppression de tous les agitateurs à café, pailles, sachets et couverts en plastique.

Le point d'attention de Sodexo se concentre actuellement sur la réduction du plastique à usage unique dans la vente à emporter. Pour se faire, Sodexo s'est notamment associée à l'initiative nationale ECOBOX – *Méi lang genéissen* et a déjà



mis en place sur ses points de vente plus de 13.000 ECOBOX. Elles sont utilisées pour les plats chauds ou les soupes à emporter, mais aussi pour des offres de restauration froides comme les salades dressées, par exemple. Les ECOBOX sont des récipients consignés réutilisables, destinés à l'emballage alimentaire. Au retour, elles sont nettoyées dans ses machines professionnelles pour assurer une parfaite hygiène.

Depuis le printemps 2019, Sodexo a également choisi de privilégier, pour ses espaces de restauration, une serviette de table plus respectueuse de l'environnement : entièrement composée de fibres recyclées, sans blanchiment ni colorant artificiel, elle est compostable et biodégradable. Il est donc possible de la mélanger aux déchets organiques pour la valoriser grâce à la biométhanisation.

Autour du slogan *Take One* et des distributeurs adaptés, les consommateurs participent eux aussi activement à la réduction des déchets.

En partenariat avec ses clients et grâce à une communication active auprès des convives, de nouvelles habitudes de consommation plus durables se mettent en place, permettant ainsi de réduire l'utilisation de plastique à usage unique et les quantités de déchets non organiques produits.

Mission Zero Waste, c'est aussi travailler activement sur la réduction du gaspillage alimentaire. C'est pourquoi, dès janvier 2020, Sodexo déploie sur 7 sites pilotes l'outil *Leanpath by Waste Watch* permettant de mesurer le gaspillage alimentaire quotidien, de la production jusqu'aux retours plateaux et de proposer des solutions concrètes et chiffrées de réduction du gaspillage.

Pour Sodexo, l'engagement en matière de responsabilité sociétale est un facteur différenciant qui renforce l'engagement de ses salariés, répond aux attentes de ses consommateurs et accompagne les politiques environnementales de ses clients.

[www.lu.sodexo.com](http://www.lu.sodexo.com)





# Être un lieu de travail respectueux de l'environnement

En 2019, le jour du dépassement mondial a eu lieu le 29 juillet – ce jour n'était pas arrivé aussi tôt dans l'année depuis 30 ans. À cette date, la demande de l'humanité en matière de ressources naturelles a officiellement dépassé le nombre de ressources qui peuvent être produites de façon réaliste par notre planète au cours d'une année. En d'autres termes, nous utilisons nos ressources 1,75 fois plus vite que la Terre ne peut les produire. Malheureusement, au Luxembourg, le jour du dépassement a eu lieu encore plus tôt, à savoir le 16 février.

Chez PwC Luxembourg, nous pouvons clamer haut et fort que nous souscrivons pleinement à cette ambition mondiale. En 2014, nous avons emménagé dans notre nouveau bâtiment, Crystal Park, qui a obtenu une note excellente de la part de l'organisme BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method). Parmi nos atouts mis en avant par BREEAM, citons notamment l'optimisation de la lumière naturelle et notre processus de tri des déchets. De plus, depuis notre emménagement, nous avons été en mesure de réduire notre consommation d'électricité à 100 % verte de 31 %, de transformer notre centre de données afin de réduire nos besoins en refroidissement et en électricité, et de veiller à ce que la chaleur générée par le centre de données puisse être recyclée dans le système de chauffage du bâtiment.

### Être une entreprise responsable tout au long de notre chaîne d'approvisionnement

Prise dans son ensemble, la chaîne d'approvisionnement d'une société peut jouer un rôle important dans l'atteinte des objectifs de développement durable. PwC Luxembourg apporte sa pierre à l'édifice en intégrant des pratiques durables à ses activités. Ainsi, nous choisissons des fournisseurs qui respectent les droits humains fondamentaux, sont conscients des préoccupations sociales et déontologiques, et réduisent, si possible, leur impact négatif sur l'environnement.

Toutefois, il ne s'agit là que du premier pas et notre chaîne d'approvisionnement ne s'arrête pas là. Afin d'œuvrer davantage pour un développement durable, nous devons veiller à ce que nos fournisseurs coopèrent à leur tour avec leurs propres fournisseurs et clients afin que ceux-ci adhèrent à ces mêmes principes. C'est uniquement de cette façon que nous pouvons espérer changer les choses à long terme.

### Objectif zéro plastique à usage unique

Au sein de PwC Luxembourg, l'un des aspects principaux qui nous a permis de faire bouger les choses avec nos fournisseurs a été de les encourager à bannir les plastiques à usage unique. Les articles en plastique à usage unique sont destinés à n'être utilisés qu'une seule fois avant d'être jetés ou recyclés. Il s'agit entre autres des couverts en plastique, des sacs en plastique, des bouteilles d'eau minérale et des récipients pour plats à emporter, pour ne citer que quelques exemples parmi tant d'autres. Quel est le problème ? Les plastiques ne sont pas biodégradables ; ils se décomposent très lentement en de plus petits morceaux de plastique appelés microplastiques. Les recherches ont démontré que la décomposition des sacs en plastique pouvait durer jusqu'à des milliers d'années. En réalité, seulement 9 % des 9 milliards de tonnes de plastique produites dans le monde

entier ont été recyclés, et si notre rythme actuel de consommation de produits en plastique se poursuit, les matières plastiques seront plus nombreuses que les poissons dans nos océans à l'horizon 2050.

Pour participer à cet effort, nous avons signé le manifeste *Zero Single-Use Plastic* de l'IMS qui vise à éliminer les plastiques à usage unique au sein des entreprises d'ici à la fin de l'année 2020.

Grâce aux engagements que nous avons pris auprès de l'IMS, nous avons pu réduire de façon significative le volume des plastiques que nous utilisons au bureau. Par exemple, le remplacement des gobelets jetables par des tasses personnelles nous a permis d'éliminer l'utilisation de gobelets en plastique pour 1.000.000 de boissons par année. Plus récemment, nous avons supprimé l'intégralité des bouteilles plastiques de machines Vending des étages en proposant une eau de qualité plate ou pétillante au travers de fontaines à eau.

Aussi, toujours dans cette optique de réduction des déchets plastiques à usage unique, PwC Luxembourg a opté pour la solution *ECOBIX*, projet entrant dans le cadre du Plan National de Gestion de Déchets et des Ressources (PNGDR). L'*ECOBIX* est un système de consigne à usages multiples conçu au Luxembourg pour transporter des repas. L'usage multiple de l'*ECOBIX* élimine de nombreux emballages à usage unique précédemment proposés à la cantine. Cette initiative permet ainsi de réduire le volume de nos déchets.



**Le remplacement des gobelets jetables par des tasses personnelles nous a permis d'éliminer l'utilisation de gobelets en plastique pour 1.000.000 de boissons par année.**

Remplacement des gobelets jetables par des tasses	1.000.000 de boissons par an
Suppression des pailles	110.000 par an
Gobelets réutilisables pour jus d'orange pressée à emporter	55.000 par an
Couverts en acier inoxydables au lieu de couverts en plastique	80.000 par an
Récipients afin de réduire les déchets plastiques (contenant de la moutarde locale et des assaisonnements faits maison)	18.000 par an
Emballages de sandwiches tout prêts	23.000 par an
Emballages pour plats chauds à emporter (composés de 100 % de fibres de canne à sucre compostables)	51.000 par an
Gobelets biodégradables pour les desserts à emporter	12.000 par an

car nos fournisseurs n'ont pas encore été en mesure de modifier l'emballage de ces produits. Il nous incombe par conséquent de continuer à réduire notre propre utilisation de plastique tout en collaborant avec nos fournisseurs dans le but d'éliminer les plastiques à usage unique tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.



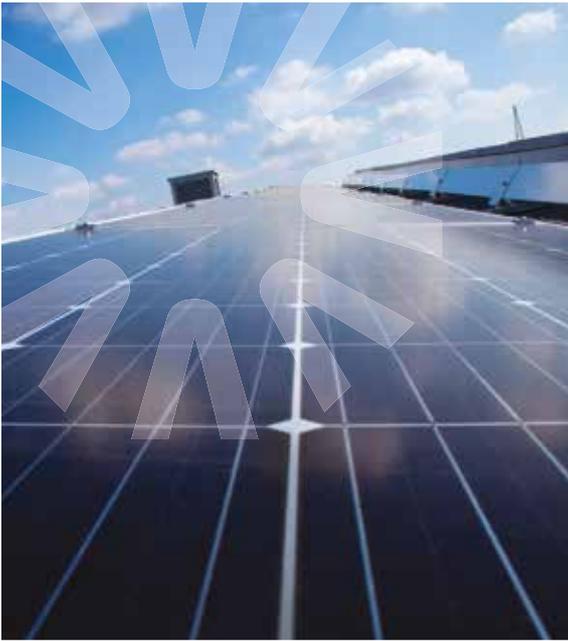
**Dominique Laurent**  
Responsable Infrastructure

PwC Luxembourg

Même si nous avons fait des progrès et sommes parvenus à réduire les plastiques à usage unique en interne, il nous reste encore du chemin à parcourir. Par exemple, nous continuons à utiliser des quantités importantes de plastique lors de manifestations que nous organisons. Lors de notre fête de Noël de 2017, nous avons utilisé 8.790 gobelets en plastique

au cours d'une seule soirée, ceci n'est pas viable. Par ailleurs, nous ne sommes pas en mesure d'éliminer certains plastiques aussi facilement, étant donné que nos propres fournisseurs ne détiennent pas eux-mêmes la solution à ce problème. Ainsi, le nombre d'emballages en plastique pour les chips et le sucre, par exemple, est plus élevé que nous le souhaiterions,

**L'usage multiple de l'ECOBIX élimine de nombreux emballages à usage unique précédemment proposés à la cantine. Cette initiative permet ainsi de réduire le volume de nos déchets.**



# Ensemble vers la transition énergétique

Le Luxembourg : un acteur proactif de la transition énergétique avec le photovoltaïque

Les impacts du changement climatique sur la santé, l'économie, l'environnement et la sécurité posent une question cruciale : celle du développement des énergies renouvelables et des projets écologiques de grande envergure.

Le photovoltaïque à grande échelle est une des technologies utilisant les sources renouvelables pour répondre aux problématiques du changement climatique. Plusieurs entreprises du Luxembourg se sont unies pour en démocratiser la réalisation et l'exploitation.

L'un des acteurs majeurs de cette transition vers le photovoltaïque est le fournisseur d'énergie Enovos qui apporte son savoir-faire et multiplie actuellement le nombre de panneaux solaires sur le territoire luxembourgeois. Comment ?

En misant sur des partenariats forts avec des entreprises luxembourgeoises pour réaliser des projets communs.

Ces projets vont notamment se concrétiser par la pose de panneaux solaires montés sur le toit des bâtiments de Luxtram, Panelux, Kichechef, POST Luxembourg et Cactus. Parallèlement, l'un des projets les plus novateurs dans ce contexte est celui en coopération avec le groupe RTL. Ce dernier vise en effet à installer des panneaux photovoltaïques montés au sol d'une capacité totale de 7,2 MWc sur ses sites de radiodiffusion à Beidweiler et Junglinster. Ces nombreuses initiatives confirment la position du pays dans sa transition verte : produire au Luxembourg et pour le Luxembourg.

L'objectif à court terme est de fournir l'équivalent en consommation de 2800 ménages d'ici fin 2019. Une belle initiative qui augmentera l'empreinte photovoltaïque du pays de plus de 10 %.

L'État luxembourgeois a lancé son premier appel d'offres en 2018 pour la réalisation et l'exploitation de grandes centrales photovoltaïques d'une puissance supérieure à 500 kWc. L'engagement du gouvernement est d'arriver à 11 % de production d'énergie renouvelable d'ici 2020 et d'atteindre un ratio de 25 % d'énergie verte produite localement dans la consommation globale du pays d'ici 2030. Une promesse qui devrait être tenue notamment grâce au photovoltaïque.



Plus d'informations sur les projets photovoltaïques d'Enovos au Luxembourg sur [renewables.enovos.lu](http://renewables.enovos.lu)





# Accompagner les entreprises vers le zéro déchet

À l'instar des particuliers, de nombreuses entreprises s'impliquent dans une démarche zéro déchet. Conscientes de l'urgence et de l'importance de modifier leur comportement, certaines d'entre elles font appel aux coachs de Zero Waste. L'objectif : découvrir de bonnes pratiques à mettre en place dans leurs locaux afin de réduire la quantité de déchets produits.

Au Luxembourg, la gestion des déchets retient particulièrement l'attention du gouvernement. En mai dernier, il a d'ailleurs présenté sa stratégie nationale zéro déchet : *Null Offal – fir eng besser Ëmwelt*. Dans un contexte où la question environnementale et l'usage du plastique sont sur toutes les lèvres, des initiatives voient le jour, notamment pour aider les entreprises à tendre vers cet objectif.

### Un mode de vie qui effraie

C'est avec l'envie de partager leur passion du zéro déchet que Carine Dieudonné et Hélène Volon ont créé leur société Zero Waste S.à r.l. en février 2019. « *Issue du secteur financier, j'avais envie de faire quelque chose qui a du sens*, explique Carine Dieudonné. *Je souhaitais dans un premier temps ouvrir un magasin en vrac mais ce n'était pas possible. Je me suis donc lancée dans la consultance et les ateliers. Hélène cherchait, elle, à s'investir dans le zéro déchet. Nous nous sommes associées.* » Rapidement rejointes par Marie Arousseau et Marion Carratero, les coachs reconnaissent avoir toujours été sensibles à cette démarche.

Les quatre expertes en sont convaincues : un mode de vie sans déchets est possible. « *Le zéro déchet peut faire peur. Il faut en effet déconstruire ses habitudes de consommation*, reconnaît Marie Arousseau. *Mais réduire ses déchets sans efforts est possible. Ce n'est pas si complexe de s'interroger sur nos gestes quotidiens. C'est un mode de vie accessible selon ses moyens et le lieu où l'on vit.* » Selon elles, chacun peut donc œuvrer en ce sens. « *Chacun agit comme il peut. Nous avons tous une certaine force en tant que*



De g. à dr. : **Carine Dieudonné** et **Hélène Volon**, fondatrices, Zero Waste S.à r.l.



**Marie Arousseau**, coach, Zero Waste S.à r.l.



**Marion Carratero**, coach, Zero Waste S.à r.l.

*consommateur. Plus on est sensibilisé à ces questions et enjeux, plus on espère que les chaînes s'adapteront.* »

### Changer la vision du zéro déchet

C'est un objectif clair que les expertes de Zero Waste se sont donné il y a quelques mois en créant leur entreprise de coaching : « *notre mission est de simplifier l'idée du*

*zéro déchet et la conception que les gens en ont. C'est plutôt du bon sens qu'une grande théorie. Il s'agit d'avoir du recul sur nos actions et de se demander ce que l'on peut faire mieux ou autrement* », résume Carine Dieudonné. « *Nous souhaitons donner des outils plutôt que des leçons. Nous désirons sensibiliser sur la question du plastique*, ajoute Marie Arousseau. *Il*



**Il n'existe pas de conseils types applicables à tous.  
L'important est de s'adapter à la situation.**

est important de réfléchir à ce qui peut être réutilisé ou recyclé. Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Adapter sa consommation est donc nécessaire. »

L'équipe en est persuadée, les entreprises ont un rôle important à jouer dans ce domaine. « Elles peuvent réduire leurs déchets et être une source d'éducation pour les employés. Elles ont en effet la possibilité de les sensibiliser pour qu'ils adoptent aussi cette démarche chez eux. » On parle dans ce cas-ci d'un effet multiplicateur.

## **Un double accompagnement pour les entreprises**

Afin de partager leurs astuces et bonnes pratiques, les coachs interviennent auprès des entreprises du pays qui cherchent à diminuer la quantité de déchets produits dans leur bâtiment. « Notre premier axe de travail est d'accompagner l'entreprise dans son fonctionnement. Nous réalisons un audit et un plan d'actions avant de lui offrir un suivi à court, moyen ou long terme. Dans le cadre d'une formule courte, nous effectuons l'audit et rédigeons un rapport. Nous nous rendons dans l'entreprise un ou deux mois plus tard afin d'assurer un suivi, détaille Carine Dieudonné. Dans le cas d'un accompagnement à plus long terme, nous organisons des formations, nous mettons la société en relation avec des fournisseurs qui peuvent l'aider, etc. »

Outre ce type de suivi, les quatre expertes interviennent également auprès des employés. « Nous donnons des conférences et animons des ateliers auprès des employés au sein même de l'entreprise. Ces coachings ont lieu durant les temps de midi ou en début de soirée selon les

préférences de la société. » Pour elles, il n'existe pas de conseils types applicables à tous. L'important est de s'adapter à la situation. « Le contenu des ateliers varie en fonction de la demande de l'entreprise et du temps accordé », explique Marie Arousseau. La même logique s'applique en ce qui concerne les bons gestes à adopter. « Tout dépend de où en est l'entreprise dans sa démarche zéro déchet et de son écoresponsabilité. Avant d'intervenir, il est important pour nous de connaître la culture de l'entreprise pour pouvoir nous adapter à sa situation. Notre intervention est spécifique à chaque entreprise et évolue selon l'aspect sur lequel celle-ci souhaite agir », ajoute Carine Dieudonné.

## **Une demande croissante pour du coaching**

Les services proposés par les spécialistes du zéro déchet semblent convaincre les professionnels. « La demande est croissante grâce, entre autres, aux prises de position politique sur les plastiques à usage unique. Nous sommes contactées par des entreprises du secteur financier, des PME, des maisons relais, des communes. Le bouche-à-oreille fonctionne aussi. Certains responsables font appel à nos services car ils ont entendu parler de nous via leurs collaborateurs ou amis et veulent mettre quelque chose en place au sein de leur organisation. »

Les employés ayant participé aux conférences et ateliers se montrent eux aussi très réceptifs. De quoi réjouir l'équipe de Zero Waste. « Nombreux sont ceux déjà impliqués dans ces démarches. Ils cherchent des conseils pour aller plus loin, une sorte de coup de pouce. Ils sont contents de

pouvoir échanger sur les astuces qu'ils mettent en pratique chez eux dans de plus grosses structures. » Certaines sociétés y voient également la possibilité d'améliorer l'esprit d'équipe. « Il y a des demandes pour créer des team buildings sur le sujet. Le zéro déchet devient un élément de cohésion entre employés. »

**Sophie Dubois**



# La digitalisation au service de l'environnement... et de la conformité !

La digitalisation est actuellement une préoccupation majeure des entreprises et de l'administration. Peu d'organisations font aujourd'hui l'économie de projets de numérisation, qu'ils en soient au stade de la réflexion ou de la mise en œuvre. De tels projets nécessitent un travail important en amont afin de savoir s'il est possible de basculer de pratiques internes impliquant l'utilisation de papier vers des mécanismes entièrement ou partiellement dématérialisés.

Le jeu en vaut toutefois la chandelle. La digitalisation présente de nombreux avantages, tenant notamment à l'amélioration de l'empreinte carbone, au service client, à l'optimisation des coûts, à l'image des entreprises ou encore à la conformité de celles-ci aux lois et règlements. Nous nous concentrerons dans cet article sur l'intérêt de la numérisation pour l'environnement et pour le respect des règles légales et réglementaires tout en soulignant quelques limites juridiques quant à l'adoption d'un système entièrement *paperless*.

## Les avantages que présentent les projets de digitalisation

### La digitalisation au service de l'écologie

L'écologie est souvent considérée comme un des grands gagnants des efforts de digitalisation des entreprises. C'est par exemple le constat dressé par l'initiative de transformation digitale du Forum Economique Mondial<sup>(1)</sup> qui voit parmi les multiples bienfaits sociétaux de la digitalisation la réduction des émissions carboniques. Une étude avance même une baisse de 15 % de ces émissions à l'échelle mondiale grâce à l'adoption des technologies numériques<sup>(2)</sup>.

La diminution de la quantité de papier utilisé par les salariés, quantité qui oscille notamment en France entre 70 à 85 kg de papier par an et par salarié<sup>(3)</sup>, peut être un élément clé dans la réduction de l'empreinte carbone des entreprises. Encore faut-il



que le processus de digitalisation soit suffisamment bien accompli pour éviter un recours excessif aux imprimantes.

En effet, tout projet de digitalisation ne rime pas forcément avec des avancées en termes d'écologie. Paradoxalement, le développement du numérique ne s'est pas accompagné d'une diminution de la consommation de papier, qui représente 75 % des déchets de bureau<sup>(4)</sup>.

Néanmoins, un chantier de numérisation, mené en considérant l'impact environnemental du processus final et en insufflant des réflexes et comportements « éco-responsables » en interne, saura tirer profit des nouvelles technologies au service de l'écologie.

## Les avantages de la digitalisation en termes de conformité

### La conformité au RGPD

Outre les règles légales relatives à la gestion des déchets<sup>(5)</sup> dont la digitalisation peut potentiellement faciliter le respect, c'est principalement dans le domaine de la protection des données à caractère personnel que les projets de numérisation peuvent s'avérer pertinents.

En effet, le Règlement général sur la protection des données (communément surnommé RGPD)<sup>(6)</sup>, clé de voûte de la législation luxembourgeoise concernant l'utilisation de données personnelles, s'applique aussi bien aux traitements



automatisés de données concernant des individus qu'aux traitements de ces données lorsqu'elles sont contenues dans un fichier physique.

L'application du RGPD à la grande majorité des documents au format papier et contenant des données personnelles force de nombreuses organisations établies au Luxembourg (qu'elles soient des entreprises, des administrations ou associations) à repenser la manière dont leurs collaborateurs utilisent, classent, archivent ou encore détruisent les documents papier.

Il convient de rappeler à ce titre que les notions essentielles du RGPD sont définies de manière très large de telle sorte que : toute opération sur une donnée personnelle équivaut à un « traitement », toute donnée permettant l'identification directe ou indirecte d'un individu équivaut à une « donnée à caractère personnel » et tout individu dont les données sont traitées jouira de la protection du RGPD en tant que « personne concernée ».

Disposer de procédures digitalisées présente des avantages non négligeables quant à la conformité au RGPD. Ces avantages sont notamment liés aux obligations de :

- sécurité du traitement de données (article 32 du RGPD). Le RGPD met à charge des responsables du traitement (c'est-à-dire les entités ou personnes qui déterminent les finalités et/ou les moyens essentiels du traitement de données) de mettre en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées au vu des risques présentés par les traitements de données. Les outils informatiques existants offrent une panoplie de telles mesures, comme un contrôle facilité des accès à des documents ou encore le chiffrement ou la pseudonymisation des données. En revanche, minimiser l'utilisation de documents papier est primordial afin de réduire les risques de violations de données personnelles et, ainsi, les situations où le responsable du traitement doit notifier de telles violations à l'autorité de contrôle et/ou aux personnes concernées et potentiellement encourir des sanctions ;
- tenir un registre des activités de traitement (article 30 du RGPD). Le RGPD exige, sauf exception, que les responsables du traitement ainsi que les



entités et personnes traitant des données pour le compte des responsables du traitement (les « sous-traitants ») tiennent un registre de leurs activités de traitements. Il est judicieux pour se conformer à cette obligation de procéder à un exercice de cartographie (ou *mapping*) régulier des données. Il est donc important de localiser les données traitées, qu'elles soient traitées de façon électronique ou non. La digitalisation peut avoir pour avantage de faciliter ce travail de cartographie, notamment lorsque le projet de digitalisation a permis de remettre à plat les pratiques internes et donc de savoir où, comment et par qui les documents sont créés, utilisés, classés et détruits par les collaborateurs. C'est également le cas lorsque le projet de digitalisation met en œuvre des solutions logicielles offrant une meilleure visibilité sur les traitements de données entrepris au sein de l'organisation et/ou une limitation des moyens de reproduction et d'enregistrement des données par les salariés ;

- limiter la conservation des données (article 5(1)(e) du RGPD). Le RGPD requiert une conservation des données personnelles pendant le temps nécessaire à l'accomplissement des finalités du traitement. Ainsi, les responsables du traitement doivent veiller à mettre en place des mesures permettant de savoir quand des documents contenant des données personnelles doivent être détruits ou anonymisés (par exemple en créant une politique interne de conservation et d'effacement). De plus, les responsables du traitement doivent s'assurer que la destruction ou l'anonymisation des documents se fera conformément au RGPD. Disposer de procédures digitalisées dans ce domaine permet de mieux gérer le cycle de vie des documents. Des programmes d'alertes automatiques informant que des fichiers électroniques doivent être effacés ou des programmes permettant l'effacement automatique des documents à l'expiration de la durée légale peuvent être utilisés. Aussi, digitaliser certaines pratiques

**Tout projet de digitalisation ne rime pas forcément avec des avancées en termes d'écologie. Paradoxalement, le développement du numérique ne s'est pas accompagné d'une diminution de la consommation de papier, qui représente 75 % des déchets de bureau.**



### Si un projet de digitalisation bien mené facilite notamment la mise en conformité au RGPD, la loi pose certaines limites à la numérisation des documents et à un environnement entièrement *paperless*.

aide souvent à limiter la reproduction de documents au strict nécessaire, et ainsi à réduire le risque que la destruction de données personnelles ne se fasse pas dans les délais impartis car des documents contenant des données auraient été imprimés et conservés par des salariés à divers endroits.

#### Un cadre juridique existant favorisant la digitalisation

Une question juridique se posant dans le cadre de projets de digitalisation est celle de savoir si tel ou tel document peut être créé électroniquement *ab initio* ou s'il peut être numérisé et, dans l'affirmative, si ces opérations affectent la force probante du document en cas de contentieux.

S'il est vrai que le problème tenant à la force probante des documents ne doit pas être occulté, il convient toutefois de nuancer son importance. Tout d'abord, cette question se pose uniquement pour les documents ayant initialement force probante et donc principalement pour les contrats, actes notariés et autres écrits signés. Ensuite, un cadre juridique apporte un certain confort aux organisations choisissant la voie de la transformation digitale.

En effet, un règlement européen, dit eIDAS<sup>(7)</sup>, fixe des règles communes à l'échelle européenne sur des services définis comme « services de confiance »<sup>(8)</sup>. Certains de ces services, comme la signature électronique, sont essentiels en cas de basculement vers un mode de fonctionnement digital. En vertu de ces règles, un juge dans l'UE ne peut refuser une signature électronique ou un document électronique comme preuve au seul motif que celui-ci se présente sous une forme électronique. L'effet juridique d'une signa-

ture électronique doit même être présumé comme équivalent à celui d'une signature manuscrite dès lors que cette signature électronique remplit les critères d'une « signature électronique qualifiée ».

La loi luxembourgeoise du 25 juillet 2015 relative à l'archivage électronique vient consolider le cadre juridique favorisant la digitalisation, en prévoyant un ensemble de règles visant à préserver la force probante de documents électroniques, que ceux-ci soient des originaux numériques ou des copies électroniques de documents papier digitalisés en respectant certaines conditions (avec pour avantage dans ce cas de permettre la destruction des originaux papier).

#### Les limites à la digitalisation en termes de conformité

Si un projet de digitalisation bien mené facilite notamment la mise en conformité au RGPD, la loi pose certaines limites à la numérisation des documents et à un environnement entièrement *paperless*.

En effet, il n'existe pas à l'heure actuelle au Luxembourg de cadre juridique permettant la numérisation des documents notariés sans impact sur la force probante de ceux-ci. En outre, les règles en matière d'archivage électronique ne sont pas harmonisées à l'échelle européenne et la prudence est donc de mise en cas de numérisation de contrats régis par un droit étranger et de destruction des originaux papier. Enfin, des règles exigent que certains types de documents soient conservés en originaux, comme le bilan ou le compte de profits et pertes, barrant ainsi la route à la numérisation d'originaux papier et la seule conservation de copies électroniques.

Il n'en reste que ces limites font pâle figure face aux nombreux avantages de la digitalisation évoqués dans cet article. Il conviendra toutefois, comme pour tout projet d'envergure, de diligenter une analyse en amont sur les documents à digitaliser et les modalités de cette digitalisation.



**M<sup>e</sup> Audrey Rustichelli**  
Partner



**M<sup>r</sup> Lindsay Korytko**  
Senior Associate

Technologies & IP  
PwC Legal

- (1) Forum Economique Mondial, *Digital Transformation Initiative In collaboration with Accenture*, mai 2018.
- (2) Börje Ekholm & Johan Rockström, *Digital technology can cut global emissions by 15%. Here's how*, 15 janvier 2019.
- (3) Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), mai 2017.
- (4) Statistique concernant la France et établie par l'ADEME, mai 2017.
- (5) Et plus particulièrement les règles de la loi du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets, telle que modifiée.
- (6) Règlement (UE) 2019/679 du 27 avril 2019.
- (7) Règlement (UE) 910/2014 du 23 juillet 2014.
- (8) Ces services incluent des services liés à des cachets électroniques, à l'horodatage électronique, à l'envoi recommandé électronique, à l'authentification de sites Internet.

# De nouvelles règles à venir pour les comptes et avoirs « dormants »

Le 6 août 2018, le projet de loi n° 7348 sur les comptes inactifs, les coffres-forts inactifs et les contrats d'assurance en déshérence a été soumis à la Chambre des Députés. Après la Chambre de Commerce et la Commission Nationale pour la Protection des Données, le Conseil d'État s'est également prononcé sur ce projet le 21 mai 2019. La procédure législative se poursuit avant l'adoption du texte final.

La réglementation en la matière est actuellement très limitée au Luxembourg, créant une insécurité juridique dommageable. Le texte vise à introduire un nouveau cadre qui renforcera la protection des clients en établissant des obligations professionnelles pour les banques ou les assureurs.

Le projet comporte trois grandes dimensions juridiques, à savoir (i) la prévention de l'inactivité, par des mesures d'information et de recherches ; (ii) l'obligation de consigner les actifs à la Caisse de Consignation après une inactivité prolongée, et (iii) une procédure claire pour la restitution des avoirs déposés.

En l'état actuel du projet de loi, le point de départ de l'inactivité sera (i) pour les comptes, le jour à partir duquel le titulaire n'a effectué aucune opération relative au compte ni ne s'est autrement manifesté auprès de la banque ; (ii) pour les coffres-forts, le jour à partir duquel il n'y a pas eu de manifestation, sous quelque forme que ce soit, par le détenteur d'un coffre-fort auprès de l'entité détenant le coffre ; et (iii) pour les contrats d'assurance, le jour à partir duquel l'entreprise d'assurances a connaissance de l'ouverture du droit à la prestation d'assurance au titre d'un contrat d'assurance et pour lequel aucun bénéficiaire n'a fait valoir ses droits.

Les comptes bancaires ou les coffres-forts ouverts auprès d'un établissement de crédit seront considérés comme inactifs après l'écoulement d'une période de six ans, qui est réduite à deux ans pour les contrats d'assurance.

Bien avant que ces délais n'arrivent à terme, la banque ou l'assureur sera tenu d'informer le titulaire ou le ou les bénéficiaires effectifs du risque d'inactivité. En l'absence de réponse, il lui faudra, si possible, effectuer d'autres recherches pour communiquer avec l'intervenant concerné. Si l'inactivité persiste, la banque ou l'assureur devra demander la consignation des avoirs auprès de la Caisse de Consignation.

Selon le projet de loi, toute personne ayant un droit sur les biens consignés pourra soumettre à la Caisse de Consignation, par voie électronique ou postale, une demande de restitution. Les banques et les compagnies d'assurances coopéreront avec la Caisse de Consignation pour permettre à celle-ci d'identifier et d'analyser les droits du demandeur en restitution. Il convient également de noter que les banques et les assureurs seront tenus d'identifier les comptes ou coffres inactifs et les contrats d'assurance en déshérence. Les informations devront être fournies annuellement à la Commission de Surveillance du Secteur Financier ou au Commissariat aux Assurances ainsi qu'à l'administration fiscale luxembourgeoise.

Le Conseil d'État, tout en souscrivant d'une manière générale aux objectifs du projet, souligne néanmoins certaines incohérences (notamment sur la définition de l'inactivité) et relève certaines incompatibilités du nouveau régime concernant la consignation qui, de son avis, ne devrait pas pouvoir être refusée par la Caisse de Consignation.

Les règles en la matière sont donc en passe de connaître dans les prochains mois un développement considérable du fait de cette législation à venir. Le cadre juridique proposé se voulant complet, consolidé et obligatoire à cet égard, il apportera une sécurité plus que nécessaire à toutes les parties prenantes concernées.

**M<sup>e</sup> Michel Bulach**  
Partner



**M<sup>e</sup> Daniel Krauspenhaar**  
Director



**M<sup>e</sup> Charlotte Tarquinio**  
Junior Associate



Wildgen S.A.

# Place financière : 100.000 emplois directs, indirects et induits

Affirmer que le secteur financier joue un rôle important sur le plan économique au Grand-Duché constitue une lapalissade. Ainsi, les Activités des services financiers représentaient selon le STATEC quelque 26 % de la valeur ajoutée luxembourgeoise totale en 2018, contre 5 % environ dans l'ensemble de l'Union européenne.

Cependant, même ces données sous-estiment l'impact économique réel du secteur, car elles éludent les effets d'entraînement s'exerçant via ses fournisseurs, ses investissements et par le biais de la consommation de ses employés. Cet article, s'attache à fournir une telle vision, plus « holistique », des activités associées à la finance, le tout en se focalisant sur l'emploi.

## Emploi financier direct : près de 50.000 personnes...

A la fin de 2018, le secteur financier ne représentait à première vue « que » 48.800 emplois (voir les trois cases bleues du graphique ci-dessous), dont environ 26.000 pour les banques, 4.000 pour les compagnies d'assurances et près de 19.000 pour les sociétés holding, de crédit-bail, les sociétés spécialisées dans le prêt personnel et les activités dites auxiliaires (notamment le courtage, l'administration de marchés financiers et la gestion de fonds).

## ... mais plus de 80.000 postes avec les emplois générés auprès des fournisseurs

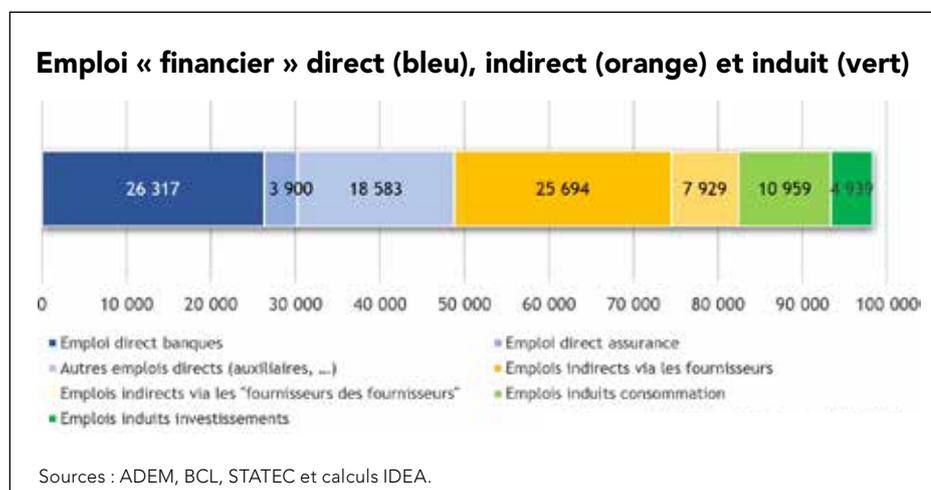
Cependant, il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg. Les sociétés financières incorporent en effet à leur processus de production des biens et services émanant d'autres branches de l'économie. Il s'agit principalement, pour utiliser le jargon des comptes nationaux, des Activités spécialisées, scientifiques et techniques (qui sont notamment le fait d'ingénieurs, architectes, comptables, conseillers fiscaux, publicitaires ou chercheurs), des Activités de services administratifs et de soutien (par exemple les bâtiments, le support administratif ou la sécurité) et de la branche Information et communication (activités de production et de distribution d'informations, mise à disposition de moyens pour la transmission ou la diffusion de ces produits, activités informatiques et de communication, traitement de données...).

A elles seules, ces trois branches représentent selon le tableau des entrées et sorties du STATEC quelque 85 % de la consommation intermédiaire (hors autres entreprises financières) du secteur financier. Or, les différentes consommations intermédiaires des entreprises financières donnent lieu, dans le chef de leurs différents fournisseurs, à une valeur ajoutée, donc à des emplois. Ils seraient au nombre de 26.000 au total selon nos calculs.

Cette estimation est toujours assez restreinte, car ces fournisseurs font eux-mêmes appel à des fournisseurs... L'emploi induit par ces « fournisseurs de fournisseurs » du secteur financier a pu être estimé, toujours sur la base la matrice des entrées et sorties du STATEC, à 8.000 postes. Au total, les activités financières généreraient donc de manière indirecte 34.000 emplois (voir les deux aires en orange du graphique), induits par les fournisseurs (26.000) et par les « fournisseurs des fournisseurs » (8.000). Nous n'avons pas été jusqu'à intégrer les « boucles de rétroaction » additionnelles, par exemple les « fournisseurs des fournisseurs des fournisseurs »...

## S'ajoutent des effets induits par la consommation des employés et les investissements du secteur

Ce n'est pas encore « la fin de l'histoire », car tant les 48.800 employés directs que les 34.000 personnes travaillant auprès des fournisseurs du secteur financier perçoivent des rémunérations, à concurrence de 8 milliards EUR au total. Or, une



proportion non négligeable de ces revenus est consommée au Luxembourg, avec à la clef une demande intérieure plus élevée générant selon nous de l'ordre de 11.000 emplois supplémentaires.

IDEA a pourtant tenu compte, lors du calcul de ces emplois additionnels, de divers éléments contribuant à amoindrir l'incidence sur la demande agrégée luxembourgeoise des 8 milliards EUR en question. Ces facteurs d'atténuation sont les impôts et cotisations frappant les rémunérations, le comportement d'épargne des salariés associés, le contenu en importations de leurs dépenses, de même que des dépenses effectuées par les frontaliers concernés dans leurs pays de résidence respectifs.

Enfin, les sociétés financières et leurs fournisseurs ont au total investi à concurrence de 1,2 milliard EUR en 2018. Avec à nouveau une incidence sur la demande globale adressée aux entreprises natio-

nales, qui va se traduire par une hausse de la valeur ajoutée, donc de l'emploi. Cet impact via les investissements peut être évalué à 5.000 postes, en supposant que la productivité apparente des personnes concernées soit en ligne avec celle de l'ensemble de l'économie.

Les emplois induits via la consommation et les investissements sont donc au nombre de 16.000 environ (soit 11.000 plus 8.000 postes, comme l'indiquent les deux aires vertes du graphique).

### **In fine, près de 100.000 postes associés au secteur financier... voire même davantage**

Au total, le secteur financier luxembourgeois générerait dès lors une centaine de milliers d'emplois. Soit, pour récapituler, environ 49.000 emplois directs, 34.000 via les fournisseurs et les « fournisseurs des fournisseurs », 11.000 induits par la consommation des personnes directe-

ment ou indirectement employées par la place financière et enfin 5.000 emplois générés par le truchement des dépenses d'investissement. Un emploi direct créé dans le secteur financier générerait par conséquent un emploi additionnel, de manière indirecte ou induite.

Au Luxembourg, près d'un emploi sur quatre dépendrait donc des activités financières, sans même tenir compte de leur apport sur des plans plus « immatériels », en termes d'effets de réseaux et de transmission de connaissances, par exemple. Le secteur financier alimente par ailleurs de nombreuses recettes publiques (les impôts et cotisations sur les rémunérations mentionnées ci-dessus, l'impôt des sociétés, la taxe d'abonnement, l'impôt sur la fortune...), qui peuvent à leur tour déboucher sur des investissements publics porteurs d'emplois dans la construction ou sur des emplois publics. ✓



**Muriel Bouchet**  
Directeur

Fondation IDEA asbl



Au total, le secteur financier luxembourgeois générerait une centaine de milliers d'emplois. Soit, pour récapituler, environ 49.000 emplois directs, 34.000 via les fournisseurs et les « fournisseurs des fournisseurs », 11.000 induits par la consommation des personnes directement ou indirectement employées par la place financière et enfin 5.000 emplois générés par le truchement des dépenses d'investissement.

# La rupture du contrat de travail du délégué du personnel

La loi du 23 juillet 2015 portant réforme du dialogue social à l'intérieur des entreprises a modifié le cadre de protection du délégué du personnel.

Selon l'article L. 415-10 du Code du travail, les membres titulaires et suppléants des délégations du personnel ainsi que le délégué à la sécurité et à la santé ne peuvent, sous peine de nullité, faire l'objet d'un licenciement ou d'une convocation à un entretien préalable, ni se voir imposer une modification substantielle de leur contrat de travail, même pour faute grave, et ce pendant toute la durée de la protection légale. Nous limiterons toutefois notre propos au seul cas de la rupture du contrat de travail.

Ainsi, si un licenciement devait être prononcé, il serait nul ; le délégué pourrait demander au président du tribunal du travail de constater cette nullité et d'ordonner sa réintégration dans l'entreprise.

Le nouveau cadre offre toutefois une alternative au délégué qui ne souhaiterait pas cette réintégration : s'il ne souhaite pas solliciter la nullité du licenciement, il peut demander au tribunal de constater la cessation du contrat au jour de la notification du licenciement et prononcer la condamnation de l'employeur à verser des dommages et intérêts, tenant également compte du dommage spécifique subi en rapport avec le statut de délégué jouissant d'une protection spéciale.

Le choix entre la réintégration et l'indemnisation est irréversible.

## La protection du délégué n'est toutefois pas absolue

Au regard de la gravité de la faute, l'employeur peut présenter une demande de résolution judiciaire du contrat de travail au tribunal du travail pour que soit prononcée la fin de la relation de travail.

L'employeur qui constate une faute d'une particulière gravité sera alors prudent de prononcer la mise à pied

immédiate du délégué. Il semble en effet contradictoire, d'un côté d'invoquer une faute d'une gravité telle que la relation de travail ne peut être maintenue et, de l'autre, de maintenir le délégué dans ses fonctions.

La décision de mise à pied « doit énoncer avec précision le ou les faits reprochés au délégué et les circonstances qui sont de nature à lui attribuer le caractère d'un motif grave », lesquels doivent en principe dater de moins d'un mois. Le délégué mis à pied conservera toutefois son salaire ainsi que les indemnités et autres avantages pendant les 3 mois qui suivent la notification de la mise à pied. Cette rémunération lui est définitivement acquise.

Une alternative s'offre alors au délégué :

➤ il peut demander, dans le mois de la notification de la sanction, au président du tribunal du travail de se prononcer sur le maintien ou la suspension de son salaire au-delà de la durée de 3 mois, en attendant la solution définitive du litige. Dans ce cas, le président examine, de manière sommaire, l'apparence de légitimité de la sanction prononcée<sup>(1)</sup> pour décider du maintien, ou pas, de la rémunération du délégué le temps de résolution définitive du litige.

Parallèlement, le tribunal devra être saisi, par l'employeur ou le délégué, pour se prononcer sur la question de la résolution judiciaire du contrat.

Si la résolution est prononcée, elle prend effet le jour de la notification de la mise à pied. Si les 3 premiers mois de salaire restent acquis au délégué, il peut être condamné à rembourser à l'employeur les salaires perçus au-delà de cette période si le maintien de son salaire a été ordonné.

Si le tribunal ne prononce pas la résolution, le délégué est réintégré. Si le maintien des salaires n'a pas été ordonné, il appartiendra alors à l'employeur de verser au délégué les salaires pour la période courant entre la fin des 3 mois de maintien automatique des salaires et la réintégration ;

➤ le délégué qui ne souhaite pas être réintégré saisit, dans les 3 mois, le tribunal du travail d'une demande en constatation de la résiliation du contrat et d'une demande tendant à la condamnation de l'employeur à verser des dommages comme en cas de licenciement. Le tribunal se prononcera alors sur l'indemnisation du salarié, la rupture étant actée. Ici encore, le choix entre ces deux voies est irréversible. ☑



M<sup>e</sup> Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (dcl avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Etude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat en droit collaboratif

(1) Ordonnance présidente du tribunal du travail de Luxembourg du 15 octobre 2009, Rép.fisc. n° 3000/19.

# Transports gratuits au Luxembourg : quel impact pour les frontaliers ?

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2020, le transport public sera gratuit au Luxembourg. Moins de quatre mois avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure, l'impact sur le coût des billets et abonnements frontaliers reste flou.

C'était l'une des mesures phares du gouvernement Bettel. À partir du 1<sup>er</sup> mars 2020, l'utilisation des transports publics financés par l'État luxembourgeois – qu'il s'agisse du train (en 2<sup>e</sup> classe), du tram, du bus ou encore du service Adapto pour les personnes à mobilité réduite – sera gratuite sur l'ensemble du territoire grand-ducal.

Si la nouvelle réjouit toutes les personnes amenées à circuler au Grand-Duché, elle pose néanmoins certaines questions pour les travailleurs frontaliers. Quid en effet du prix des trajets qui couvrent à la fois une partie du territoire luxembourgeois et une partie du territoire d'un pays frontalier ? Autrement dit, que coûtera un billet ou un abonnement aux collaborateurs qui habitent en Belgique, France ou Allemagne et viennent chaque jour travailler au Luxembourg ?

## Des titres de transport moins chers

« Les trajets seront payants entre la ville de départ et la frontière avec le Luxembourg. Une fois sur le territoire luxembourgeois, ce sera gratuit, avait annoncé en janvier 2019 le ministre de la Mobilité, François Bausch. Des négociations auront lieu avec les exploitants étrangers des réseaux de train et de bus voisins. » En juillet dernier, le ministre, à nouveau interpellé sur ce sujet, a précisé que les billets et abonnements de train et de bus transfrontaliers resteront payants mais seront ajustés à la baisse. Sans toutefois donner plus de détails sur cette diminution.



Photos-Mmkay-Wikimedia Commons

## 30 EUR par mois pour Arlon-Luxembourg ?

Si l'on suit le principe selon lequel on ne paie que pour les kilomètres effectués sur le réseau hors Luxembourg, les voyageurs qui embarquent à Arlon devraient voir le coût de leur abonnement diminuer. En effet, le trajet Arlon-Luxembourg, en train, se déroule environ pour un tiers sur le territoire belge et deux tiers sur le sol grand-ducal. Un abonnement Arlon-Luxembourg se vendant actuellement 82 EUR par mois, il devrait, en théorie, coûter moins d'une trentaine d'euros à l'avenir.

Les personnes qui circulent au départ de Trèves devraient aussi profiter d'une considérable baisse de prix, la ville allemande étant très proche de la frontière luxembourgeoise. La réduction devrait en revanche être moins importante pour les frontaliers français qui font Thionville-Luxembourg puisque, dans ce cas, le voyage se déroule environ pour moitié-moitié sur les deux territoires.

## Verdict cet automne

Début septembre, le ministre de la Mobilité a révélé que les frontaliers seraient fixés sur ce point à l'automne. La réalité devrait toutefois être bien différente de la théorie puisque, comme l'a rappelé François Bausch, « la part luxembourgeoise (NDLR : dans les titres de transport transfrontaliers) est la plus petite des deux ». Sachant que les transports étaient déjà peu onéreux au Grand-Duché jusqu'à présent, une

diminution significative du prix des billets et abonnements semble peu probable. De plus, chaque compagnie étrangère reste libre de fixer ses propres tarifs.

Trois exceptions toutefois à cette situation : les voyageurs qui embarquent à Athus (Belgique), Audun-le-Tiche et Volmerange-les-Mines (France) pourront profiter d'un trajet totalement gratuit. Ces trois gares, bien qu'implantées en dehors du Luxembourg, disposent du double statut belgo/franco-luxembourgeois. À ce titre, elles bénéficient des tarifs préférentiels grand-ducaux. Bien que ne disposant pas des infrastructures nécessaires, elles pourraient donc voir leur fréquentation augmenter drastiquement. Pour rappel, chaque jour, plus de 200.000 personnes franchissent les frontières de l'Allemagne, de la Belgique et de la France pour venir travailler sur le sol grand-ducal. ✓

Jeanne Renauld

# Un « bac à sable » où tout est fait maison

Installé à la rue de Kleinbettingen à Steinfort, le restaurant Sandkescht (« bac à sable » en luxembourgeois) régale de nombreux habitués depuis plusieurs années. Les clés du succès ? Des produits frais, cuisinés à la minute, et servis en doses généreuses.

Steinfort peut se targuer de mettre à disposition des amateurs de bonne chère une offre gastronomique très étendue. Parmi les nombreux restaurants qu'on trouve sur son territoire, le Sandkescht délivre une double proposition : bar à tapas et brasserie. Dans une première salle, où se trouve le bar, on peut prendre en verre en l'accompagnant de tapas. Le restaurant à proprement parler se trouve dans une grande salle située à l'arrière du bâtiment.



## Un petit coin de Sud

Les équipes du restaurant Sandkescht invoquent volontiers des influences méditerranéennes pour décrire leur cuisine. Et il est vrai que des produits de la mer – poissons grillés, calamars et même homards – y sont proposés à l'année et parfois cuisinés avec une bonne dose de soleil : les calamars à la plancha, ail persillé (14,50 EUR), le filet de dorade rôti sur peau, sauce aux poivrons (15,50 EUR) ou les gambas à l'ail persillé (19,50 EUR) sont de cet ordre.

Toutefois, si on peut effectivement y trouver le « petit coin de sud » promis, le Sandkescht propose avant tout une cuisine luxembourgeoise, composée au départ de produits de très bonne qualité. Pour les amateurs de viande, on pourra notamment relever la présence sur la carte d'un *Cordon bleu de veau, sauce crème champignons* (19,50 EUR), d'un *Magret de canard au vieux Porto* (21,50 EUR) ou de pièces de viande de bœuf variées : filet, entrecôte, côte à l'os...

## Du frais, cuisiné sur place

Pour notre part, nous avons goûté l'une des suggestions du moment, à savoir le *Collet de cochon ibérique grillé*, et nous avons apprécié à la fois la justesse de la cuisson et la qualité de la viande elle-même. Il s'agit d'ailleurs d'une marque de fabrique de l'établissement, qui met un point d'honneur à travailler des produits frais, soigneusement sélectionnés, et travaillés sur place. Les accompagnements sont réalisés dans le respect de la même philosophie. Ainsi, les frites et pommes dauphines sont faites maison, tout comme les différentes sauces servies au restaurant. Les desserts – nougat glacé, moelleux au chocolat, île flottante, tarte aux pommes... – sont réalisés dans le même esprit. La mention « fait maison » les accompagne en effet bien souvent sur la carte. Si vous choisissez le menu du jour (14 EUR pour une entrée et un plat), il vous sera même offert !

Tous les plats que vous trouverez au Sandkescht sont réalisés sans chichis mais en assurant l'essentiel, à savoir un bon assaisonnement et de bonnes

cuissons. Ils pourront également être accompagnés par l'un des vins de la large sélection proposée, souvent disponible au verre. Seul petit bémol, selon nous, lié aux grandes dimensions de la salle principale : l'importante réverbération du son qu'on y constate, et qui peut s'avérer dérangeante en cas de forte affluence. ✓

Quentin Deuxant

Photos-Talk2u



## Sandkescht

22, rue de Kleinbettingen L-8436 Steinfort  
Ouvert tous les jours de 11h45 à 13h30 et de 18h30 à 21h30, sauf le lundi soir et le mardi toute la journée.  
Tél : (352) 26 30 55 97  
[www.sandkescht.lu](http://www.sandkescht.lu)

# Montée en gamme pour le Range Rover Evoque 2019

Best-seller de la marque aux racines anglaises, le Range Rover Evoque s'offre une vraie seconde version en 2019, après un premier lifting en 2015. Au-delà d'un relooking presque imperceptible, le SUV gagne surtout en confort et en qualité de finition.



En 2010, la sortie du Range Rover Evoque avait eu un important retentissement sur le marché de l'automobile. Ses lignes audacieuses donnaient en effet au « petit » SUV de la marque une tout autre dimension par rapport à la concurrence. Et on peut dire que ces choix esthétiques ont grandement contribué au succès du modèle, écoulé à près de 800.000 exemplaires dans le monde en l'espace de huit ans. Après un très léger relooking en 2015, il était temps de proposer une véritable nouvelle version de ce modèle à succès.

## Un changement discret

Vu de l'extérieur, le Range Rover Evoque 2019 ne s'inscrit pourtant pas dans la rupture, loin de là. Le gabarit reste inchangé et les changements sont mineurs : les feux s'affinent, la calandre est légèrement redessinée, la carrosserie épouse un peu plus les lignes du modèle situé juste au-dessus dans la gamme, le Velar. Ce parti pris n'est évidemment pas étonnant, la marque britannique souhaitant continuer à capitaliser sur l'esthétique originale de l'Evoque, qui lui a tant réussi jusqu'ici.

Par contre, au niveau de la carrosserie, on note une modification notable de la gamme, puisque seule la plateforme cinq portes est conservée. Exit donc le modèle trois portes et la version cabriolet, dont nous vous laissons juger de l'intérêt esthétique et pratique...

## A l'intérieur, confort et high tech

Pour commencer à saisir où se trouve la différence entre le Range Rover Evoque 2019 et son ancienne version, il faut monter à bord du véhicule. Là où le précédent

modèle péchait par des finitions souvent jugées indignes de la marque, l'impression de qualité est désormais bien plus présente. Planche de bord sobre garnie de cuir, sièges confortables et habillés de beaux matériaux, espace généreux à l'arrière... Le niveau de finition de l'Evoque se rapproche beaucoup de celui du Velar.

La technologie embarquée attire également le regard lorsqu'on se retrouve au volant du Range Rover Evoque 2019. En lieu et place des boutons qu'on y retrouve habituellement, la console centrale accueille deux écrans d'une très belle résolution qui permettent de régler l'ensemble des paramètres de la voiture, de la climatisation à l'audio en passant par le choix du mode de conduite adapté au terrain (boue, cailloux, neige, etc.). Derrière le volant, le compteur, dans la version que nous avons eu l'opportunité de tester, est également numérique et peut être personnalisé. On notera par ailleurs l'arrivée d'une technologie permettant de visualiser sur l'écran la position exacte des roues avant, « à travers » le bloc moteur. Une astuce bien pratique dans certaines situations délicates.



Là où le précédent modèle péchait par des finitions souvent jugées indignes de la marque, l'impression de qualité est désormais bien plus présente. Planche de bord sobre garnie de cuir, sièges confortables et habillés de beaux matériaux, espace généreux à l'arrière...



Vu de l'extérieur, le Range Rover Evoque 2019 ne s'inscrit pas dans la rupture. Le gabarit reste inchangé et les changements sont mineurs. Ce parti pris n'est évidemment pas étonnant, la marque britannique souhaitant continuer à capitaliser sur l'esthétique originale de l'Evoque, qui lui a tant réussi jusqu'ici.

Un dernier écran fait également son apparition sur le modèle et il se trouve à un endroit pour le moins inhabituel : le rétroviseur central. Une caméra grand angle placée dans l'aileron de toit permet en effet d'afficher dans le rétroviseur une image d'une impressionnante qualité, qui vous permet de ne jamais vous laisser surprendre par ce qui se trouve derrière vous. Cette technologie s'avère déstabilisante au premier abord mais peut sans doute être précieuse dans certaines situations, notamment quand la lunette arrière – relativement étroite – est obstruée. Vous pouvez toutefois choisir ce mode vidéo ou continuer à utiliser votre rétroviseur de façon classique.

#### Plus de confort sur (toutes) les routes

La montée en gamme se constate également au volant. Plus confortable, doté d'un meilleur toucher de route, le Range Rover Evoque ménage mieux les passagers, notamment à faible allure, sur des routes cabossées. Il est surtout l'un des rares SUV à être réellement taillé pour le *off-road*. Que ce soit dans la boue et



l'eau, sur la neige ou sur sentiers très accidentés, la voiture est à l'aise en toutes conditions. A l'aide de l'écran central, on peut très facilement choisir le mode adapté à la route. Le véhicule effectue alors les différents réglages nécessaires (suspension, équilibre traction-propulsion, etc.) pour vous offrir la meilleure réactivité possible. Mieux encore : vous pouvez choisir le mode automatique, qui laisse la voiture s'adapter elle-même aux conditions qu'elle rencontre.

Notons que la plupart des versions sont à quatre roues motrices, à l'exception du diesel 150 chevaux d'entrée de gamme. Sous le capot, on retrouve dans chaque modèle un quatre cylindres de deux litres, essence ou diesel, développant de 150 à 300 chevaux et épaulé par un système de micro-hybridation permettant de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du véhicule. Pour propulser avec suffisamment d'agilité ce SUV au poids conséquent (1.800 kilos), il est clair qu'il sera plus agréable d'opter pour une version plus puissante. Le modèle testé – P250 AWD (à essence, donc) – donnait à cet égard toute satisfaction, sans pour autant délivrer les performances d'un véritable bolide. Mais est-ce vraiment la vocation du Range Rover Evoque ?

**Quentin Deuxant**  
Photos-Range Rover

# NEWS

## ALPINE, TOUJOURS PLUS PUISSANTE



Photo-Renault Alpine

Avec sa personnalité intensément sportive et son style affirmé, l'**A110S** rejoint l'A110 Pure et l'A110 Légende. L'A110S est un coupé léger caractérisé par un moteur à la puissance accrue, une configuration de châssis spécifique et des éléments de design raffinés.

Modèle le plus puissant de la gamme, le coupé deux places à moteur en position centrale arrière développe 292 ch pour un poids contenu de 1.114 kg. Disponible à partir de 64.688,43 EUR au Luxembourg.

## UNE FIAT PANDA « DE LUXE »



Photo-Fiat

La **Fiat Panda**, vendue à plus de 7,5 millions d'exemplaires, est leader sur son segment en Europe depuis 2003. Elle enregistre également la plus forte croissance du segment au 1<sup>er</sup> semestre 2019 et, avec l'édition spéciale Trussardi, ajoute une touche cool et exclusive à son histoire.

À l'intérieur, un habitacle haut de gamme, avec des matériaux nobles, des nuances originales et la touche inimitable de Trussardi sur les ceintures de sécurité, le volant et la sellerie.

## UN NOUVEAU COUPÉ CHEZ BMW



Photo-BMW

La **BMW Série 2 Gran Coupé** sera dévoilée en exclusivité mondiale au Salon de Los Angeles en novembre 2019. Le lancement commercial est prévu pour mars 2020.

Trois moteurs seront proposés au départ : le moteur essence trois cylindres de la BMW 218i, qui développe 140 ch, le moteur diesel quatre cylindres de la BMW 220d, qui délivre 190 ch (140 kW), et le moteur quatre cylindres de la BMW M235i xDrive, le plus puissant de BMW Group, qui délivre 306 ch (225 kW).

## MERCEDES, TOUJOURS PLUS SUV



Photo-Mercedes

Dévoilés au public lors du Salon de Francfort en septembre dernier, les nouveaux **GLE Coupés de Mercedes-Benz et Mercedes-AMG** arriveront dans les showrooms au printemps 2020. Au départ, ils seront proposés avec de puissants moteurs diesel à 6 cylindres, en version 350 d et 400 d.

Une version essence sera également disponible : le Mercedes-AMG GLE 53 4MATIC+ Coupé. Comme pour le GLE SUV, une variante hybride rechargeable est actuellement à l'étude : en mode « zéro émission », elle sera dotée d'une autonomie compatible avec une utilisation pratique.

# Dublin, capitale historique et authentique

La capitale irlandaise est bien connue pour son folklore, sa célèbre Guinness ainsi que ses nombreux pubs. Son histoire, son charme et son authenticité méritent tout autant que l'on s'y intéresse.

Située sur l'île voisine au Royaume-Uni, Dublin est la capitale de la République d'Irlande. Après des années difficiles, la ville connaît aujourd'hui un essor économique important. Cosmopolite et dynamique, elle attire de nombreux visiteurs, curieux de découvrir cette cité au charme si particulier. Malgré une population de plus de 550.000 individus et sa place financière en pleine expansion, Dublin a réussi à conserver son caractère de ville à échelle humaine.

## Une capitale au riche passé

Petite par sa taille, Dublin est grande par son histoire. Si les premières mentions de la ville remontent à l'Antiquité, durant laquelle ce village de pêcheurs se nommait Eblana, ce n'est qu'au 9<sup>e</sup> siècle que la métropole aurait réellement vu le jour. A cette époque, les Vikings construisent une ville qu'ils baptisent Dubh Linn (l'étang noir). Ils bâtissent alors un fort à l'emplacement de l'actuel Château de Dublin. Le Château, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a été érigé par les Anglo-Normands après qu'ils eurent mis la main sur la cité. Irlandais et Anglais n'ont ensuite cessé de s'affronter jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle. La guerre d'indépendance et la guerre civile ont finalement mené à la création de la République d'Irlande.

## À la découverte de l'histoire de l'Irlande

Bien qu'elle soit une capitale moderne en plein essor, Dublin conserve de nombreuses traces et symboles de son passé historique, notamment dans son Petit Musée regorgeant de souvenirs en tous genres. En parcourant les quais le long de la Liffey, arrêtez-vous devant le Ha'Penny Bridge, l'un de plus célèbres ponts de la ville. Destiné aux piétons, cet ouvrage date du début des années 1800. Selon



Ha'Penny Bridge, autrefois payant. Il est aujourd'hui emprunté par les touristes.

Photo-Papagnoc

la culture locale, pour l'emprunter, les habitants devaient s'acquitter d'un impôt d'un demi-penny. D'où le nom attribué à ce célèbre pont aujourd'hui animé par de nombreux musiciens de rue.

Plus à l'ouest de la capitale s'érige la Kilmainham Gaol. Cette prison du 18<sup>e</sup> siècle, l'une des plus terribles de l'Europe, a accueilli de nombreux criminels et figures irlandaises dans des conditions difficiles.



La Liffey sépare Dublin en deux.

Photo-Claire Tardy



Kilmainham Gaol, ancienne prison devenue musée.

Photo-NakNakNak



Trinity College, un écrin de verdure au cœur de Dublin.

Photo-h-s

Cellules sans fenêtres, froid glacial, il est aujourd'hui possible de visiter cet édifice qui fut surpeuplé ; en particulier lors de la grande famine au 19<sup>e</sup> siècle. Cette période sombre a marqué le pays et sa capitale. Entre 500.000 à un million d'individus ont perdu la vie. Un mémorial de la famine irlandaise sur les docks permet de se souvenir de ces quatre années meurtrières.

## Un havre de paix en plein centre-ville

À la recherche d'un espace de verdure, Dublin saura vous ravir. Outre Merrion Square et Saint Stephen's Green, un parc de 9 hectares, le site abritant le Trinity College offre un coin calme et reposant. Unique université de la capitale ouverte aux visites, elle attire les touristes pour son impressionnante bibliothèque où sont conservés des ouvrages datant du 15<sup>e</sup> siècle, sa cour principale et son style victorien.

## Saint-Patrick, Leprechaun et Cie

Si le 17 mars les Irlandais s'habillent de vert, c'est pour célébrer la Saint-Patrick. Véritable fête populaire, cet événement est avant tout une commémoration de la christianisation du pays au 5<sup>e</sup> siècle par Saint-Patrick (Maewyn Succat de son vrai nom). Icône du christianisme en Irlande, il aurait converti l'ensemble de la population dans la cathédrale qui porte désormais son nom. Chaque année, hommage lui est rendu par les Dublinois.

Autre figure emblématique de l'histoire et du folklore irlandais, le Leprechaun fait l'objet de bon nombre de légendes.

Ce lutin malicieux prend soin de cacher un chaudron rempli d'or. Tout de vert vêtu, il est reconnaissable par son chapeau, sa barbe rousse et sa pipe. Un petit tour par le musée du Leprechaun permet à chacun d'entrer dans l'univers de cette créature et de prendre la place de ce petit être de 90 centimètres. Le décor y prend des dimensions XXL, miniaturisant le visiteur.

## Temple Bar, ses pubs et ses centres culturels

Vous trouverez à chaque coin de rue un traditionnel pub irlandais à la façade typique. Réputé pour être le quartier

plus fréquenté de Dublin, Temple Bar regorge de ces établissements appréciés aussi bien pour l'ambiance que pour la cuisine qui y est servie. Certaines de ces *public houses*, comme le Brazen Head (l'un des plus anciens pubs de la ville), ont d'ailleurs conservé leur décoration d'époque. Poussez donc la porte pour admirer le spectacle et profiter du dépaysement.

Le quartier, à la fois multiculturel et touristique, attire les visiteurs pour son ambiance mais également pour son offre culturelle diversifiée. En témoignent les nombreuses expositions qui y sont organisées dans les centres ou galeries.



La cathédrale de Christ Church, cœur spirituel de la ville.

Photo-Sophie Dubois

## Découvrir la gastronomie locale

Impossible de quitter la capitale irlandaise sans avoir dégusté une Guinness, la boisson la plus connue de Dublin. Cette bière stout à la couleur sombre ne laisse personne indifférent. Brassé depuis le 18<sup>e</sup> siècle, ce breuvage possède maintenant son propre musée, le Guinness Storehouse. Une immersion totale dans le monde brassicole vous y attend, clôturée par une dégustation avec une vue imprenable sur la ville. Fierté nationale, la Guinness possède même une porte noire de quatre mètres de haut à son effigie. En passant rue Saint James, nombreux sont ceux à vouloir s'attarder devant ce symbole culturel. Les amateurs de boissons fortes pourront quant à eux déguster un whiskey irlandais à la Dublin Liberties Distillery ou dans l'un des pubs du centre historique.

Méconnue ou qualifiée à tort de cuisine sans saveur, la gastronomie irlandaise mérite qu'on s'y intéresse. À la fois traditionnelle et moderne, elle met à l'honneur les produits de la mer et du terroir comme le saumon, les huîtres, les moules, le cabillaud, l'agneau et les pommes de terre. Les Dublinois aiment manger, mais



L'incontournable Guinness, une fierté nationale pour les Irlandais.

Photo-Sophie Dubois

de la cuisine de qualité. Outre l'*Irish stew* (un ragoût d'agneau), le *Fish and Chips* ou le *Colcannon* (plat concocté à partir de chou et de pommes de terre), certaines douceurs typiques valent le coup

de fourchette. Le *Bailey's cheesecake*, le *Guinness cake* ou encore l'*Irish apple cake* raviront les plus curieux.

**Sophie Dubois**



L'un des 1.000 pubs à découvrir à Dublin.

Photo-Giovanni Vignola

# Charlotte Gainsbourg et Yvan Attal : « Nous jouons avec nos pudeurs et nos fragilités cachées »

Couple à la ville et à l'écran, les deux acteurs se sont chamaillés dans *Ma Femme est une actrice* et *Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants* où ils puisaient déjà dans leur vécu. Les revoici dans *Mon Chien Stupide* – adaptation du roman noir de John Fante – qu'ils transforment en une comédie dramatique jubilatoire, grâce à leur talent et à leur alchimie. Car si le couple qu'Attal et Gainsbourg jouent à l'écran – un écrivain amer et sa femme dépressive – n'atteint plus le nirvana, les spectateurs, eux, vivent de véritables rires orgasmiques, tant le film est drôle !

**Charlotte et Yvan, votre prestation est aussi cocasse, tendre et vacharde que celle des mythiques Katherine Hepburn et Spencer Tracy dans *Devine qui vient dîner ?* !**

**Yvan Attal** – Oh, c'est le plus beau compliment que l'on puisse nous faire ! D'autant qu'eux aussi ont été un couple au cinéma et dans la vie.

**Charlotte, Yvan a étoffé pour vous le rôle de Cécile, l'épouse dépressive du héros. Que pensez-vous de son adaptation ?**

**Charlotte Gainsbourg** – D'abord, j'ai été ravie qu'il pense à moi pour ce personnage. Et qu'il lui donne plus de complexité que dans le roman où ce n'est qu'une femme au foyer. En l'adaptant, il s'est aussi réapproprié tout le récit en s'inspirant de nos 28 années passées ensemble. Cette mise en abîme avec des fausses pistes, des révélations rhabillées par la fiction est un matériau risqué mais passionnant. Puis, travailler ensemble est plus intense, plus douloureux mais plus gratifiant que tout ce que je peux faire ailleurs.

**Justement, ne trouvez-vous pas cet exercice quelque peu impudique ?**

**Charlotte Gainsbourg** – Yvan évoque juste certaines facettes, comme dans *Ma Femme est une actrice* (2001, NDLR)



Surpris, Henri (Y. Attal), Cécile (C. Gainsbourg) et leur fils (Ben Attal) voient un molosse s'inviter chez eux.

et *Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants* (2003, NDLR). En fait, ce nouveau récit ne complète pas un triptyque, c'est surtout une réflexion sur le temps qui passe. *Mon Chien Stupide* est une vision assez féroce de la vie de famille et de l'usure du couple, avec la haine de l'autre, les attentes déçues, le poids des enfants, la perte du désir. Yvan a choisi de n'être ni consensuel, ni politiquement correct. J'adore ce refus d'être lisse !

**Charlotte, est-ce pressurant d'être filmée par son compagnon ?**

**Charlotte Gainsbourg** – C'est un réalisateur

extrêmement exigeant, perfectionniste et, contrairement à d'autres cinéastes, Yvan parvient toujours à détecter mon trac. Ce qui le déstabilise. Il ne comprend pas et surtout n'admet pas que j'aie des doutes ou des craintes en bossant avec et pour lui. Cette intolérance n'est vraiment pas la bonne méthode mais je m'en accommode. (Rire)

**Votre fils aîné, Ben (22 ans) fait partie de l'aventure...**

**Yvan Attal** – Franchement, et sans prétention, je le trouve super. Je lui souhaite maintenant d'avoir la chance nécessaire pour exercer ce métier et pour durer, car le talent est là. Et puis, qu'est-ce qu'il est beau !

**Charlotte Gainsbourg** – A 6 ans, Ben avait déjà joué dans *Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants*. Ici, il avait à nouveau envie d'être acteur. Yvan l'a senti et lui a proposé un rôle. Mais il n'y pas eu de népotisme, Ben a passé des essais. Je suis frère de lui. Et, plus que sa prestation, c'est de le voir avec nous, sur le plateau, de le regarder bouger qui m'a le plus émue.

**Yvan, dans le film, vous ne vous gênez pas pour être franc et cruel avec vos enfants...**

**Yvan Attal** – Mon personnage, Henri, se comporte de cette façon, ça fait partie de son cynisme qui masque en réalité de la pudeur et de la douleur. Et cela m'a amusé de faire pareil. Quand on a des mômes, il y a des moments où on est fatigué, à bout. Pareil sentiment, celui qu'ils vous volent un peu votre vie, est honteux mais humain. Aussi, quand, dans le film, je me permets de dire aux enfants « *Vous me faites ch... !* », ils savent que cela sous-entend également « *Je vous aime* ». Et quant à moi, ça me libère ! En outre, ces répliques comiques et cyniques sont un bon ressort pour une comédie noire.

**Toutes les scènes d'humour et d'invectives sont très jouissives, mais celle où Cécile et Henri, vautés sur un divan, se livrent à d'impayables commérages et ricanements est un sommet du genre ! Avez-vous beaucoup improvisé ?**

**Charlotte Gainsbourg** – La séquence était en fait très écrite et très précise, mais comme la caméra tournait non-stop, nous n'avons pas hésité à nous lâcher pour trouver le juste tempo.

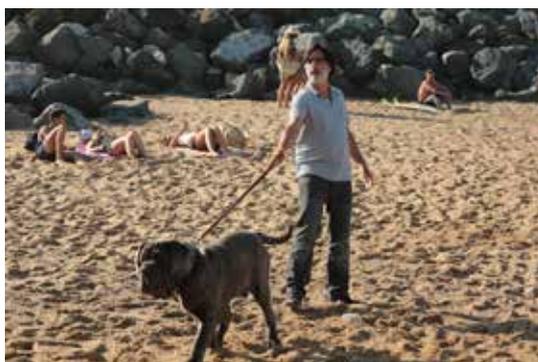
**Yvan Attal** – Jamais nous n'aurions fait surgir autant de complicité si on avait joué avec quelqu'un d'autre. Là, on a pu dévoiler et utiliser la liberté que l'on a l'un et l'autre. Et l'un envers l'autre.

**Dans la réalité, vous arrive-t-il d'avoir de tels moments de moquerie exutoire ?**

**Yvan Attal** – Ah, ouais, moi, j'peux dire du mal, par exemple, de certaines personnes du métier ! (Rire) Mais on vous rassure, à la maison, se défouler sur les autres n'est pas la cause de nos fous rires.



Délaissé par son épouse, Henri (Y. Attal) laisse son chien envahir son quotidien.



Henri (Y. Attal) s'encombre d'un chien « stupide », source de mésaventures.



Croustillant face-à-face père-fils (Yvan et Ben Attal).



Réconciliation et lâcher-prise du couple Henri-Cécile (Attal et Gainsbourg).

**Yvan, vous êtes excellent dans le rôle d'Henri, aussi insupportable qu'attachant. Cependant, on a le sentiment que vous préférez être avant tout réalisateur...**

Faire le comédien est beaucoup plus compliqué. En fait, tous les acteurs doivent être des actrices, verser dans la séduction, chercher à être remarqué et regardé. Et je ne sais pas être une actrice ! J'adore être acteur mais j'ai du mal à me retrouver dans l'œil de l'autre, à accepter de ne pas avoir de contrôle et à avoir envie d'être aimé. Je suis le gars qui ne sait pas draguer, celui qui attend que ça vienne de l'autre.

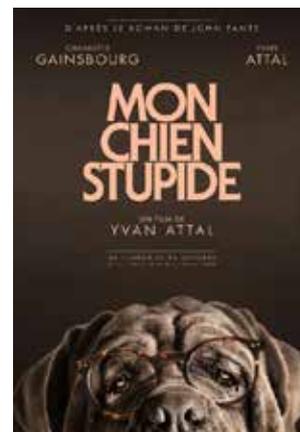
**C'est toujours vous qui mettez Charlotte en scène. Avez-vous tous deux envisagé d'intervertir les rôles ?**

**Yvan Attal** – Alors, moi, je n'attends que ça !

**Charlotte Gainsbourg** – J'adorerais filmer Yvan. Juste pour le regarder mais pas pour me venger. Je ne lui proposerais ni un thriller ni une comédie, mais le rôle d'un homme blessé où je le torturerais un peu. J'aimerais l'immortaliser face à notre fils, Ben. Je pense que je serais un bon juge derrière la caméra. Mais bonne réalisatrice, je ne sais pas. C'est à voir. Il faut essayer !

Propos recueillis par Carol Thill

Photos-StudioCanal



## Estée Lauder

### Rose et rebelle

La nouvelle collection **Pure Color Envy Rebellious Rose** propose la nuance rose en 3 finitions différentes : crème, brillante et mate. Flatteuse pour toutes les carnations, elle se veut féminine, mais aussi rebelle.



### Cadeaux personnalisés

**Estée Lauder** propose à nouveau sa collection de poudre **Zodiac Compact** qui remet au goût du jour la symbolique zodiacale pour chacun des 12 signes.



### Dans l'ambiance des fêtes

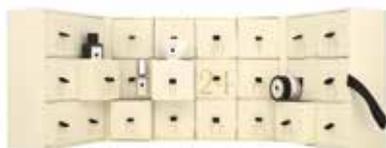
Profitez des calendriers de l'Avent (en édition limitée) !



## Jo Malone

### Délices de Noël

Découvrez toute une panoplie de cadeaux pour elle et pour lui, en édition limitée.



## Smashbox

### Brillance contrôlée

**Oil & Shine Control Primer** est un unificateur de teint qui va contrôler l'excès de sébum et de brillance, et améliorer le grain de la peau tout au long de la journée. Ce primer est formulé dans une texture opalescente innovante convenant aux peaux mixtes à grasses.

## Aveda

### Pour tout type de cheveux

Végétaliens, **Sap Moss™ Shampooing Hydratant ultra-léger** et son **Après-shampooing** contiennent d'innombrables ingrédients à base de plantes pour des cheveux mieux hydratés, plus légers et brillants.



## Kilian

### L'amour célébré

Avec son flacon rouge, **Rolling in Love by Kilian** (Hennessy) emporte les amoureux dans un cocon intime, un trip addictif.



## Armani

### 24 nuances et 4 finis

Le nouvel applicateur transforme **Eye Tint** à la fois en fard à paupières, illuminateur et eyeliner. 9 nouvelles nuances et un nouveau fini chromé s'ajoutent aux 15 couleurs existantes. Captivante sous tous les angles, sa technologie eau/pigment crée des variations de couleur changeantes au gré de la lumière.



### Evasion orientale

Inspiré du vent oriental intense et enveloppant dont il tire son nom, **Musc Shamal** est une union envoûtante entre la chaleur vibrante du soleil et le souffle séducteur du vent.



### Un look festif

La collection de fin d'année s'inspire de l'éclat du pop art et le retranscrit dans un packaging rouge vif et doré.



## Aerin x Johanna Ortiz

### Essential Nudes Collection

En collaboration avec la créatrice colombienne **Johanna Ortiz**, **Aerin** propose une belle collection de rouges à lèvres dans des écrans signés par l'artiste.



## Lalique

### Un halo radieux

La fragrance est miellée, le flacon a la forme des rayons du soleil. Touche de raffinement : un bijou s'enroule autour de son cou. Inspiré par une boucle d'oreille Art Déco de Lalique, la chaîne à pampille se pare d'une perle solaire tirée de la Collection 1927/1928, ressuscitant un motif créé par René Lalique, et d'un médaillon doré à l'autre bout. Déroulez-la... elle devient bracelet.



## Urban Decay

### Ça scintille !

Riche de 12 teintes exclusives, la **Naked Honey Eyeshadow Palette** offre un cocktail d'or et de glamour, les poudres scintillantes parfumées pour le corps (**Sparkling Body Powder**) se déclinent en 3 parfums : Honey, Cherry et Heat, et le gloss **Lip Plumper** apporte brillance et micropaillettes.



## Bobbi Brown

### Holiday Collection

Une collection exclusive pour vos maquillages de fin d'année.



## Tom Ford

### Lumière d'hiver

Le rayonnement éthéré du soleil d'hiver sur la neige blanche des pistes alpines a inspiré cette nouvelle fragrance florale **Soleil Neige**.



## Redken

### Stop aux cheveux fragilisés !

La gamme **Extreme** de Redken propose une réparation ciblée grâce au nouveau système Interlock Protein Network™ qui pénètre au cœur du cortex. De plus, le produit **all-in-one Play Safe 230 degrés**, enrichi en tourmaline et en protéines végétales, réduit les dommages liés aux appareils chauffants en les protégeant jusqu'à 230 degrés.



## YSL

### L'étoile à l'honneur

YSL s'inspire pour la collection **High on Stars** du lien étroit entre la marque et l'étoile. Résultats : une palette qui habille les yeux et les joues de nuances éti-



celantes, un **Rouge Pur Couture** qui se décline en 4 nouvelles teintes iconiques revisitées, un **Touche Eclat** plus brillant que jamais pour un effet bonne mine instantané, un **Cushion Encre de Peau** qui fait du fond de teint un véritable plaisir avec sa nouvelle teinte **Dazzling Shimmer** qui libère une poussière d'étoiles au fini scintillant et une eau de parfum revisitée, **Mon Paris Holiday Collector**.



## Viktor&Rolf

### En coffrets-cadeaux

Pour les fêtes, le flacon mi-grenade, mi-diamant de **Flowerbomb** s'auréole d'un tourbillon de magie, emporté par une myriade de flocons de neige et de fleurs.



**Spicebomb** et **Spicebomb Night Vision** jouent la séduction explosive dans un étui inspiré d'une boîte de munitions.



## Kiehl's

### La magie des fêtes...



Cette année, **Kiehl's** s'associe à la talentueuse artiste graphique Janine Rewell pour vous offrir une collection spéciale fêtes pétillante de peps et de magie.

Découverte d'une vallée industrielle des Alpes, quête du père, science-fiction, retours aux sources, terrorisme, chute d'un grand patron, coulisses d'un collège et ouvrages professionnels figurent au sommaire de cette sélection particulièrement riche. De belles heures de lecture en perspective.

Michel Nivoix

## Ouvrage urgent

Inévitable, la transformation digitale concerne désormais toutes les organisations. L'an prochain, elles devront absolument être prêtes non seulement pour le digital mais aussi pour la disruption. D'où les deux questions qui président à la conception de cet ouvrage : votre organisation est-elle prête pour ce monde digitalisé de 2020 ? Possédez-vous les outils nécessaires à l'anticipation d'une disruption ?

Les auteurs présentent dans ce livre six leviers pour parer aux disruptions : stratégie, organisation, personnel, offre, technologie et innovation, et environnement. Un ouvrage urgent.

### Transformation digitale 2.0

#### 6 leviers pour parer aux disruptions

de David Fayon et Michaël Tartar

Pearson (314 pages – 25 EUR)



## Grand moment

Tout nouvel écrit de Pierre Bordage est un grand moment de science-fiction. Résumé de celui qui vient de sortir : depuis la nuit des temps, les rakchas et les karmacharis s'affrontent, les premiers ayant pour objectif de précipiter l'humanité dans le néant, les seconds intervenant lorsque la trame karmique est déséquilibrée.

Ces hostilités sont le prétexte à un voyage à travers le temps, de la préhistoire aux guerres futures en passant par l'Antiquité, le Moyen Âge, le XX<sup>e</sup> siècle et la colonisation spatiale. Ce n'est pas seulement une épopée mais aussi une réflexion sur l'humanité. De plus, c'est très bien écrit. On est comblé.

### inKARMAtions

de Pierre Bordage

Editions Leha (451 pages – 22 EUR)



## Pertinentes découvertes

Dans le monde de l'entreprise, les émotions ont, jusqu'à une époque très récente, été considérées comme des éléments négatifs qui perturbaient les jugements, étaient source d'actes inconsidérés et influençaient négativement des prises de décisions.

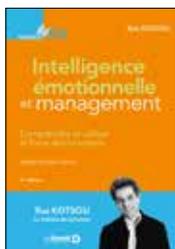
Depuis plusieurs années, des découvertes sérieuses en psychologie des émotions et en neurosciences affectives ont démontré que les émotions pouvaient ne plus être un problème mais une solution, une faiblesse mais une force, un frein mais une richesse. C'est tout le propos de cet ouvrage utile aux dirigeants d'entreprise et aux directeurs des Ressources humaines. De pertinentes découvertes.

### Intelligence émotionnelle et management

#### Comprendre et utiliser la force des émotions

d'Ilios Kotsou

De Boeck (208 pages – 28 EUR)



## Le manoir anglais

Artiste de vingt-six ans, Maggie doit quitter l'Australie pour rentrer en Angleterre : Lilian, sa grand-mère, vient d'avoir une attaque. Elle revient à Cloud Green et promet à Lilian de la ramener chez elle, au manoir de Cloudesley, où la vieille dame a vécu jadis aux côtés d'un séduisant homme fortuné, collectionneur d'oeuvres d'art.

Mais le manoir, maison d'enfance de Maggie, est dans un triste état. Elle décide de sauver le domaine, mais ce qu'elle ignore, c'est qu'un trésor se trouve dans la demeure qui abrite aussi un terrible secret. Ambiance *typically british* garantie. On adore.

### Les Secrets de Cloudesley

d'Hannah Richell

Belfond (362 pages – 20 EUR)



## Magnifique vallée

Le massif de l'Oisans est réputé pour ses stations de sports d'hiver. A ses portes, la basse vallée de la Romanche est un fief économique d'importance. Ce livre nous retrace son épopée industrielle, qui s'est développée de Rochetaillée, près de Bourg d'Oisans, à Gavet, aux portes de Séchilienne, autour de l'hydroélectricité, de l'électrometallurgie et de l'électrochimie.

On retrouve ici l'influence prépondérante d'un capitaine d'industrie lorrain, le Meusien Charles-Albert Keller. Ce livre est aussi un hommage aux hommes qui ont contribué à la prospérité de cette vallée où EDF conduit actuellement le plus grand chantier hydroélectrique de France. A lire.

### L'aventure de la Romanche

#### Un patrimoine plein d'énergie en Oisans

d'Anne Cayol-Gerin

Glénat (96 pages – 19,95 EUR)



## Pas de vagues

La démission de nombre de parents crée des générations d'adolescents capricieux, peu attentifs en classe et irrespectueux. La tâche des professeurs de collèges est conséquemment devenue particulièrement difficile. Mais les professeurs ne sont pas tous irréprochables.

Principal d'un collège, Patrice Romain dévoile la face cachée du personnel enseignant, un monde qui n'est pas exempt de tout reproche, exemples à l'appui. L'intérêt de ce livre est qu'il repose exclusivement sur des faits réels et un vécu de plus de vingt ans. La consigne habituelle « Pas de vagues ! » vole ici en éclats. Respect, Monsieur Romain... et merci.

### Un principal ne devrait pas dire ça

#### Quand un principal révèle le vrai visage des profs

de Patrice Romain

City Editions (236 pages – 18 EUR)



## A la recherche du père

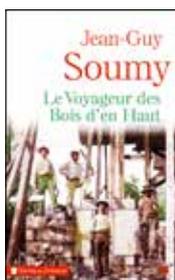
En 1860, Camille, seize ans, quitte, avec son oncle, la Creuse, la misère, et sa mère pour travailler onze heures par jour à Lyon, ville en pleine mutation, et servir les maçons et les tailleurs de pierre sur des échafaudages dangereux. Mais il ne cesse de penser à son père, maçon, qui a disparu lors de la grande crue du Rhône de 1856.

Un jour, Camille apprend que celui-ci ne serait pas mort mais parti sur les routes avec une belle Italienne. Il se lance sur ses traces : une itinérance émaillée de rencontres, d'apprentissages et de révélations jusque dans le comté de Nice, dans le sillage d'une certaine Emilia. Une belle et émouvante histoire.

### **Le Voyageur des Bois d'en Haut**

de Jean-Guy Soumy

Presses de la Cité (293 pages – 20 EUR)



## Beau sujet

Ce roman est fondé sur la transmission entre des générations qui, a priori, sont très différentes, mais qui ont en commun un attachement au vrai sens de la mémoire et de la vie. Il raconte le virage à 180 degrés de Lucas, fondateur d'une start-up spécialisée dans les produits pharmaceutiques et qui, à trente ans, lassé de la vie urbaine, vient de vendre son entreprise.

Son objectif désormais est de restaurer la maison familiale que son grand-père a quittée pour vivre dans un appartement à Limoges après avoir renoncé à son exploitation agricole. Il lui demande d'écrire le récit de sa vie à la campagne. Le lecteur savoure ces pages pleines de sens.

### **Même les arbres s'en souviennent**

de Christian Signol

Albin Michel (268 pages – 20 EUR)



## L'heure des comptes

Le 19 novembre 2018, le Gulfstream 550 privé de Carlos Ghosn, en provenance de Beyrouth, se pose sur la piste de Haneda, l'un des deux aéroports de Tokyo. L'industriel libano-brésilo-français, entre autres P.-D. G. de l'Alliance Renault-Nissan, a une réunion importante dans la capitale nipponne. Mais il est immédiatement arrêté et présenté au procureur de Tokyo.

C'est le début de la chute d'un personnage caractérisé par la démesure : salaires inimaginables, résidences multiples, mobilier luxueux, fêtes et réceptions... Cette histoire est celle de la trahison de ses plus fidèles lieutenants. Tout ce que vous voulez savoir sur cette « affaire » est dans ces pages.

### **Le piège**

#### **Enquête sur la chute de Carlos Ghosn**

de Bertille Bayart et Emmanuel Eglhoff

Kero (351 pages – 19,50 EUR)



## Intrigue captivante

Dans un parc de Stockholm a été découvert un sans-abri mort, certains doigts et orteils mutilés. Son identification étant impossible, le médecin légiste contacte un journaliste, Mikael Blomkvist, qui apprend que le défunt aurait divagué à propos du ministre de la Défense. Délire ou propos fondés ?

Mikael tente de joindre Lisbeth Salander, hackeuse de haut vol, mais en vain : elle est partie à Moscou pour régler ses comptes avec sa sœur. Ce roman est un cocktail explosif fait de scandales politiques, de jeux de pouvoir à l'échelle internationale, de technologies génétiques, d'expéditions en Himalaya et d'incitations à la haine sur Internet. Un roman captivant.

### **Millénium 6**

#### **La fille qui devait mourir**

de David Lagercrantz

Actes Sud (367 pages – 23 EUR)



## Menace terroriste

Et si un attentat frappait Lourdes, au plus fort de la saison des pèlerinages ? La vague d'attentats de 2015 a traumatisé les esprits et provoqué un renforcement des mesures de sécurité. Pourtant, des policiers sont inquiets : ils ont été alertés par divers signaux.

Dans l'ombre, un djihadiste a réactivé, à son retour de Syrie, un réseau de jeunesse, dans lequel on retrouve des croyants exaltés et des petits délinquants. Face à eux, Fanny, une ambitieuse lieutenant de police, Cabana, un étrange commandant, le placide abbé Maurice, et Manon, une jeune hospitalière. Un roman palpitant.

### **Les Pèlerins du diable**

de Frédéric Pons

Calmann-Lévy (394 pages – 20,50 EUR)



## Nous vous recommandons aussi

### **Le Renard et le Dr Shimamura**

de Christine Wunnicke

Editions Jacqueline Chambon (168 pages – 21,50 EUR)

### **Les Larmes de l'Hudson**

de Marie-Bernadette Dupuy

Calmann-Lévy (539 pages – 22,90 EUR)

### **La Fontaine aux Violettes**

de Françoise Bourdon

Presses de la Cité (445 pages – 20 EUR)

Notre dernière sélection de l'année est placée sous le signe de l'exceptionnel : toutes ces productions le sont, qu'il s'agisse de musiques religieuses, de pages lyriques, de succès de Broadway, de trompette solo, de jazz, ou de création intemporelle. Magnifique !

**Michel Nivoix**

## Grand art

Pour ce Noël 2019, Harmonia Mundi vient de sortir un coffret de quatre disques dédié aux Noëls baroques avec deux œuvres majeures : l'*Oratorio de Noël* de Jean-Sébastien Bach et la *Pastorale de Noël* de Marc-Antoine Charpentier (suivie de ses Grandes Antiennes Ô de l'Avent). Ce programme est complété par de très belles pages de Corelli, Rosenmüller, Buxtehude, Schütz, Daquin, Zipoli et Balbastre.

L'interprétation, confiée à sept orchestres et ensembles vocaux, et six solistes internationalement renommés, est littéralement sublime. Un coffret à se procurer absolument.

### **A baroque Christmas** **1979-2019**

(Harmonia Mundi)



## Univers

Kit Downes, qui a fait le tour du monde avec ses quatre groupes en jouant de l'orgue d'église, du piano et de l'harmonium, a également composé pour des commandes de festivals et d'orchestres. Pour ce nouveau disque, il a replacé l'orgue d'église dans un contexte orchestral plus large, intégré le piano et associé un saxophone ténor, un violoncelle, une guitare et une batterie.

L'univers de Kit Downes est séduisant, presque envoûtant, et dégage une grande sérénité. Les développements harmoniques sont d'une infinie justesse et d'une grande beauté.

### **Kit Downes** **Dreamlife of Debris** (ECM)



## Eblouissant

Edward Elgar, Ernest Chausson et Victorin Joncières ont tous trois composé des œuvres autour de la mer. Elles sont ici servies avec majesté par Marie-Nicole Lemieux, dont le talent a été couronné par une quinzaine de prix et distinctions, et qui poursuit une très belle carrière internationale sous la direction des plus grands chefs.

La soprano canadienne fait ici montre de l'ampleur de sa voix, de sa virtuosité exceptionnelle et de son sens des nuances. Un moment assurément éblouissant.

### **Mer(s)** **par Marie-Nicole Lemieux** (Erato)

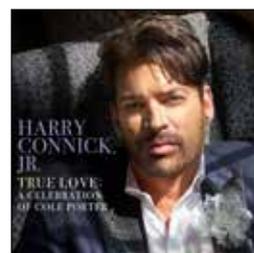


## Brillant hommage

Acteur, producteur, pianiste, chanteur et compositeur récompensé par trois Grammy Awards et un Emmy Award, Harry Connick Jr. rend ici un brillant hommage à Cole Porter, compositeur et parolier qui travailla pour Broadway et Hollywood, et signa aussi de grands standards du jazz.

Sur ce disque de treize titres, Harry Connick Jr. arrange, joue, chante et dirige un grand orchestre avec une exigence qui confine à la perfection. Des interprétations qui bénéficient, de surcroît, d'une prise de son de très haut niveau. On est transporté.

### **Harry Connick Jr.** **True love : a celebration of Cole Porter** (Verve)



## Sans modération

2019 est une année phare pour le contre-bassiste Jean-Philippe Viret qui célèbre ses 60 ans, ses 40 ans de carrière, les 20 ans de son trio et le 10<sup>e</sup> disque sous son nom. Le trio, dont les autres musiciens sont le pianiste Edouard Ferlet et le batteur Fabrice Moreau, nous entraîne dans son ivresse musicale.

Ce qui marque ce trio, c'est que chacun y occupe pleinement sa place sans jamais renoncer à son propre imaginaire mais en écoutant les autres. Le résultat est d'une incroyable richesse rythmique et harmonique. Nous avons apprécié cette remarquable osmose.

### **Ivresse** **par le Trio Viret** (Mélisse)



## Grand écart

Agée de vingt ans seulement, Lucienne Renaudin Vary est une surdouée (remarquée dès l'âge de onze ans) de la trompette qui a remporté sept concours de haut rang et obtenu en 2016 une Victoire de la Musique Classique. Cette instrumentiste exceptionnelle, qui s'illustre aussi dans le jazz, est une passionnée des grandes comédies musicales américaines.

Accompagnée par un grand orchestre, elle embrasse ici un répertoire qui va de Gerschwin à Ravel en passant par bien d'autres, réussissant magistralement ce grand écart. *Standing ovation !*

### **Lucienne Renaudin Vary** **Mademoiselle in New York** (Warner Classics)

